

Rapport synthèse de recherche

DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE MRC AU QUÉBEC ET CONTRIBUTION DU SECTEUR PRIVÉ : ÉTUDES DE CAS COMPARATIVES

Action concertée sur les communautés rurales
FQRSC, 2004-2006

Présenté au
Fonds québécois de recherche sur la société et la culture et à ses partenaires

Par
Christiane Gagnon, UQAC
Serge Gagnon, UQO
Luc-Normand Tellier, UQAM

Avec la collaboration de
Raymond Beaudry et
Marie-Claude Verschelden

23 mai 2006



TABLE DES MATIÈRES

Résumé exécutif.....	3
-----------------------------	----------

CHAPITRE 1 : LES FACTEURS ÉCONOMIQUES : DES DÉTERMINANTS EXCLUSIFS DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE ? 7

1.1 Les analyses de projection	8
1. Les résultats de l'analyse topodynamique	8
2. Déplacement constant vers l'ouest	9
3. L'évolution démographique et le taux de croissance	
4. L'évolution de la répartition des productions	10
5. L'évolution du produit par habitant	11
1.2 Résultats de l'analyse « shift and share » pour l'évolution de l'emploi dans les quatre MRC à l'étude.....	12
1.3 Constats sur les analyses économiques et la contribution du privé au développement territorial	14
1.4 L'analyse des facteurs économiques nuancée par les résultats des diagnostics territoriaux et les perceptions des acteurs	15
1. Des tendances générales uniformes.....	15
2. Les secteurs d'activités économiques et leurs liens avec le contexte national et international.....	16
3. Les facteurs de différenciation entre les MRC	18
1.5 Conclusions	19
1.6 Recommandations	20

CHAPITRE 2 : LES FACTEURS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX : DES INCONTOURNABLES DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE ? 22

2.1 Diagnostics territoriaux et perceptions des acteurs face aux facteurs sociaux	24
1. Aspects démographiques : une évolution similaire	24
2. L'arrivée des baby-boomers : une manne ou une dépense ?	25
3. La formation des jeunes : des études vers la vie familiale	26
4. le soutien aux jeunes familles	27
2.2 Diagnostics territoriaux et perception des acteurs face aux facteurs environnementaux.....	28
1. Qualité de l'environnement : une composante peu intégrée à la planification territoriale	29
2. Qualité de vie : une notion transversale du développement territorial.....	32
2.3 Conclusion sur la mise en valeur durable et viable des territoires.....	34

CHAPITRE 3 : LES RELATIONS RURALES URBAINES : UNE COMPLÉMENTARITÉ À RENFORCER ?	38
3.1 Les mouvements pendulaires	39
3.1.1. Les NTIC : une solution pour réduire les mouvements pendulaires ?.....	41
3.2 La gouvernance locale : entre l'élective et la participative	42
3.3 Valorisation du patrimoine.....	44
3.4 Caractéristiques des liens entre pôles urbains et territoires ruraux et stratégies des acteurs.....	46
3.5 Conclusions	49
 CONCLUSION.....	 55
 RECOMMANDATIONS.....	 61
 BIBLIOGRAPHIE.....	 64

ANNEXES :

Annexe 1 : Approches de recherche mises à contribution

Annexe 2 : La grande région du Saint-Laurent et les MRC de Drummond, du Fjord-du-Saguenay, de Memphrémagog et de Papineau. Une étude prospective topodynamique à l'horizon 2030

Annexe 3 : États des lieux

- MRC du Fjord-du-Saguenay
- MRC de Papineau
- MRC de Drummond
- MRC de Memphrémagog

Annexe 4 : Cadre conceptuel ayant servi à la réalisation des états des lieux des MRC

Annexe 5 : Méthodologie des entrevues collectives

Annexe 6 : « Territoires et communautés rurales : une complémentarité de méthodes pour l'étude du développement territorial viable de MRC québécoises », article sur le projet, soumis pour publication

Annexe 7 : Questions et hypothèses

Résumé exécutif

L'objectif principal du projet intitulé « Dynamiques de développement territorial de MRC au Québec et contribution du secteur privé : études de cas comparatives » est d'identifier les facteurs influençant la dynamique territoriale des Municipalités régionales de comtés (MRC) afin de mieux comprendre les contraintes et les conditions de succès du développement des communautés rurales. Cet objectif ambitieux est poursuivi en mettant à contribution trois approches de recherche (annexe 1) et en comparant quatre MRC, dont deux, soit les MRC de Drummond et celle de Memphrémagog, désignées, eu égard aux indicateurs traditionnels de développement, comme des *MRC performantes* (fort développement) et deux autres, celles de Papineau et du Fjord-du-Saguenay, définies comme des *MRC problématiques* (fort potentiel¹). Le contexte du passage au libre-échange canado-américain en 1988, puis à celui de l'ALÉNA en 1994 devenait un marqueur temporel afin de mesurer les modifications survenues avant et après 1991, année de recensement statistique.

Une première vision de la dynamique territoriale peut se résumer par les six énoncés généraux suivants :

- 1- à l'échelle de la grande région du Saint-Laurent et même de l'Amérique du Nord, des tendances lourdes existent qui favorisent de plus en plus le sud-ouest aux dépens du nord-est ;
- 2- ces tendances semblent s'accroître dans la grande région du Saint-Laurent à la faveur de l'instauration du libre-échange canado-américain puis de celui nord-américain avec l'ALÉNA ;
- 3- cela dit, même dans les régions du nord-est, des zones peuvent connaître et connaissent une bonne croissance, tout comme, dans les régions du sud-ouest, des zones peuvent connaître et connaissent une faible croissance ;
- 4- chaque région a une combinatoire économique, sociale et environnementale particulière ; certaines composantes sont favorables au développement territorial et d'autres, défavorables ;
- 5- cependant, certaines zones ayant une structure industrielle défavorable ont tout de même une bonne performance grâce à leur dynamisme local exceptionnel, alors que d'autres zones ayant une structure industrielle favorable peuvent avoir une croissance décevante à cause de leur dynamisme local plus faible ;

¹ Selon la terminologie de la Direction du développement rural du Québec (2001).

- 6- malgré le déterminisme qu'entraîne l'analyse d'économie spatiale, la prise en compte du dynamisme endogène comme facteur de différenciation du développement territorial, montre que la combinatoire sociale, environnementale et économique, animée en grande partie par les acteurs et des objectifs de qualité de vie, peut contrebalancer les effets de localisation.

Ces énoncés et les résultats de notre recherche nous conduisent à identifier **cinq facteurs stratégiques** qui influencent la dynamique du développement territorial des MRC.

1. Le premier de ces facteurs est la **localisation**. Toutes les MRC n'ont pas une localisation aussi favorable, tant au sein du territoire dominé par l'agglomération la plus rapprochée qu'au sein du continent nord-américain. Ainsi, la MRC de Papineau est sans doute relativement trop éloignée d'Ottawa pour tirer le maximum de bénéfice de la proximité de cette agglomération en plein essor. Autre exemple, la MRC du Fjord-du-Saguenay souffre sans doute de sa localisation excentrique en Amérique du Nord. Par contre, la MRC de Memphrémagog tire avantage de la proximité de Sherbrooke et des États-Unis, tandis que la MRC de Drummond met à profit ses liens autoroutiers avec Montréal et Québec par l'intermédiaire de l'autoroute 20 et avec Sherbrooke et les États-Unis par l'autoroute 55.

2. Le second facteur stratégique tient à l'**intégration régionale**. Une MRC a plus de chance d'être performante si la région à laquelle elle appartient est saine, équilibrée et bien intégrée. Les relations rurales/urbaines jouent ici un rôle de premier plan. Le cas de la MRC de Papineau est particulièrement éloquent à cet égard. En effet, il nous est apparu que cette MRC avait un déficit d'intégration à la grande région dominée par Ottawa et même à la région québécoise de l'Outaouais, qui est, elle-même, plus ou moins bien intégrée à la région ontarienne d'Ottawa. Ce déficit pourrait être responsable d'une partie importante du déficit territorial de cette MRC.

3. Le troisième facteur stratégique d'importance consiste en la **maîtrise locale de l'économie**. Il est important pour une région que ses principaux acteurs économiques et que ses principaux preneurs de décisions soient ou non de la région. L'autarcie régionale n'est sûrement pas un idéal à atteindre ; cependant, une dépendance totale face aux décideurs de l'extérieur de la région est tout aussi risquée. Selon nous, les problèmes vécus par la MRC du Fjord-du-Saguenay, au cours des quinze dernières années, auraient pu être grandement atténués si la région avait bénéficié des leviers

nécessaires à une plus grande maîtrise de son économie. À l'inverse, la bonne performance de la MRC de Drummond, malgré une structure industrielle relativement peu favorable, semble s'expliquer notamment par le contrôle exercé par les acteurs locaux sur l'économie locale.

4. Un quatrième facteur stratégique est lié au **dynamisme endogène en matière de valorisation du patrimoine, de l'environnement et du capital social**. Le développement territorial est possible même dans des conditions difficiles du point de vue de la localisation, de l'intégration régionale ou de la maîtrise de l'économie locale. Il est possible si les acteurs territoriaux font preuve de dynamisme, de bonne gouvernance, de fierté et de vision à long terme. L'étude du cas de la MRC de Papineau nous semble une illustration de ce dynamisme endogène. Cette MRC ne baisse pas les bras malgré des résultats décevants observés au cours des dernières décennies. Sa volonté de se prendre en mains et de relever le défi fait naître tous les espoirs. Le développement territorial durable est possible, et peut-être *a fortiori*, dans les zones les moins favorisées par l'évolution du schéma général des localisations, car il offre justement une alternative au mode de développement économique dominant.

5. Les liens entre les milieux ruraux et urbains d'une MRC influencent le succès qu'elle connaîtra. La nature positive de ces liens favorisera une plus grande solidarité, voire une meilleure concertation territoriale. Les territoires ruraux à proximité des centres urbains et leurs périphéries bénéficient d'une croissance plus soutenue.

Le rapport est structuré selon les hypothèses développées dans le devis (annexe 7) et les trois grands types de facteurs traversant la dynamique territoriale des MRC : économiques (chapitre 1), sociaux et environnementaux (chapitre 2) et les rapports ruraux/urbains (chapitre 3). Une conclusion et des recommandations suivent. La contribution du secteur privé au dynamisme du développement territorial est influencée par l'ensemble de ces facteurs tout comme elle les influence. La présente analyse, basée sur un nombre restreint de MRC (sauf pour l'analyse topodynamique), n'a pas permis de lever le voile sur tous les facteurs agissant dans une dynamique territoriale ainsi que de les approfondir. Toutefois, elle a le mérite de mettre en perspective une vision globale, intégrant les caractères complexe et construit (jamais acquis) de la fabrication des territoires, d'identifier des conditions porteuses de développement pour

les communautés locales et rurales, celles-ci ne se limitant pas à la croissance économique mais à la vitalité du capital social et la viabilité du capital environnemental.

CHAPITRE 1. LES FACTEURS ÉCONOMIQUES : DES DÉTERMINANTS EXCLUSIFS DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE ?

L'analyse de la dynamique territoriale des communautés rurales, notamment à partir de quatre territoires mercéens différenciés, démarre par des facteurs classiques du développement économique dans le contexte de la mondialisation – en tenant principalement compte de l'ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain, 1994) dont l'objectif vise à faciliter la libre circulation des biens et services. Non pas parce que ceux-ci sont considérés le plus souvent comme les facteurs déterminants dominants, voire exclusifs, mais plutôt parce que cette étude tente de confronter, de mettre à l'épreuve le poids des activités économiques *versus* celui des acteurs, le poids de l'économique *versus* celui du social et du culturel (relations rurales/urbaines) dans la dynamique territoriale.

Ce premier chapitre s'appuie principalement, mais non exclusivement, sur les résultats des méthodes topodynamique et de l'analyse « shift and share » (annexe 2). Malgré les observations faites à partir de ces méthodes, des précisions et des nuances doivent être apportées afin de raffiner la compréhension des dynamiques territoriales en y intégrant d'une part, les dimensions sociale et environnementale et, d'autre part, les perceptions des acteurs lors de la validation de l'étude prospective et des états des lieux dans chacune des quatre MRC à l'étude².

Deux **questions** de recherche et trois **hypothèses** structurent ce chapitre.

- Quel a été l'impact de l'ALÉNA sur les MRC à fort/faible développement et sur les activités économiques liées à l'exploitation des ressources naturelles (agriculture et forêt) ?
- Comment peut-on expliquer les différences entre les MRC à fort développement et celles à faible développement ?

La première hypothèse stipule que *l'ALÉNA est un facteur exogène modifiant significativement la dynamique territoriale de l'ensemble des MRC et de ses*

² Pour une compréhension plus détaillée de la méthodologie de la recherche et du devis voir l'annexe 6.

communautés. La deuxième concerne l'indice de développement des MRC tel que formulé par le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) : le succès des MRC dépend fortement de l'intensité des liens que les MRC réussissent à tisser aux niveaux national et international avec les secteurs économiques qui les font vivre, supposant ainsi qu'une MRC réussit si ses secteurs économiques réussissent à rester compétitifs au niveau international, ce qui exige qu'ils soient « branchés » directement sur l'international ; et la troisième : le succès des MRC dites à fort potentiel dépendrait de deux facteurs : d'abord de leur capacité de diversifier leurs secteurs d'activité et de privilégier les secteurs particulièrement dynamiques, mais aussi de leur aptitude à tirer profit des politiques gouvernementales.

À l'aide des analyses topodynamique et « shift and share », les mouvements démographiques, les taux de croissance et de production des différentes MRC ont été retenus afin de documenter cette nouvelle donne économique et son impact différencié sur le territoire. Ces variables seront traitées dans la première section de ce chapitre. Dans la seconde section, nous utiliserons les résultats des diagnostics territoriaux effectués ou état des lieux (ÉDL), pour chacune des quatre MRC à l'étude (voir annexe 3), ainsi que les perceptions des acteurs recueillies lors des entrevues collectives, et ce, afin d'apporter des nuances à cette partie d'analyse centrée sur les facteurs économiques classiques (industries, taux de croissance, etc.) et exogènes (politiques commerciales internationales et nationales).

1.1 Les analyses de projection

Pour les analyses de projection, cinq points sont ici abordés : 1) l'analyse topodynamique, 2) le déplacement constant vers l'ouest, 3) l'évolution démographique et le taux de croissance, 4) L'évolution de la répartition des productions et 5) l'évolution des produits par habitant.

1. Les résultats de l'analyse topodynamique

Les résultats présentés brièvement dans cette section sont tirés du rapport de recherche de Luc-Normand Tellier (2005) portant sur l'analyse de l'évolution topodynamique des populations et des productions des multiples subdivisions de la grande région du Saint-Laurent (annexe 2). À la lumière de ces résultats, l'évolution des MRC de Drummond, du

Fjord-du-Saguenay, de Memphrémagog et de Papineau est mise en contexte avec celle de leur grande région d'appartenance, soit celle du Saint-Laurent.

Dans un souci de clarté, et pour éviter une description trop longue des questions méthodologiques et de l'analyse, nous référons le lecteur au rapport joint à l'annexe 2. Nous ne retenons donc que les grandes tendances communes et les résultats spécifiques, soient ceux référant aux quatre MRC choisies.

2. Déplacement constant vers l'ouest

En ce qui a trait à l'évolution globale des populations et des productions, un constat s'impose : dans la grande région du Saint-Laurent, le centre de gravité des populations et celui des productions subissent des évolutions lentes qui ne laissent pas entrevoir de modifications radicales à court terme. Le centre de gravité de cette région devrait continuer à se déplacer vers l'ouest à un rythme égal ou supérieur à celui qui a été observé dans le passé. Ainsi, la grande région de Montréal demeure encore le centre de gravité des populations et des productions, mais celui-ci tend à se déplacer vers l'ouest, soit vers la région d'Ottawa.

3. L'évolution démographique et le taux de croissance

Les projections topodynamiques (comme tout autre type de projections) sont le reflet de la période d'observation qui leur sert de base. Il convient toujours de les interpréter en gardant ce fait à l'esprit et en se demandant quelles sont la part du structurel et la part du conjoncturel dans les évolutions observées qui influencent les prévisions à long terme. De même, certaines tendances structurelles doivent aussi être interprétées avec circonspection. Ainsi, certaines localisations peuvent être indûment favorisées ou défavorisées à cause de certaines caractéristiques systémiques du modèle. Ainsi, le fait d'isoler la grande région du Saint-Laurent et de simuler son évolution en ignorant les évolutions qui l'environnent porte à conséquence. Il faut alors mettre les choses en perspective et faire preuve de jugement. Cela dit, les projections obtenues sont remarquablement cohérentes et vraisemblables.

En ce qui a trait aux territoires mercéens étudiés, leurs performances relatives quant à l'évolution démographique et à leur taux de croissance font ressortir :

1. la détérioration évidente de l'évolution démographique de la MRC Fjord-du-Saguenay ; tant une étude des taux de croissance, avant et après 1991, qu'un examen des projections témoignent de cela ;
2. la grande stabilité de l'évolution démographique de la MRC de Papineau dont la croissance démographique demeure la même avant et après 1991 ;
3. l'amélioration de la performance démographique de la MRC de Drummond au cours des dernières années, la période 1991-2001 étant plus dynamique que la période 1981-1991 ; la même remarque vaut, à un moindre degré, pour la MRC de Memphrémagog.

Les taux de croissance annuels moyens des populations des principales unités territoriales de chacune des quatre MRC confirment que les villes centres (ou de plus grande importance) croissent davantage :

1. Drummondville, dans la MRC de Drummond, ainsi que Papineauville et Montebello, dans la MRC de Papineau, manifestent un dynamisme démographique beaucoup plus grand au cours de la période post-1991 qu'au cours de la période précédente. La même chose s'observe dans la partie de la MRC de Memphrémagog située hors de Magog (ville et comté) ;
2. l'inverse s'observe dans la partie de la MRC de Papineau située hors de Papineauville et de Montebello ainsi que dans l'ensemble de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

4. L'évolution de la répartition des productions

De façon générale, nous retenons de l'examen de la répartition du produit intérieur brut de la grande région du Saint-Laurent entre ses différentes zones que les évolutions démographiques identifiées vont de pair avec le déplacement vers le sud-ouest du centre de gravité des productions. Pour confirmer ou infirmer cela, nous nous sommes penchés sur les taux de croissance annuels moyens de la production de chaque région.

Les taux de croissance, associés à la projection 1981-1991, tranchent avec les taux qui correspondent aux projections 1981-2002 et 1991-2001. Cela illustre le fait que la date de 1991 marque vraiment une certaine rupture de tendance. Par ailleurs, après 1991, le mouvement vers le sud-ouest est relancé et devient particulièrement marqué.

En ce qui a trait aux productions estimées et projetées ainsi que les taux de croissance annuels moyens de la production de chacune des quatre MRC de l'étude, il est clair que les périodes 1981-1991 et 1991-2001 font apparaître des contrastes frappants entre, d'une part, les MRC de Drummond et de Memphrémagog, qui font preuve d'une vigueur renouvelée après 1991, et les MRC de Papineau et du Fjord-du-Saguenay qui connaissent un certain plafonnement (dans le cas de Papineau) ou même un déclin

(dans le cas du Fjord-du-Saguenay). La mise en parallèle des projections 1981-1991 et 1991-2001 est éloquentes à cet égard.

Un examen des taux de croissance annuels moyens confirme la différence d'évolution entre les deux groupes de MRC. Les deux premières voient leurs taux de croissance plus que doubler après 1991, tandis que les deux dernières les voient stagner (dans le cas de Papineau) ou régresser (dans le cas du Fjord-du-Saguenay). Encore une fois, l'année 1991 apparaît comme une année-charnière.

Cependant, malgré leurs similitudes, les cas de Papineau et du Fjord-du-Saguenay diffèrent profondément. La MRC du Fjord-du-Saguenay connaît une évolution qui s'inscrit parfaitement dans la relance du mouvement du centre de gravité des productions vers le sud-ouest au lendemain de 1991, ce qui n'est nullement le cas de la MRC de Papineau qui fait partie de la grande région d'influence d'Ottawa. Il est probable que la cause de la faible performance de Papineau s'explique par la vigueur du dynamisme d'Ottawa. En effet, le développement de la région d'Ottawa est susceptible d'exercer un effet d'aspirateur sur sa périphérie lointaine, où se trouve Papineau, alors qu'elle profite à sa périphérie immédiate par le biais de l'étalement urbain.

Selon les résultats des productions et des taux de croissance annuels moyens de la production des zones constitutives des quatre MRC étudiées de 1981 à 2001, quatre constats se dégagent :

- 1- une nette remontée de la zone de Drummondville à l'intérieur de la MRC de Drummond à partir de 1991, alors que les taux de croissance de la production de Saint-Cyrille-de-Wendover et de Saint-Nicéphore connaissent une baisse relative et que le reste de la MRC garde la même vitesse de croisière avec un taux de croissance d'environ 3,6 % par année ;
- 2- une nette remontée, à partir de 1991, à l'intérieur de la MRC de Memphrémagog, de la ville de Magog, de la zone de Potton et du reste de la MRC à l'exclusion du comté de Magog dont le rythme de croissance baisse un peu ;
- 3- dans la MRC de Papineau, une remontée, à partir de 1991, de Papineauville, alors que Montebello connaît un taux de croissance négatif, que Saint-André-Avelin voit sa croissance diminuer légèrement et que le reste de la MRC voit la sienne baisser significativement ;
- 4- dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, une baisse, à partir de 1991, des taux de croissance, à la fois des zones de Chicoutimi, de Jonquière, de La Baie et du reste de la MRC.

5. L'évolution du produit par habitant

Les données sur le produit par habitant et les taux de croissance annuels moyens des quatre MRC à l'étude font ressortir les trois constats suivants :

- 1- dans les quatre MRC, le produit par habitant a progressé depuis 1981 et il devrait continuer à le faire ;
- 2- le taux de croissance annuel moyen du produit par habitant a augmenté significativement depuis 1991 dans la MRC de Drummond et, encore plus, dans la MRC de Memphrémagog, tandis qu'il a peu bougé dans les MRC de Papineau et du Fjord-du-Saguenay ;
- 3- l'avance très nette qu'avait la MRC du Fjord-du-Saguenay sur les trois autres MRC du point de vue du produit par habitant s'est même accentuée par rapport à la MRC de Papineau, elle s'est à peu près maintenue par rapport à la MRC de Drummond et elle s'est considérablement réduite par rapport à la MRC de Memphrémagog ; suivant les projections effectuées, le produit par habitant de la MRC du Fjord-du-Saguenay pourrait cesser d'être supérieur et pourrait même devenir nettement inférieur à celui des MRC de Drummond et de Memphrémagog si les tendances les plus récentes se maintiennent.

Déterminer si l'introduction de l'ALÉNA explique en bonne partie ces évolutions contrastées reste à prouver. Cependant, la chose ne doit pas être exclue ! Au contraire, l'année 1991 semble avoir été un point tournant dans les territoires étudiés qui, en principe, selon le choix méthodologique, sont tout de même représentatifs d'une diversité de dynamiques territoriales existantes au Québec.

1.2 Résultats de l'analyse « shift and share » pour l'évolution de l'emploi dans les quatre MRC à l'étude

Après avoir étudié l'évolution passée et projetée des populations, des productions et du produit par habitant, analysons l'évolution de l'emploi dans les quatre MRC afin de déceler la partie des croissances et décroissances observées qui est attribuable soit à la composition industrielle locale soit à la dynamique de chaque MRC. Les données observées font ressortir les faits suivants :

- 1- bien que la MRC de Drummond soit désavantagée par sa structure industrielle, elle réussit à compenser ce désavantage par un dynamisme local remarquable ; cela était cependant plus vrai entre 1981 et 1991 (décennie exceptionnelle pour cette MRC) qu'entre 1991 et 2001 ;
- 2- bien que, comme la MRC de Drummond, la MRC de Memphrémagog soit désavantagée par une structure industrielle défavorable, elle réussit, elle aussi, à compenser ce désavantage par un dynamisme économique local excellent ; tout comme dans le cas de la MRC de Drummond, cette performance était bien meilleure entre 1981 et 1991 (alors qu'elle était encore meilleure que celle de la MRC de Drummond) qu'entre 1991 et 2001 ;

- 3- la MRC de Papineau est passée d'une structure industrielle légèrement favorable (observée entre 1981 et 1991) à une structure industrielle très défavorable ; sa performance locale est négative, cependant, elle semble s'être améliorée dans un contexte où la structure industrielle de la MRC s'affaiblissait (en somme, si les secteurs à forte croissance sont de moins en moins présents dans la MRC, les entreprises locales performant, en moyenne, mieux que leurs équivalents nationaux) ;
- 4- comme la MRC de Papineau, celle du Fjord-du-Saguenay a vu sa structure industrielle passer du statut « légèrement favorable » à « légèrement défavorable ». Cependant, alors que la performance locale des entreprises de la MRC de Papineau s'améliorait entre 1981-1991 et 1991-2001, les performances locales des entreprises de la MRC du Fjord-du-Saguenay sont passées de positives à négatives au cours de la même période.

Le dynamisme local tout à fait exceptionnel de la MRC de Drummond, entre 1981 et 1991, a été avant tout le fait des secteurs de la fabrication, des services socioculturels, commerciaux et personnels ainsi que du commerce. La faiblesse structurelle de l'emploi de cette MRC au cours de la même période tenait à l'importance du secteur de la fabrication. Entre 1991 et 2001, la même faiblesse structurelle était liée à l'importance du secteur des services aux entreprises et à celle du commerce de détail. Par contre, le dynamisme local des entreprises de la MRC est resté positif grâce, surtout, aux entreprises des secteurs la fabrication et de l'industrie des communications.

En ce qui a trait à la MRC de Memphrémagog, le remarquable dynamisme local de la MRC, entre 1981 et 1991, venait surtout des secteurs des services socioculturels, commerciaux et personnels ainsi que de la fabrication. Entre 1991 et 2001, celui-ci s'est amenuisé. Cependant, il est demeuré positif grâce aux entreprises des secteurs de fabrication et de commerce du détail.

Dans le cas de la MRC de Papineau, la structure industrielle légèrement favorable est passée à une structure industrielle très défavorable, par suite de l'augmentation de l'importance relative au niveau de l'emploi total de la MRC des secteurs de la construction, de la fabrication et du commerce de détail et par suite de la réduction de l'importance relative du secteur du commerce du gros. Entre 1981 et 1991, la mauvaise performance locale de la MRC était surtout liée aux secteurs des services socioculturels, commerciaux et personnels, de l'administration publique et du commerce. Entre 1991 et 2001, la faiblesse du dynamisme local a diminué, mais il persistait et il était surtout attribuable à la baisse de l'emploi dans les secteurs du commerce de gros ainsi que des mines.

Enfin, dans le cas de la MRC du Fjord-du-Saguenay, la détérioration de la structure industrielle n'est pas liée à une modification de l'importance relative des différents secteurs dans la composition de l'emploi local (le poids relatif des différents secteurs impliqués étant tout à fait stable). Elle tient tout simplement au manque de dynamisme, en termes de croissance de l'emploi, des secteurs présents dans la MRC. Par contre, l'affaiblissement de la performance locale des entreprises de la MRC, en termes de création d'emplois, semble être, avant tout, le fait des secteurs de la fabrication et du commerce de détail. Il faut noter qu'entre 1991 et 2001, la variation de l'emploi, due à la performance locale, a été négative dans onze des seize secteurs de l'économie de la MRC du Fjord-du-Saguenay (dans le cas de la MRC de Papineau, le nombre correspondant n'est que de six sur seize). Ce fait est particulièrement inquiétant.

1.3 Constats sur les analyses économiques et la contribution du secteur privé au développement territorial

L'analyse topodynamique permet d'identifier quatre grandes tendances dans les MRC à l'étude :

- 1- l'année 1991 marque définitivement un point tournant dans l'évolution du développement des MRC, tant du point de vue démographique que des taux de croissance et de production ;
- 2- les tendances observées dans l'évolution des MRC à *fort développement* ainsi que les MRC à *fort potentiel* confirment le mouvement du centre de gravité des productions vers le sud-ouest ;
- 3- les agglomérations urbaines semblent mieux s'en tirer que les périphéries ;
- 4- les secteurs primaires et de la fabrication constituent de moins en moins des bases invulnérables des économies territoriales.

Ces tendances résultent-elles exclusivement de la mise en place de l'ALÉNA ou peuvent-elles s'expliquer par d'autres facteurs ? Au plan local, le succès des MRC tient-il à leur capacité de diversifier leurs activités économiques ou vient-il du fait qu'elles ont su tirer profit des politiques gouvernementales ? Compte tenu de l'ampleur restreinte de cette étude, il est difficile de statuer sur cette question ; mais les ÉDL et les entrevues collectives apportent des nuances.

1.4 L'analyse des facteurs économiques, nuancée par les résultats des états de lieux et les perceptions des acteurs

Les ÉDL ont aussi utilisé les données secondaires, dont les statistiques selon un cadre conceptuel (annexe 4) et une approche longitudinale (1986-2001) (annexe 3). Par contre, ils se sont attardés à d'autres paramètres de la dynamique territoriale : 1) la structure de l'emploi, 2) le taux de chômage, 3) le revenu et 4) les transferts gouvernementaux. Les données recueillies ont été présentées et parfois discutées par les acteurs³ lors des focus groupes dans les quatre MRC (voir méthodologie annexe 5).

1. Des tendances générales uniformes

À la lecture des résultats obtenus dans les EDL de chacune des MRC, nous constatons, malgré certaines nuances, des tendances fortes. En effet, nonobstant le fait que les deux MRC à *fort potentiel* (Papineau et Fjord-du-Saguenay) connaissent davantage de difficultés liées à l'emploi (taux de chômage plus élevé, structures industrielles en perte de vitesse), les données et leur ensemble s'apparentent à ceux des MRC à *fort développement* (Drummond et Memphrémagog). Nous observons donc dans toutes les MRC, et ce sur quinze ans, mais à des niveaux différents :

- une augmentation totale du nombre d'emplois ;
- une forte concentration des emplois dans le secteur tertiaire ;
- une baisse du taux de chômage ;
- une augmentation du revenu moyen des familles (en dollars constants) ;
- une augmentation du revenu moyen par habitant (en dollars constants).

Précisons que, de façon générale, les données sont différenciées selon les milieux urbains ou ruraux. En effet, en milieu rural, les taux de chômage sont supérieurs et les revenus moyens sont inférieurs. Aussi, les deux MRC à *fort potentiel* (Papineau et Fjord-du-Saguenay) présentent une augmentation des transferts gouvernementaux plus marquée contrairement aux deux autres MRC (Memphrémagog et Drummond) où les transferts ont tendance à diminuer, ce qui dénote une vigueur de l'emploi local.

³ Les données statistiques s'arrêtant en 2001, un certain nombre d'acteurs locaux ont noté que la performance économique avait changé depuis sur leur territoire (ex. Larouche, MRC du Fjord-du-Saguenay).

Toutefois, comme nous le soulignons dans la première partie de ce chapitre, les grandes tendances doivent être interprétées avec circonspection et, ici, ce sont les caractéristiques de l'environnement social qui suggèrent de nouvelles perspectives. L'exemple de la MRC de Papineau est éloquent à cet égard. Si les transferts gouvernementaux sont en hausse, la présence sur le territoire d'une population plus âgée et nouvellement à la retraite, qui a choisi ce territoire notamment pour la qualité de ses paysages, vient quelque peu nuancer les données. Selon les acteurs rencontrés, malgré la faible performance des secteurs industriels caractéristiques de la MRC, cet état de fait démontre surtout une transformation du type d'activités qui répondrait davantage à une clientèle vieillissante (services) et à une orientation touristique. De l'avis des intervenants, la MRC connaît un dynamisme nouveau par la venue de retraités qui s'investissent dans leur milieu et qui font bénéficier la collectivité de leurs compétences et expériences. On perçoit davantage une mutation des activités économiques, activités qui pourront non seulement satisfaire une clientèle plus âgée, mais aussi attirer de jeunes travailleurs dans ces nouveaux secteurs d'activités.

À la lumière de l'observation des acteurs, il apparaît que des nouveaux facteurs **démographiques** ainsi que les **atouts naturels (paysages)** influencent la dynamique territoriale.

En abordant avec les acteurs la question de l'impact des contextes national et international sur la dynamique territoriale de leur MRC, nous mettrons en lumière quelques-uns des facteurs qui jouent en faveur ou en défaveur des économies locales. Ils donnent ainsi des indications sur ce qui différencie les MRC à *fort potentiel* et à *fort développement*.

2. Les secteurs d'activités économiques et leurs liens avec les contextes national et international

D'entrée de jeu, les liens avec les contextes national et international font ressortir des distinctions entre les MRC à *fort développement* et celles à *fort potentiel*. Si la majorité des MRC à l'étude subissent des transformations dues à ces contextes, notamment au plan de leur structure industrielle, il semble que les MRC à *fort développement* tirent des opportunités de leur situation particulière. D'ailleurs, les résultats de l'analyse « shift and share » avaient déjà pointé que ces MRC s'adaptaient mieux grâce à leur structure

industrielle, notamment dans le secteur de la fabrication. Par exemple, la MRC Drummond possède une structure industrielle diversifiée qui parvient à demeurer concurrentielle par le dynamisme et l'innovation de ses entrepreneurs.

C'est le cas également de la MRC Memphrémagog qui, malgré sa structure économique industrielle désavantagée par les accords bilatéraux entre le Canada et la Chine, la hausse du dollar canadien, la hausse du prix du pétrole et la crise du bois d'œuvre, parvient à maintenir un dynamisme local fort, du moins selon certains indicateurs économiques. Dans ce cas précis, selon les acteurs, cela s'expliquerait par les interventions de l'État et la valorisation de ses paysages qui auraient permis d'amoindrir les effets négatifs des facteurs exogènes sur sa structure économique.

Les transformations des structures industrielles dues aux contextes national et international sont majoritairement compensées par une tertiarisation de l'économie à l'avantage des secteurs de la santé et des services sociaux, des commerces et des entreprises dans les domaines touristique et de villégiature. En plus d'attirer une population aisée, la MRC Memphrémagog, réputée pour la qualité de son environnement et sa qualité de vie, performe au niveau touristique. Il apparaît toutefois important de souligner que la qualité des emplois et des salaires associés à ces domaines économiques tend à maintenir des écarts de richesse importants entre les résidents aisés, les villégiateurs et les employés. Du point de vue de la qualité de vie, il devient difficile d'avoir accès au logement dans cette MRC qui connaît une hausse de la valeur foncière due à son attractivité touristique. La majorité des travailleurs résident à l'extérieur du territoire (assisterons-nous alors à des territoires productifs mais non habités, c'est-à-dire vidés de leur vie, de leur trame sociale et historique ?). L'appui politique devient à cet égard essentiel pour favoriser une vocation multifonctionnelle du territoire, adaptée aux contextes national et international mais aussi aux besoins fondamentaux des populations locales. Notons que seuls les acteurs de la MRC Memphrémagog ont affirmé que les politiques gouvernementales ont pu apporter une aide significative à la dynamique de développement de leur territoire⁴.

⁴ C'était avant qu'éclate le conflit du Mont Orford, conflit pour lequel la MRC a proposé une solution liée à la vocation récréotouristique du territoire (*Le Devoir*, 20 mai, 2006).

À l'inverse, la MRC du Fjord-du-Saguenay, qui vit une déstructuration de son secteur industriel, historiquement très fort et lié aux multinationales des filières bois et aluminium, et qui possède un environnement naturel unique, ne parvient pas à compenser par le tourisme et la villégiature. L'exode massif de la population de cette MRC et son éloignement des centres de production amplifient-ils le phénomène ? Pourtant, les observations faites dans la MRC Papineau, également considérée à *fort potentiel*, démontrent une plus grande vigueur et un plus grand optimisme des intervenants du milieu. Dans la MRC Papineau, ce qui est perçu comme un désavantage par les acteurs de la MRC du Fjord-du-Saguenay (pertes d'emplois dans le secteur primaire, tertiarisation de l'économie, vieillissement de la population, arrivée massive des baby boomers, etc.) semble se transformer en atout favorisant la créativité et l'adaptation.

3. Les facteurs de différenciation entre les MRC

À la suite des dernières analyses, il est possible de suggérer quelques facteurs qui différencient les MRC. Si on considère que la structure industrielle des MRC demeure une dominante dans leur capacité de faire face aux contextes national et international, le fait d'observer des tendances générales, sur la majorité des indicateurs retenus, soulève la question des variables à prendre en compte dans une observation plus approfondie des dynamiques territoriales.

Sur le plan démographique, le vieillissement de la population entraîne des déplacements de la structure économique en augmentant la part des activités de services. Toutefois, ce sont les MRC ayant une valorisation paysagère (voir 3.3) répondant à des critères de qualité de vie et présentant un leadership local complémentaire, s'appuyant sur des stratégies adaptées aux capacités des milieux, qui font basculer les contraintes en levier de changement. La MRC à *fort développement* de Memphrémagog et la MRC à *fort potentiel* de Papineau répondent à ces caractéristiques. Dans les deux cas, la qualité de vie du milieu oriente les stratégies de développement. Dans les deux cas, les acteurs du milieu s'impliquent de façon positive dans les stratégies à mettre en place pour adapter le développement territorial et une attention est portée pour harmoniser les liens entre les milieux urbains et ruraux.

Avec le cas de la MRC du Fjord-du-Saguenay, c'est, entre autres, la façon dont les acteurs perçoivent les atouts de leur développement, présents et futurs, qui semble jouer sur leurs capacités d'adaptation, voire de résilience et en tirer profit, malgré un contexte de transformations structurelles. Contrairement à ce qui est observé dans la MRC Papineau et même dans la MRC de Memphrémagog, la valorisation du patrimoine chez les acteurs du Fjord-du-Saguenay est rattachée à une perception où la force du secteur industriel témoigne d'abord de la vitalité de l'économie locale, voire régionale. Compte tenu des énormes pertes subies, suite à la modernisation et à la délocalisation industrielles (Alcan, Abitibi-Consolidated), la valorisation des paysages et la multifonctionnalité du territoire ainsi que la réorientation touristique (création de deux parcs nationaux et d'infrastructures) ne parviennent pas à compenser, du moins lors des deux dernières décennies. Par ailleurs, les relations entre les milieux urbains et ruraux sont plus distantes, voire conflictuelles (voir chapitre 3). La création de la MRC rurale du Fjord-du-Saguenay et la formation de la ville de Saguenay se sont faites dans l'opposition ; le rural et l'urbain ne cohabitent désormais plus au sein d'une même entité administrative, où les rapports et leur régulation étaient mieux encadrés.

1.5 Conclusions

Les variables du développement territorial durable utilisées dans les ÉDL pour mesurer la vigueur de l'économie locale, dans le contexte de la mondialisation, permettent d'ajouter des précisions aux premières constatations de l'analyse économique basée sur des indicateurs « classiques » de la croissance.

Nous pouvons **confirmer les hypothèses** en ce qui a trait à l'importance d'avoir une structure industrielle diversifiée pour s'adapter aux contextes national et international, d'une part. Il s'avère également juste d'affirmer qu'il est avantageux de savoir tirer profit des politiques gouvernementales d'autre part. Toutefois, cet avantage n'est pas partagé par tous. Le seul cas positif observé survient suite à une situation de crise (fermeture d'entreprise) et révèle un jeu politique des acteurs qui ont su trouver appuis auprès des représentants du gouvernement. De façon générale, les acteurs mentionnent que les politiques sont particulièrement mal adaptées aux réalités des milieux ruraux, nuisant de ce fait aux efforts pour amoindrir les inégalités. En fixant notre attention sur l'influence des acteurs et les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour s'adapter aux transformations de leur territoire, nous remarquons que les acteurs ayant une perception positive et

évolutive de leur patrimoine et de leur territoire, et misant sur un apport constructif des caractéristiques de la population et de leur paysage, insufflent à leur territoire un dynamisme porteur de succès. Le rôle des intervenants et le leadership qu'ils joueront pour modeler les interventions, voire orienter les décisions en leur faveur, mais également l'écho qu'ils y trouveront auprès des décideurs reflèteront également le dynamisme et le succès relatifs de leur MRC.

1.6 Recommandations

Afin de favoriser une meilleure adaptation des territoires mercéens au contexte national et international, **nous recommandons que** :

- 1- les défis et les opportunités, offerts par la performance économique de la région d'Ottawa dans la vallée du Saint-Laurent et par le déplacement des centres de gravité de la population et de la production vers cette région (voir annexe 2), soient examinés attentivement ;
- 2- une étude plus poussée des régions qui s'en tirent bien, malgré leur éloignement progressif des centres de gravité de la population et de la production, soit entreprise ;
- 3- un meilleur soutien gouvernemental soit apporté à la diversification de la structure industrielle des régions éloignées des centres. Or, si la structure industrielle traditionnelle des territoires, notamment celle des milieux ruraux, doit être supportée, particulièrement au niveau de la deuxième et troisième transformation, les autres secteurs d'activités liés, par exemple au retour à la campagne des retraités ou au travail à distance ou encore à la mise en valeur des paysages qui caractérise de manière particulière les paysages, doivent être encouragés à titre de diversification de la structure économique;
- 4- une plus grande souplesse et adaptabilité des programmes gouvernementaux aux réalités locales, prenant en compte la valeur multifonctionnelle et la géométrie variable des territoires. Bien que les politiques gouvernementales jouent un rôle important dans le soutien des économies locales, elles ne semblent pas assez adaptées, tant dans leur forme que dans leur contenu, aux réalités et singularités

des communautés rurales, elles-mêmes diversifiées et ne constituant pas un seul ensemble.

CHAPITRE 2 : LES FACTEURS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX : DES INCONTOURNABLES DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE ?

Dans ce chapitre, nous documentons les conditions d'un développement durable et viable⁵ des territoires en regard des caractéristiques singulières des établissements humains. En écho avec le chapitre précédent, nous questionnons ici la dynamique territoriale sous l'angle des liens entre le développement des MRC et les caractéristiques de leur environnement social et biophysique, composantes intrinsèques de la trame territoriale. Nous faisons l'hypothèse qu'une meilleure connaissance de leur mode d'interaction et la prise en compte dans le processus décisionnel favorisent une plus grande maîtrise des territoires du développement dans une perspective de développement territorial durable et viable. Comme dans le chapitre 1, les perceptions des acteurs rencontrés viendront nuancer les données dites « objectives » contenues dans les quatre ÉDL, et apporteront une compréhension et une interprétation plus globales en matière de dynamique territoriale.

Les facteurs sociaux ont été documentés dans les ÉDL principalement à partir des variables suivantes : démographie, décrochage scolaire, famille et vieillissement de la population (annexe 3). Les facteurs environnementaux ont été analysés en fonction des variables de qualité de vie, paysage, espaces verts et politique environnementale territoriale.

Le paradigme du développement territorial viable, comme celui du développement endogène, soutient que la richesse ne peut se réduire à la croissance économique visant, elle, une consommation maximale de biens et de services. La richesse d'une société civilisée se mesurerait plutôt par l'aptitude de ses membres à développer leurs capacités et leurs potentialités là où ils habitent (Méda, 1999). Ce paradigme conçoit le territoire non pas seulement comme une superficie, comme un réceptacle des activités sociales et économiques, mais comme un construit social, c'est-à-dire comme un lieu habité et valorisé, résultant de stratégies et de luttes entre des acteurs (locaux,

⁵ Le terme durable renvoie à la temporalité, i.e. au fait du prolongement dans le temps. Mais cet adjectif ne renvoie pas, du moins dans sa définition, à un sens, à une éthique. Pour appuyer l'idée

nationaux, multinationaux ou encore politiques, économiques) pour s'accaparer de ressources, d'un espace, d'un paysage, d'un capital environnemental pour des fins de survie, de vie, de développement des capacités ou encore d'exploitation économique (Gagnon, 1994 ; 2005). À ce titre, l'environnement constitue à la fois une valeur, dans le sens de sa valorisation paysagère, et à la fois une composante intrinsèque de la dynamique territoriale viable.

Pour comprendre comment les acteurs collectifs interviennent sur les territoires ruraux et quelles différenciations existent entre les dynamiques territoriales (succès, formes de disparités valeurs, etc.), nous retenons la notion de capital social présentée par Lévesque et White (1999). Ceux-ci notent que le capital social repose sur la capacité de l'individu à entrer en relation avec d'autres afin d'avoir accès à des ressources sociales qui, en retour, lui permettent de maintenir ou d'améliorer son capital social. Mais le capital social peut aussi référer aux ressources mobilisées et produites non seulement par les individus mais aussi par les collectivités pour atteindre leurs buts, et qui prennent leur source dans les relations sociales et leurs réseaux (Charbonneau, 2005).

Au regard de la compréhension de la différenciation dans les dynamiques territoriales, le capital social permet de situer les acteurs dans des réseaux sociaux, dont la famille, les groupes sociaux et la communauté d'appartenance. Ces derniers constituent un capital social tout aussi judicieux que les capitaux économique, culturel, environnemental et politique pour dynamiser le territoire. La mobilisation du capital social renforce la capacité des acteurs afin de maîtriser les ressources tant matérielles qu'immatérielles. Par exemple, suivant la théorie du capital social, une MRC à *fort potentiel* mais à faible développement, en mobilisant son capital social, pourrait avoir un meilleur accès aux ressources économiques ou à la maîtrise de son territoire, s'agissant de la mise à contribution des compétences de l'ensemble de ses habitants.

Eu égard aux considérations précédentes, deux hypothèses ont été formulées :

1. *Le succès des MRC dépend fortement de son aptitude à attirer et à retenir non seulement des entreprises, mais aussi des habitants (résidents, villégiateurs, touristes, banlieusards, retraités, jeunes familles, jeunes, etc.), cela exigeant,*

d'un développement qui se veut axé sur la qualité de vie, sur des valeurs humanistes de paix, d'équité et de solidarité, le terme viable est ajouté.

entre autres, des mesures de protection de l'environnement et des politiques d'aménagement, d'urbanisme et de développement local viable (point 2.1) ;

2. la qualité de l'environnement social et biophysique affecte le niveau de développement des MRC (point 2.2).

2.1 États des lieux et perceptions des acteurs face aux facteurs sociaux

Cette sous-section traite des facteurs sociaux, eu égard à l'enjeu démographique. Ceux-ci sont analysés en fonction de la croissance de la population et des variables de la migration, du décrochage scolaire et du vieillissement de la population. Elle met en lumière la problématique de la capacité des territoires à se renouveler et, conséquemment, à répondre aux besoins fondamentaux de sa population.

1. Aspects démographiques : une évolution similaire

Les données démographiques observées dans les quatre MRC présentent de grandes similitudes. En effet, il y a une croissance de la population dans les MRC situées à l'ouest de Québec. Mise à part la MRC du Fjord-du-Saguenay, qui connaît une décroissance partout sur son territoire et particulièrement dans les milieux ruraux, la croissance se fait principalement au profit de la périphérie des villes centres, et ce, principalement dans les MRC à *fort développement*. De façon générale, suivant un parcours géographique concentrique, plus on s'éloigne de la ville centre ou des agglomérations urbaines, plus on constate une baisse de population : les localités présentant des taux de variation négatifs de leur population sont celles qui sont les plus éloignées de la ville centre. Par contre, pour la MRC Papineau, c'est différent en raison de l'absence de ville centre sur son territoire. En outre, les MRC offrant un cadre de villégiature voient leur population croître.

À ces constats s'ajoutent des indications quant à la composition de la population par groupe d'âges. Dans toutes les MRC étudiées, nous observons une diminution du nombre de personnes âgées entre 0 et 35 ans et une augmentation du groupe des 35 ans et plus. Alors que le vieillissement de la population se fait sentir partout au Québec, les données indiquent que ce phénomène a tendance à être plus marqué dans les milieux ruraux des MRC à *fort potentiel*. Les MRC à *fort développement* ont davantage de personnes âgées de 35 ans et plus qui habitent dans les milieux urbains.

Les décideurs locaux ne sont pas indifférents à cette réalité et se questionnent sur les orientations à privilégier pour assurer la viabilité de leur développement et de leur territoire. Conscients que l'environnement sain et la qualité de vie, qu'offrent en général les milieux ruraux, attirent une population plus âgée, souvent à la retraite et plus fortunée, ils se demandent quelle place doit être faite aux jeunes familles, quels services sont à privilégier et en fonction de quel espace de temps ? Car la notion de qualité de vie prend un sens différent selon le groupe d'âge. Alors que pour les personnes plus âgées, la qualité de vie pourrait se mesurer par des services à domicile, de santé et de loisirs appropriés, pour les jeunes familles, il s'agit de l'accès à la propriété, des possibilités d'emplois et des services d'éducation et de loisirs. Ainsi, la connaissance de l'évolution démographique locale et microrégionale, et sa projection, sont des facteurs qui influencent directement les décisions d'investissements et d'aménagement du territoire. Or ces données semblent peu intégrées dans la prise de décision des MRC et sont traitées à la pièce (en fonction de projets particuliers) et non regroupées ni actualisées dans une base de données permanente servant à des fins de planification et de développement⁶.

2. L'arrivée des baby-boomers : une manne ou une dépense ?

En prenant connaissance des résultats contenus dans les ÉDL, les acteurs rencontrés lors des entrevues collectives pointent la génération des *baby-boomers* comme un groupe d'âge à prendre en compte. Comme le contexte économique libère une partie de cette génération du monde du travail, son arrivée, notamment dans des lieux éloignés des centres-villes, est perçue à la fois comme un nouveau facteur de richesse économique et sociale. Les territoires ruraux bénéficieraient de leur venue puisque celle-ci, en s'installant de manière plus permanente, stimule le secteur de la construction domiciliaire en zone rurale. Il permet également la création de nouveaux services afin de répondre à leurs besoins. La MRC Papineau est celle qui est apparue comme mettant davantage en valeur cette richesse et qui en fait un atout pour son développement présent et futur. Toutefois, avec le temps, on peut se demander si, en

⁶ De même nous avons observé une culture de l'archivage déficitaire (voir méthodologie état des lieux).

vieillissant, ces nouveaux migrants ne chercheront pas à se rapprocher de la ville pour obtenir des services de santé.

L'enjeu qui est ici sous-tendu réfère à la capacité des territoires ruraux à offrir des services en quelque sorte « urbains » dans un contexte de « clientélisme » (le citoyen devenu client), de disparités économiques, notamment chez les personnes âgées et de remise en question de l'universalité des services. Compte tenu de l'immensité du territoire québécois et des coûts d'infrastructure, l'arrivée des *baby-boomers* à la campagne, et avec eux, la demande de services, pourraient transformer la manne espérée à la fois en une marchandisation de l'espace rural et en une dépense. D'entrée de jeu, la variable démographique pose l'enjeu de l'adoption d'une vision commune du développement du territoire microrégional, et ce à long terme (15-20 ans). Comme la marge de manœuvre des milieux ruraux s'avère mince, il importe d'évaluer systématiquement les impacts des choix d'aménagement selon des modalités données.

3. La formation des jeunes : des études vers la vie familiale

Les observations faites à l'intérieur des ÉDL révèlent que dans les MRC du Fjord-du-Saguenay, de Drummond et de Memphrémagog, le nombre de diplômés est en progression. Cependant un pourcentage important de la population (entre 24 et 26 %) ne possède toujours pas de diplôme d'études secondaire et il y avait, en 2001, une baisse du nombre de diplômes secondaire et collégial dans la MRC du Fjord-du-Saguenay. Dans trois des quatre MRC à l'étude (sauf Papineau), la part des diplômés de métier est plus élevée que celui des études universitaires. Cela correspond sans doute aux besoins des industries primaire et secondaire présentes sur le territoire, mais la re-qualification éventuelle, dans une globalisation imposant de nombreux et rapides changements, pose le problème de la capacité d'adaptation des populations à une économie du savoir (Taguieff, 2001). En outre, le taux croissant de décrochage scolaire amplifie le problème. D'ailleurs, le décrochage scolaire survient aussi suite à une demande d'emploi pour une main-d'œuvre peu qualifiée d'un projet industriel (donc pas seulement selon une trajectoire individuelle mais aussi territoriale).

Ces réalités amènent à se pencher sur les liens entre la formation et la structure économique des milieux. Alors que la MRC Drummond, et à un moindre degré celle de Papineau, auraient besoin d'offres de formations spécialisées pour attirer les jeunes

diplômés et maintenir les entreprises du territoire compétitives, la MRC du Fjord-du-Saguenay n'arrive pas à garder les jeunes en région malgré la présence d'institutions d'enseignement et de programmes adaptés à sa structure industrielle. La région métropolitaine de Montréal agit comme un pôle aimanté.

Le contraste soulevé au sein de la MRC du Fjord-du-Saguenay entre, d'une part, la formation offerte et la structure industrielle et, d'autre part, l'attractivité du milieu pour les diplômés pousse à se questionner sur l'environnement économique. L'omniprésence de la grande entreprise (force exogène) dans le développement industriel des MRC influence grandement le niveau d'entrepreneuriat et parallèlement la capacité de rétention des diplômés des secteurs non traditionnels. Ainsi, la compagnie Alcan occupe une place importante dans le paysage industriel de la MRC du Fjord-du-Saguenay et projette une image positive au sein de la population (salaires, sécurité d'emploi, avantages sociaux, etc.). Cette image participe à polariser l'intérêt des diplômés vers les secteurs de la fabrication et de la transformation de l'aluminium au détriment d'autres secteurs. À l'opposé, la MRC de Drummond, ayant également été modelée par la grande entreprise, a vu l'émergence de forces endogènes prendre le relais lorsque les secteurs traditionnels de l'industrie (regroupés autour du secteur manufacturier) ont connu des ratés au cours des années 1980.

4. le soutien aux jeunes familles

Pour tenter de résoudre le problème du renouvellement de la population des MRC, le soutien aux jeunes familles apparaît aux acteurs comme une solution et un objectif. Pour certains, il agit déjà dans le choix des stratégies de développement. Mais attirer des jeunes familles sur son territoire demande créativité et intégration de plusieurs facteurs et actions⁷. En plus de la disponibilité des emplois qualifiés, les contraintes sont nombreuses. Parmi celles-ci, les acteurs de toutes les MRC identifient :

1. l'accès à la propriété ;
2. le coût élevé de la construction ;
3. le coût élevé des loyers ;
4. les risques de fermeture d'écoles dans les localités rurales ;

⁷ Dans une municipalité du Bas-Saguenay les élus sont prêts à concéder des terrains gratuitement contre un contrat d'occupation de vingt ans.

5. la spéculation foncière dans les territoires ruraux ;
6. la politique familiale inadéquate.

Tous ces facteurs mériteraient une investigation plus poussée. Chose certaine, ils constituent autant d'indicateurs de la vitalité des milieux ruraux et, d'un point de vue pratique, des éléments de discussion dans l'établissement d'une vision commune à construire par l'ensemble des membres de la communauté, incluant les nouveaux arrivants.

Hypothèse no 4 du devis

Comme le démontre les cas des MRC de Papineau et de Memphrémagog, le succès des MRC ne se limite pas à la croissance économique mais dépend fortement de son aptitude à attirer et à retenir non seulement des entreprises, mais aussi des habitants : résidents, villégiateurs, touristes, banlieusards, retraités, jeunes familles, jeunes, etc.).

2.2 Diagnostics territoriaux et perception des acteurs face aux facteurs environnementaux

Cette sous-section tente de répondre à la deuxième hypothèse sur les rapports entre la qualité de l'environnement et le niveau de développement des MRC : *la qualité de l'environnement social et biophysique affecte le niveau de développement des MRC.*

Autrement dit, est-il possible d'affirmer que les MRC à *fort développement*, c'est-à-dire qui affichent une forte croissance économique, ont une qualité de l'environnement supérieure ? Ou, inversement, que les MRC à *fort potentiel*, affichant une faible croissance ou éprouvant un certain nombre de difficultés économiques, font face à un environnement plus dégradé, comme le suggère la littérature internationale à ce sujet (populations plus démunies = environnement plus dégradé). Bien que nous n'ayons pas eu accès à toutes les données sur la qualité de l'environnement (eau, air, sol)⁸, des indicateurs sur la gestion des déchets, la qualité de vie et les stratégies et politiques

⁸ Les données, souvent incomplètes, sont difficiles à obtenir surtout à l'échelle locale et encore plus à l'échelle microrégionale.

environnementales mises en place des MRC, il est tout de même intéressant de vérifier ce type de liens.

1. Qualité de l'environnement : une composante peu intégrée à la planification territoriale

L'accessibilité aux données sur la qualité de l'environnement à l'échelle microrégionale démontre à quel point il s'agit d'une dimension peu intégrée dans la donne même du portrait du développement territorial et dans les outils de planification du territoire. Concernant la problématique universelle de l'eau⁹, selon les informations recueillies, seule la MRC Drummond connaît un problème d'accès à l'eau potable sur son territoire. Concernant la qualité de l'air, elle ne semble pas une préoccupation pour les acteurs. Y a-t-il une relation de cause à effet entre la connaissance de l'état de l'environnement local et sa prise en compte dans les stratégies de développement territorial ? Sans doute. Par exemple, la représentation de la pollution de l'air est le plus souvent associée aux grandes villes. Mais qu'en est-il des centres-villes de Drummond ou de Magog, par exemple ? Pourtant, il est clair que les paramètres de la qualité de l'air y varient, compte tenu du transport urbain (CO², poussières, etc.) et du chauffage au bois (HAP).

Le fossé entre la planification territoriale et la planification environnementale est énorme. Seule la MRC Memphrémagog a une politique environnementale. Ce qui n'empêche pas les autres MRC d'avoir des préoccupations en la matière ou de mettre en place des stratégies de développement misant sur la qualité et la préservation de l'environnement. C'est le cas de la MRC Papineau (niveau de sensibilité des paysages, sites d'intérêt écologique) et de la MRC du Fjord-du-Saguenay (territoires d'intérêt écologique esthétique). En fait, pour ces MRC, l'environnement apparaît comme un patrimoine naturel, à préserver et à mettre en valeur, de même que, selon les acteurs, il sustente la qualité de vie et devient un atout pour le développement. Nous avons observé que plus le centre urbain constituait l'axe central du développement économique, moins les

⁹ Selon une enquête de 2001, l'International Council for Local Environmental Initiatives (ICLEI), effectuée auprès des 6 000 municipalités dans le monde dotées d'Agenda 21 local, l'eau est la question prioritaire courante des municipalités de toutes les régions du monde (2002 : 6)

milieux ruraux étaient valorisés et moins la valorisation de l'environnement naturel semblait prendre de l'importance comme facteur.

Cependant, parler d'environnement soulève inévitablement la traditionnelle opposition entre développement économique et protection de l'environnement. Si tous conviennent que l'un ne doit pas nuire à l'autre, les acteurs rencontrés mentionnent que la protection de l'environnement est encore vécue comme une contrainte venant du centre, d'une politique gouvernementale trop restrictive et mal adaptée aux réalités spécifiques des territoires. Malgré que, dans les MRC comme Memphrémagog, Drummond et Fjord-du-Saguenay, les acteurs conçoivent l'environnement comme une opportunité, comme une composante du développement, les exigences à court terme que cela représente pour la mise en œuvre des projets et les coûts parfois exorbitants (ex. système d'assainissement de l'eau dans municipalités rurales) ralentissent, dans la pratique, l'intégration de la composante environnement dans la prise de décision. Par exemple, quels sont les coûts environnementaux et sociaux à la construction de nouveaux commerces, tels les grandes surfaces ?

En fait, c'est davantage autour de la gestion des matières résiduelles que les efforts sont les plus visibles, et cela beaucoup plus parce que c'est le fait d'une politique nationale québécoise, à laquelle il faut se conformer, que le fait d'initiatives locales ou régionales adaptées aux caractéristiques de l'environnement. Par contre, pour contrer les impacts négatifs de la circulation associés au lieu d'enfouissement sanitaire de Drummond, un des plus gros au Québec, une voie de contournement a été construite.

Nul doute que la conscience environnementale a gagné en popularité, notamment chez les MRC valorisant les qualités paysagères du territoire pour leur développement (Fjord-du-Saguenay, Memphrémagog et Papineau), mais elle ne semble pas encore avoir « contaminée » la façon de faire des gestionnaires et des élus locaux. Sauf pour la MRC de Memphrémagog, où la question du développement durable (DD) est intégrée à la réflexion sur la dynamique territoriale, la Loi 118 sur le DD (approuvé à l'unanimité le 16 avril 2006) apparaît comme une autre contrainte du centre, qu'on pourrait décider de ne pas respecter.

Nous avons observé un lien entre les attributs naturels d'une MRC et les orientations de développement adoptées par les acteurs. C'est le cas de trois MRC (Fjord-du-

Saguenay, Memphrémagog et Papineau) qui considèrent la qualité de l'environnement, sa mise en valeur et sa protection, comme des éléments importants de la qualité de vie sur le territoire. Est-ce que la MRC Drummond connaît une moins bonne performance environnementale, mais une meilleure performance économique, parce que ses orientations de développement prennent en compte l'environnement essentiellement dans un contexte de contraintes politiques ? Répondre par l'affirmative à cette question risque de délégitimer toute forme d'action qui tenterait de remettre en question l'idée selon laquelle la croissance économique conduit inévitablement à un développement plus égalitaire.

Hypothèse no 8 du devis

L'hypothèse voulant que *la qualité de l'environnement biophysique affecte le niveau de développement des MRC, ne peut être confirmée*. Et ce, sur la base de trois observations principales :

1. les deux MRC à *fort potentiel* ne semblent pas souffrir, sur la base des données obtenues, d'un capital environnemental hypothéqué ;
2. pour l'instant, le niveau de développement de la MRC de Drummond ne semble pas affecté par ses problèmes environnementaux ;
3. par contre, la qualité des attributs naturels de trois MRC influence leur choix de développement.

2. Qualité de vie : une notion transversale du développement territorial

La qualité de vie, même si elle est une notion toute relative¹⁰, s'affirme comme une notion transversale des enjeux du développement territorial. Elle permet de faire le lien entre les sphères du travail et de la consommation (Lévesque et Mager, 1992). Dans les ÉDL, les indicateurs relatifs à la qualité de vie ont été regroupés autour de cinq indicateurs : 1) la présence dans la communauté de parcs et d'espaces verts, 2) la présence d'infrastructures culturelles et de loisirs, 3) le taux de suicide, 4) le taux de criminalité et 5) l'accès à la propriété et au logement. En fait, ces indicateurs rejoignent la notion d'environnement social, telle que présentée dans l'hypothèse no 4 du devis de recherche.

Au-delà des caractéristiques propres à chaque MRC, nous avons observé que dans l'ensemble des MRC les sites de villégiature sont facilement accessibles et qu'il existe nombre d'espaces verts et de parcs municipaux où la population peut exercer une panoplie d'activités. Les MRC offrent des sentiers pédestres, des réserves écologiques, des parcs nationaux, des lacs, etc. qui, globalement, constituent non seulement des attraits touristiques mais participent à la qualité de vie des habitants, voire de leur appartenance et identité territoriales. Si les infrastructures culturelles et de loisirs sont présentes sur l'ensemble des territoires des MRC, mais selon un gabarit fort différent, celles à vocation régionale sont surtout concentrées dans les villes centres, sauf dans le cas de la MRC de Papineau dont les équipements sont répartis dans plusieurs villes. Les équipements de loisirs sont en grande partie consacrés aux activités récréotouristiques, surtout de plein air, destinées aux populations locales. Quant aux infrastructures et activités culturelles, elles sont de plusieurs types : bibliothèques, musées, galeries d'art, centres d'exposition, centres d'art contemporain, théâtres, salles de spectacle, etc.

Or si la distribution de ces infrastructures collectives semble bien équilibrée et à la portée de plusieurs, l'accès au logement retient l'attention des acteurs en ce qui

¹⁰ Comme bien d'autres ; d'où l'importance de la définir. D'autant que c'est l'ultime argument utilisé par les politiques afin de justifier un changement planifié, qu'il s'agisse d'une infrastructure ou d'une politique.

concerne leur évaluation de la qualité de vie. Dans toutes les MRC, les tendances indiquent une hausse de l'activité résidentielle :

1. hausse du nombre de propriétaires, particulièrement en milieu rural ;
2. hausse de la valeur foncière ;
3. hausse du nombre de locataires, particulièrement en milieu urbain ;
4. hausse des coûts des loyers, cependant moins prononcée en milieu rural.

Ces tendances indiquent donc un potentiel de nouveaux résidents et propriétaires pour les communautés rurales (phénomène relié à l'arrivée des *baby boomers* à la recherche d'un cadre de vie tranquille et agréable, voir les points 2.1.1 et 2.1.2) et une augmentation des coûts pour se loger tant dans les villes que dans les campagnes. Les données portent à confirmer que le cadre de vie en milieu rural est perçu comme le lieu par excellence de la qualité de vie : grands espaces, beaux paysages, tranquillité, avec toutefois un certain nombre de services. Ce qui soulève la question de l'accessibilité à la propriété pour les jeunes familles, les familles monoparentales et les personnes économiquement défavorisées. Ainsi, la qualité de vie ne peut être détachée des conditions et des modes de vie des individus. Or les stratégies pour combler les inégalités démographiques et économiques en favorisant l'établissement équitable sur le territoire s'orientent alors sur les politiques familiales, de construction de logement sociaux et de transport collectif. Toutefois, ces stratégies demeurent encore, du moins dans les MRC étudiées, sous forme de projets à venir.

En ce qui a trait aux indicateurs sociaux, soient les taux de suicide et de criminalité, les portraits démontrent que les deux MRC à *fort potentiel* ainsi que la MRC Drummond connaissent des taux de suicide élevés ou en croissance. Alors que le taux de criminalité (contre la personne et contre la propriété) a tendance à baisser dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, les deux MRC à *fort développement* présentent des résultats à la hausse ; les crimes contre la personne augmentent dans la MRC Drummond et les crimes contre la propriété sont en hausse dans la MRC Memphrémagog.

En prenant connaissance de ces données, les acteurs ont invoqué les facteurs suivants : isolement et éclatement des familles (Drummond, Fjord-du-Saguenay, Papineau), cohabitation de la pauvreté et de richesse (Memphrémagog), exclusion ou marginalisation (Drummond, Fjord-du-Saguenay, Papineau). De façon générale toutefois, la criminalité ne suscite pas un sentiment d'insécurité chez les acteurs. Quoique ces indicateurs témoignent d'une réalité sociale qui réfère aux conditions socio-

économiques des populations, ce sont les acteurs des organisations communautaires qui reconnaîtront davantage les problématiques pointées. Les acteurs économiques et politiques ont tendance à négliger ces éléments qui viennent affaiblir, selon eux, l'image de leur communauté. Mais le fait d'observer des taux de criminalité élevés dans des MRC à *fort développement* indique qu'il ne s'agit pas seulement de créer de l'emploi pour bénéficier d'une bonne qualité de vie.

Hypothèse no 8

Concertant l'hypothèse voulant que *la qualité de l'environnement social affecte le niveau de développement des MRC, elle ne peut être confirmée*. Les liens sont trop ténus, voire contradictoires dans certains cas. Pour Drummond, la qualité de vie, selon les indicateurs retenus, subit une régression tandis que Memphrémagog il y a une progression. Pour les MRC à fort potentiel, dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, il y a progression de la qualité de vie et stabilisation pour celle de Papineau.

2.3 Conclusions sur la mise en valeur durable et viable des territoires

À partir de l'étude des facteurs sociaux et environnementaux et des notions de capital social et de développement durable viable (DDV), quels enseignements peut-on retenir pour une intervention mieux ciblée en fonction de la dynamique territoriale des communautés rurales ?

Un premier enseignement concerne la hausse de la valeur foncière dans les zones de villégiature et l'augmentation de la transformation des résidences secondaires en résidences permanentes qui posent problème pour la mise en œuvre d'un développement local viable. La beauté du paysage, la vue sur la montagne ou la proximité d'un lac, lorsqu'elles deviennent objets de localisation résidentielle et marchandisation, hypothèquent les usages collectifs ou ceux des générations futures. Ce phénomène, auquel sont soumises les régions périphériques et les campagnes à proximité des villes, favorise les plus fortunés, les « externes » et, surtout, reproduit dans les communautés rurales des espaces d'inégalité sociale qui, comme il a été déjà démontré par d'autres, nuit à la cohésion sociale des territoires. En accaparant la ressource « beau décor tranquille », les urbains et notamment les *baby boomers* les plus fortunés contribuent à instaurer le modèle urbain, très inégalitaire en matière de

relations riches/pauvres. Les conflits qui peuvent être engendrés par ce phénomène, tout comme dans le cas de la « touristification »¹¹ de l'espace, ne sont pas à ignorer et demandent donc une prise en compte dans l'aménagement et la gestion du territoire ainsi que les orientations stratégiques du développement.

Un deuxième enseignement réfère aux caractéristiques de la population, actuelle et projetée, sur les territoires MRC. Il est clair que le vieillissement prévu de la population suggère de nouvelles approches dans le développement des territoires. L'offre de services, notamment en matière de santé, l'accessibilité au logement et le grand besoin de sécurité des personnes âgées sont des facteurs qui influencent le bien-être et la qualité de vie des personnes qui choisissent de vivre dans un relatif éloignement des villes. De même les services de loisirs et d'éducation aux jeunes sont apparus comme des facteurs favorisant la rétention, voire le retour des jeunes en milieu rural.

Un troisième enseignement concerne l'intégration de l'environnement, non pas uniquement comme un champ de compétences, réglementé par le centre et impliquant des agents des municipalités appelées à se conformer, mais comme un lieu de valorisation de capital social et comme une qualité intrinsèque du développement local viable, i.e. conditionnant l'orientation même de la trame et des modalités du vivre ensemble.

2.4 Recommandations

Suite à ces enseignements et aux hypothèses présentées précédemment, nos recommandations portent sur : 1) la gestion des données territoriales dans les MRC, 2) la planification environnementale et sociale, 3) le renforcement des capacités des élus et des organisations mercéennes en matière de pratiques de DDV, de politiques familiales et de communautés sûres, 4) le contrôle des valeurs foncières et du type d'usage.

1. La gestion des données territoriales dans les MRC

- Afin que les élus, les gestionnaires et les intervenants puissent avoir une

¹¹ À ce sujet, on peut évoquer le cas de Tadoussac. Concernant les impacts sociaux du tourisme et des parcs nationaux, voir Fortin et Gagnon (1999)

connaissance, passée et prospective, des données démographiques, sociales et environnementales propres au territoire de chaque MRC ;

- afin de ne pas perdre les données et les expertises déjà accumulées à l'interne ;
- afin de pouvoir soutenir des exercices de vision de planification stratégique participative et avoir une image claire de l'évolution du territoire ;
- afin de pouvoir documenter les incidences des projets et des décisions et favoriser une prise de décision selon les principes de DDV ;

nous recommandons que :

les MRC tiennent à jour une base de données, de préférence géoréférencées, sur les grandes variables (sociale, environnementale, paysagère, économique) du développement territorial durable viable, minimalement à partir des données secondaires (Statistique Canada, par exemple) à l'aide de logiciels conviviaux et ce, pour des fins de planification territoriale intégrée.

2. La planification environnementale et sociale

- Afin de mieux intégrer environnement, équité sociale et croissance économique dans la planification territoriale et dans le schéma d'aménagement ;
- afin que les MRC et les municipalités adoptent une attitude plus proactive en matière de qualité de l'environnement et de paysage, qu'il s'agisse de leur organisation ou de celles sur le territoire dans le sens d'un territoire ISO 24 000 (certification de DD);
- afin de bien connaître l'évolution de la population et des groupes d'âge et les services qui s'y rattachent ;
- afin d'arrimer la planification environnementale (gestion matières résiduelles, plan directeur de l'eau, etc.) à la planification territoriale ;

nous recommandons que :

- 1- le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) appuie et encourage (en mettant des ressources à la disposition des MRC), de concert avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), l'arrimage entre la planification environnementale et la planification territoriale ;
- 2- que les MRC, au-delà du discours standardisé, adoptent des outils, des politiques/stratégies de DDV, à l'intérieur de leur schéma d'aménagement (ou d'un plan directeur environnemental), selon des objectifs bien identifiés, opérationnels et clairs, propres à chaque MRC ;

3. Le renforcement des capacités des élus et des organisations mercéennes en matière de pratiques de DDV, de politiques familiales et de communautés sûres

- Afin d'assurer l'intégration des nouvelles pratiques de DDV tant à l'intérieur de l'organisation mercéenne que dans les organisations privées et publiques sur

¹² Par exemple l'expérience de la Maison familiale rurale de la MRC du Granit est fort intéressante et instructive.

son territoire ;

- afin de permettre une cohérence entre les différentes politiques qui ont un impact sur la dynamique territoriale des communautés rurales ;
- afin de permettre une meilleure adaptation et créativité face aux changements, rapides et nombreux ;
- afin de renforcer les capacités existantes ou en devenir des femmes et des hommes habitant leur territoire ;

nous recommandons que :

les gestionnaires et les élus des municipalités et des MRC puissent obtenir une formation adéquate et un soutien (ressources humaines, financement) afin de profiter des opportunités (ex. Kyoto et les MDEP), des programmes existants (ex. GESEM) ou des politiques à venir (Loi 118) en matière de DD.

4. La maîtrise du foncier

- Afin de mieux maîtriser la hausse de la valeur foncière, notamment dans les zones recherchées de villégiature et l'accaparement du territoire au profit des mieux nantis ;
- afin de mieux maîtriser l'étalement de la construction domiciliaire dans les milieux ruraux et parfois conflictuels avec des usages déjà existants ;
- afin d'éviter la touristification de l'espace et sa privatisation extrême ;
- afin de permettre une diversité de logements, notamment pour l'accueil de nouvelles familles ou de personnes âgées ;
- afin de préserver la sociodiversité représentée dans les communautés rurales ;
- afin de maintenir, voire d'augmenter la cohésion sociale à l'intérieur et entre les communautés rurales ;

nous recommandons que :

- 1- le MAMR et ses partenaires territoriaux, dans l'élaboration des politiques et programmes, portent une attention particulière aux principes d'équité et de cohésion sociale en fonction des groupes sociaux plus démunis, qu'il s'agisse d'usages fonciers, de logement, de vie sociale et culturelle, de loisirs, de famille¹², d'intégration et de soutien aux personnes âgées et des jeunes, et que des indicateurs de suivi soient identifiés à cet effet ;
- 2- le MAMR et les autres ministères concernés intègrent des indicateurs de capital social et de capital environnemental, à l'échelle territoriale, afin que ces capitaux soient partis intégrante de l'évaluation du développement des communautés rurales.

Toutefois, ces recommandations ne sauraient être effectives et cohérentes sans la prise en compte des rapports ruraux/urbains.

CHAPITRE 3 : LES RELATIONS RURALES URBAINES : UNE COMPLÉMENTARITÉ À RENFORCER ?

Les relations entre les territoires urbains et ruraux se sont certes détendues depuis la création des MRC en 1979. Des événements comme les États généraux du monde rural en 1991 sous le thème *Tant vaut le village, tant vaut le pays* (Vachon, 1991) ont été un moment important pour la valorisation des territoires ruraux. Cependant, la ville se trouve toujours au centre du développement (ne faudrait-il pas lire des activités économiques ?) (Divay et Léveillé, 1981) et la force de son attraction joue parfois au détriment des localités rurales. Mais dans quelle mesure les rapports entre les urbains et les ruraux structurent-ils la dynamique territoriale des MRC ? En réponse aux observations faites dans le premier chapitre, nous questionnons ici la dynamique territoriale sous l'angle de l'intégration stratégique des relations rurales/urbaines. Pour traiter cette thématique, deux questions ont été formulées initialement.

Questions de recherche

1. Quels sont les relations et les flux d'activités qui unissent les pôles urbains et les territoires ruraux d'appartenance ?
2. Quelles sont les stratégies mises en œuvre par les acteurs territoriaux pour mieux maîtriser les changements, à la fois exogènes et endogènes ?

Pour répondre à ces questions, nous avons choisi de les aborder à partir des éléments suivants :

1. les modalités de la gouvernance ;
2. la valorisation du patrimoine ;
3. les mouvements pendulaires chez les travailleurs et les consommateurs et l'influence du réseau routier sur le développement des territoires ruraux ainsi que la répartition des services et des commerces ;
4. les technologies de l'information et des communications (TIC) comme facteur de développement ;
5. la perception et les représentations des acteurs concernant les relations entre les urbains et les ruraux.

Selon nous, ces variables influencent les relations entre les territoires ruraux et urbains qui peuvent se développer, comme le soulignent les ÉDL, soit dans la complémentarité soit dans la dépendance. Cependant, dans la perspective du développement territorial viable, telle que comprise dans les ÉDL, ces relations reposent idéalement sur une plus grande solidarité territoriale entre les milieux ruraux et urbains ainsi que sur une vision commune du développement. D'où l'importance de considérer comme condition de

succès, la promotion et la maîtrise du développement des potentialités du territoire. Selon ce principe, le développement d'une communauté ne se fait pas au détriment de secteurs territoriaux, de groupes sociaux marginalisés, fragilisés ou en difficulté. Ce qui pose la question de la distribution de la richesse sur l'ensemble du territoire. Dans le devis, les hypothèses suivantes ont été formulées :

Hypothèses numéros 6 et 1 du devis

- 1- *La dynamique territoriale relève d'une connaissance approfondie du contexte historique, géographique et culturel préalable aux niveaux de développement.*
- 2- *Le succès des MRC dépend fortement de l'intensité et la nature des liens que les MRC réussissent à tisser avec les centres urbains dont elles dépendent. Les territoires ruraux, situés à proximité d'un pôle urbain d'importance, devraient bénéficier d'une croissance soutenue.*

En plus de traiter des échanges qui s'opèrent entre les milieux ruraux et les centres urbains, les éléments abordés dans ce chapitre mettent en lumière le rôle des acteurs et leur influence sur les orientations de la dynamique territoriale. Par ailleurs, ils mettent en lumière la valeur du patrimoine dans la formation des identités territoriales et son pouvoir d'attractivité pour le développement des territoires.

3.1 Les mouvements pendulaires

Les mouvements pendulaires caractérisent les liens entre les milieux ruraux et urbains de façon importante. Nous entendons par mouvements pendulaires, les allers-retours des individus qui se rendent à leur travail auxquels nous ajoutons, à la suite des entrevues collectives avec les intervenants, les allers-retours pour faire des achats à l'extérieur du lieu de résidence. Les mouvements pendulaires sont en partie déterminés par le réseau routier qui facilite ou contraint le déplacement.

Les observations faites dans les ÉDL illustrent que les villes centres ont une bonne capacité de rétention et exercent un pouvoir d'attraction sur les territoires ruraux. Dans le cas des MRC de Drummond, Memphrémagog et du Fjord-du-Saguenay, la majorité des citoyens qui habitent et travaillent dans une même municipalité sont situés en milieu urbain (Drummondville, Magog et Stanstead, Chicoutimi, Jonquière et LaBaie), sinon, on s'y rend pour y travailler à partir des périphéries et des milieux ruraux. La remarque tient aussi en ce qui a trait aux déplacements pour avoir accès aux différents

commerces et services qui sont généralement concentrés dans les centres urbains. Dans le cas de la MRC de Papineau, où il n'y a pas à proprement parler de centre urbain majeur, c'est la ville de Gatineau, et dans une large mesure la région métropolitaine d'Ottawa, qui exercent ce rôle d'attraction.

Ces déplacements, influencés par la localisation des industries, des commerces et des services, ont tendance à fragiliser les milieux ruraux. Ces derniers ont en général une moins grande capacité de rétention des travailleurs résidents, ce qui n'en fait pas pour autant des localités dortoirs. Leur défi consiste à transformer à leur avantage ces mouvements pendulaires tout en maintenant des relations de complicité entre eux et les villes. La réduction des mouvements pendulaires agit ici comme révélateur de la création de banlieues et d'une concentration d'entreprises et de services laissant peu de place à des expériences alternatives d'entreprises collectives (Klein et Lévesque, 1995).

La tendance des consommateurs à se déplacer vers les centres commerciaux à l'extérieur de leur municipalité pourra être amplifiée par des voies rapides de circulation. C'est le cas, entre autres, de la MRC de Papineau qui voit l'arrivée d'une nouvelle autoroute, entre les régions métropolitaines de Montréal et de Gatineau-Ottawa, comme une menace entraînant les individus à consommer dans les grandes villes et leurs centres commerciaux. D'autres prétendent, en précisant qu'il y aurait peut-être matière à débat, que ces effets négatifs pourraient être atténués par « un mouvement de prise de conscience des risques encourus par la pollution par les automobiles sur notre environnement et par la montée du prix de l'essence ». Cette dernière position démontre l'importance que prend l'environnement comme facteur de localisation mais aussi comme facteur de mobilisation sociale, voire de conscientisation (Côté et Gagnon, 2005).

3.1.1. Les TIC : une solution pour réduire les mouvements pendulaires ?

Les TIC sont devenues incontournables pour le développement des régions. Leur appropriation et la diffusion de l'information pertinente pour le développement de l'ensemble des localités des MRC sont des enjeux de taille (Côté, 1999). Du point de vue de l'emploi, les TIC favorisent un éclatement de la sphère du travail en délocalisant les lieux de production du savoir. En plus de faciliter les flux d'information entre les différents milieux, elles favorisent l'établissement des télétravailleurs, de même que la localisation de travailleurs autonomes et de petites entreprises dans les milieux ruraux.

Les données des ÉDL nous révèlent que les réseaux de communication se développent inégalement et que les territoires ruraux sont désavantagés par rapport aux zones urbaines. Par exemple, certaines municipalités à l'intérieur d'une même MRC ont des frais interurbains. La téléphonie cellulaire et le service Internet à haute vitesse ne sont pas offerts sur l'ensemble des territoires des MRC. Des contraintes de nature physique (relief trop montagneux) ou provenant d'un manque de concertation entre les intervenants (commission scolaire *versus* acteurs territoriaux) sont bien souvent à l'origine des problèmes d'accessibilité aux TIC.

Dans le rapport rural/urbain, la force d'attraction de la ville constitue un défi permanent avec laquelle les localités rurales cherchent à composer afin de définir un développement pour l'ensemble des territoires. Pour contrer le phénomène d'attraction des pôles urbains, les TIC, qui peuvent s'avérer des solutions appropriées, mettent en lumière la dynamique sociale et les préoccupations des acteurs quant aux orientations du développement. À cet égard, deux cas de figure résument bien les enjeux.

Dans le premier cas, soit celui de la MRC de Papineau, l'appropriation repose sur le principe du développement égalitaire et équitable au nom de l'entraide et de la solidarité. La démarche se veut alors démocratique afin de permettre aux populations de tous les territoires de la MRC d'avoir accès aux TIC et ainsi favoriser la création d'entreprises de communication. Dans le deuxième cas, soit celui de la MRC de Memphrémagog, si les acteurs évoquent des contraintes environnementales reliées à la préservation de la qualité des paysages, ceux-ci invitent, en prenant une position de résistance, à se questionner sur l'autonomie et la capacité d'avoir une plus grande prise sur les transformations des TIC, dans un contexte où l'idéologie de l'adaptation finit par

rendre inopérantes les capacités de jugement sur la place de la technologie. Les acteurs sont confrontés ici à un double enjeu : celui de s'adapter aux TIC sans être totalement à la remorque des transformations technologiques et celui de faire de l'environnement un enjeu public (Breton, 1995 ; Breton et Proulx, 2002 ; Le Bot, 2002).

Les TIC ont certes le pouvoir de permettre une meilleure répartition de la population sur les territoires des MRC et même de réduire les mouvements pendulaires. Toutefois, le développement inégalitaire des technologies nuit à l'attrait des milieux ruraux pour les travailleurs, voire même les entreprises. Les acteurs et leur volonté d'accéder à de tels outils donnent le ton sur les stratégies de développement mises en valeur pour répondre à ce besoin, car les acteurs du développement ne peuvent travailler en vase clos et se concertent pour la mise en place des NTIC sur l'ensemble de leur territoire. La mise en œuvre de telles stratégies renvoie aux capacités de gouvernance locale ou territoriale.

3.2 La gouvernance locale : entre l'élective et la participative

Dans les ÉDL, le thème de la gouvernance est abordé en fonction d'un petit nombre d'indicateurs, soit le taux de participation des citoyens aux élections municipales et la présence de comités et d'organismes communautaires. Les entrevues collectives ont permis d'ajouter la question du leadership à ces indicateurs. La gouvernance locale s'est imposée avec la transformation de l'État et le déplacement d'une partie des responsabilités vers les communautés locales. Ces changements vont créer une nouvelle dynamique au sein des MRC en incitant les acteurs à se mobiliser pour trouver des solutions et prendre en charge le développement de leur région (Carrier et Côté, 2000), particulièrement dans un contexte néolibéral (Lévesque, 2005).

Les portraits tracés par les ÉDL dégagent des tendances communes à l'ensemble des MRC étudiées. À ces constats tirés des données, s'ajoutent des commentaires des acteurs qui vont, par ailleurs, dans le même sens. D'abord, les données montrent un taux de participation aux élections municipales faible et en décroissance. Le nombre d'élus par acclamation est, quant à lui, élevé. Cependant, les acteurs notent que ces résultats sont faussés par la part importante de villégiateurs, notamment dans les MRC de Memphrémagog, de Papineau et du Fjord-du-Saguenay. Dans cette situation, la proportion des villégiateurs, en majorité des urbains, est disproportionnée et détermine

souvent des orientations d'aménagement et de développement qui confrontent les populations locales vivant sur place à l'année. D'autres y voient un désintéressement généralisé à la politique. Satisfaits ou non des élus en place, ils invoquent le peu d'incitatif pour générer une relève compétente et impliquée, principalement dû aux faibles revenus des élus et aux grandes responsabilités qui leur incombent.

Les intervenants rencontrés affirment qu'il n'y a pas de lien entre la participation électorale et la faible expression de la démocratie. Selon eux, cette dernière s'exprimerait davantage par l'implication des membres de la communauté à l'intérieur des différentes associations locales et une forte participation à la vie communautaire. Or, à cet égard, suivant les résultats des ÉDL, nous pourrions affirmer que la démocratie participative se porte bien étant donné le nombre important d'organismes sociaux et communautaires présents sur l'ensemble des territoires observés. La nature de la solidarité consiste à se regrouper en association pour consolider les liens de sociabilité par la participation à l'organisation d'activités de loisirs ou encore à combler le vide laissé par le retrait de l'État en prenant en charge un certain nombre de services sociaux. Situation qui transforme la mission critique du mouvement communautaire en pourvoyeur de services dans un contexte où nous assistons à une recrudescence des actions caritatives révélant ainsi le désengagement de l'État du social.

Des inquiétudes ont aussi été soulevées face à la faiblesse du poids et de la légitimité politique des élus suite au faible taux de participation aux élections. Les acteurs invoquent que cette faible participation électorale dégagerait les élus de leur obligation à se porter garants de la défense de l'intérêt général, les rendant ainsi plus enclins à subir l'influence des groupes de pression, comme les villégiateurs. Toutefois, il semble que ce serait le dynamisme du milieu et la vigueur des organisations sociales qui prendraient la relève pour enrichir la dynamique territoriale. Les acteurs et leaders locaux viennent alors combler les vides laissés par la démocratie électorale pour apporter des solutions novatrices aux problématiques sociales et communautaires. La MRC de Papineau, avec ses tables sectorielles fort dynamiques, est exemplaire à cet égard.

Le leadership multiple, provenant d'acteurs politiques et d'organisations territoriales communautaires de tous horizons, serait d'ailleurs un atout de taille. Il s'agit là d'un avantage indéniable qui, par la mobilisation élargie qu'il suppose, donne une voix aux préoccupations des inégalités, notamment la place des femmes, des jeunes et des

personnes défavorisées (économiquement, physiquement et psychologiquement). Dans ce contexte, la faible représentation des femmes sur la scène municipale¹³, et donc à l'intérieur des MRC, est contrebalancée, en quelque sorte, par leurs implications dans les champs d'activités liés à l'éducation populaire et aux services communautaires.

Si tous reconnaissent l'incontournable utilité du bénévolat et des groupes communautaires ainsi que leur rôle de soutien dans la gouvernance locale, plusieurs déplorent le manque de reconnaissance et l'insuffisance de l'aide financière accordée par l'État. Plus encore, il y aurait une distinction à faire entre les organisations bénévoles et les organisations communautaires qui, elles, dispensent des services sociaux.

Si les modalités de la gouvernance semblent s'appuyer davantage sur les forces de la société civile et donc du dynamisme des acteurs ancrés territorialement, des questions demeurent en suspens et nécessiteraient une plus grande attention. Malgré l'apparition de leaders multiples, couvrant un vaste champ d'actions dans le domaine social et communautaire, comment leur assurer une meilleure emprise sur le développement de leur territoire, si la survie des organisations, voire même des individus, est toujours au cœur de leurs préoccupations ? Comment faire face à l'inévitable essoufflement des ressources bénévoles et assurer une relève ? Comment intéresser les citoyens aux responsabilités municipales grandissantes lesquelles sont soumises à de nombreuses contraintes exogènes ?

3.3 Valorisation du patrimoine

Nous abordons ici le rapport entre l'identité et la valorisation du patrimoine : comment ce rapport est-il approprié par les acteurs dans un contexte où les activités touristiques et de loisirs et les lieux de villégiature, structurent en partie le développement du territoire ? Dans ce contexte, les relations rurales/urbaines sont mises en exergue.

¹³ Rappelons que la France, pour redresser cette situation inégalitaire, a adopté une Loi permettant la parité chez les élus.

Selon les ÉDL, le rapport entre le patrimoine et l'identité est inscrit dans les territoires et est compris en fonction d'une appropriation par la population locale des valorisations historiques dans un esprit de continuité et de développement. Le patrimoine est ce qui constitue notre héritage collectif qui, par son appropriation, façonne notre identité. Il s'inscrit dans une trame historique et géoanthropologique (Gagnon, 2003) dans le sens qu'il permet de lier au patrimoine paysager et architectural la dimension territoriale et symbolique. En comparant la valorisation ancienne – ou valorisation pionnière – du territoire avec la valorisation actuelle qui en est faite, il est alors possible de percevoir l'appréciation des valeurs symboliques investies dans chacun des territoires des MRC. Une approche qui se veut dynamique puisqu'elle vise à démontrer que les motivations anthropologiques et socioculturelles contribuent à la mise en valeur de certains paysages ainsi qu'à leur stabilité actuelle et à leur pérennité.

À la lecture des ÉDL, il apparaît que les acteurs des MRC accordent une grande importance à la valorisation du patrimoine et reconnaissent cette dimension comme un atout social et économique. Cependant, c'est surtout dans les MRC de Memphrémagog et de Papineau que les dimensions historique, géographique et culturelle sont prises en compte dans la planification du développement territorial. La mise en valeur du contexte historique, comme axe de développement dans la MRC de Papineau, comme dans celle de Memphrémagog, permet à celles-ci d'intégrer, dans les activités économiques et sociales, la dimension de la mémoire collective. Toutefois, dans la MRC de Memphrémagog, la protection des paysages (à un moindre degré, le patrimoine industriel) est menacée par des promoteurs immobiliers fragilisant ainsi les conditions du développement territorial viable. Dans la MRC de Drummond, la valeur patrimoniale est surtout reconnue pour son architecture urbaine négligeant celle qui se trouve sur le territoire rural, confirmant ainsi une certaine dichotomie rurale/urbaine et l'attractivité de la ville centre. Enfin, pour la MRC du Fjord-du-Saguenay, malgré qu'elle reconnaisse la valeur de son patrimoine architectural et paysager en faisant particulièrement de ce dernier un atout pour la qualité de vie, c'est le patrimoine industriel qui marque davantage la mémoire collective et qui fixe encore les espoirs de développement. Cette appréciation agit comme une sublimation d'un manque, oblitérant ainsi les potentialités/opportunités nouvelles de développement.

En fait, ce qui ressort de ces constats, c'est que la valorisation du patrimoine témoigne des centres d'intérêt en matière de développement et de perception de la qualité de vie

et cette valorisation agit aussi sur la dynamique territoriale. Les perceptions des acteurs deviennent centrales. Des liens forts et harmonieux entre les milieux ruraux et urbains semblent favoriser une meilleure reconnaissance, voire prise en compte, des forces de chacun. Les MRC Memphrémagog et Papineau illustrent bien cette intégration des perceptions rurales et urbaines en faveur d'un développement harmonieux et intégré, tout comme la faiblesse des liens entre les milieux ruraux et urbains des deux autres MRC révèle un isolement des uns au détriment des autres.

3.4 Caractéristiques des liens entre pôles urbains et territoires ruraux et stratégies des acteurs

Nous abordons dans cette partie la perception que se font les acteurs interviewés de la ruralité, la manière dont ils conçoivent les relations entre la ville (centre) et la campagne (périphérie) et la représentation que projette leur propre MRC. Il s'agit donc d'une dimension à connotation identitaire où la représentation rurale/urbaine influence la dynamique territoriale dans la mesure où elle traduit une idéalisation du développement. L'analyse présentée provient des entrevues collectives réalisées avec des acteurs des MRC à l'étude qui, rappelons-le, n'est pas forcément représentative, du moins, au sens de la recherche quantitative. Dans cette perspective, nous présenterons quatre logiques distinctes qui illustrent le facteur stratégique d'intégration régionale et qui caractérisent des positions différenciées.

La première est celle où la ville s'impose comme déterminant du développement de la ruralité en ayant une influence positive sur ses activités économiques. Les contraintes du développement reposent sur des attitudes (repli du côté des ruraux, manque de dialogue du côté des urbains) évacuant toute forme de structure du pouvoir pouvant influencer le développement. C'est ce qui a été exprimé dans la MRC de Drummond, confirmant ainsi son évolution structurée autour d'un développement industriel faisant de la ville centre l'axe privilégié de la croissance économique et de l'emploi. La ruralité doit s'en inspirer et faire du parc industriel l'assise de son développement. La complémentarité des milieux tient surtout de la force d'influence de la ville sur les territoires ruraux qui s'y modèlent.

La deuxième logique, observée dans la MRC de Memphrémagog, est celle où le développement du territoire, porté par l'idéologie du progrès, laisse entendre que la

croissance conduit au bien-être. Ce territoire vit avec l'image d'une MRC de riches alors que dans les faits il y a de grands écarts entre la population aisée et la population à faible revenu (villégiateurs *versus* travailleurs). Par ailleurs, si la concentration des services se trouve dans la ville centre, celle-ci ne semble pas jouer le rôle de leader du développement de la MRC, mais est plutôt perçue comme étant un pôle complémentaire à la ruralité. Autrement dit, l'un ne peut vivre sans l'autre. Nous avons observé une reconnaissance de la complémentarité des milieux ce qui peut permettre une prise en compte des inégalités sociales et un aménagement du territoire plus viable.

La troisième logique traduit les mutations identitaires territoriales où, d'une structure industrielle déterminée (par exemple, une région ressource) mais en perte de vitesse, la nouvelle composition territoriale ne parvient pas encore à correspondre aux politiques de développement. Le territoire de la MRC devient alors en quête quant à la direction de son développement. Le cas de la MRC Papineau répond à cette logique. Toutefois, l'absence de pôle urbain fort au sein de la MRC semble orienter les acteurs vers une démarche identitaire unificatrice et « d'agir d'une seule voix et se penser comme une ville ». Malgré qu'il s'agisse d'un territoire dépendant de son voisin (l'agglomération de Gatineau-Ottawa), le milieu rural s'affirme par la force de sa dynamique sociale et communautaire.

La quatrième logique, celle retrouvée dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, s'inscrit dans les rapports ruraux/urbains selon une approche conflictuelle qui risque de réduire les populations locales à des victimes si la dimension politique est évacuée, et ce en transformant les rapports économiques en enjeux politiques (Parizeau, 2004). En fait, selon les acteurs, qui semblent habités d'un sentiment d'exclusion et de déshumanisation, la création de la ville de Saguenay, issue du regroupement de sept municipalités, dont les villes de Chicoutimi, Jonquière et La Baie, aurait brisé l'image d'une certaine harmonie entre les ruraux et les urbains. Les territoires ruraux se retrouveraient dans une sorte de schéma de dépendance face à l'agglomération urbaine, ce qui affaiblirait, voire occulterait, les forces de leur propre dynamique territoriale.

Soulignons par ailleurs que cette perception des acteurs face aux relations entretenues entre les milieux ruraux et les milieux urbains traduit bien la façon dont ils se sont

appropriés les fusions municipales. Les acteurs de la MRC Papineau estiment qu'elle bénéficierait d'une intégration de l'ensemble des municipalités du territoire en une seule unité territoriale. La MRC Memphrémagog fait de la complémentarité un enjeu du développement où la force de la ville centre vient en appui au développement territorial des communautés rurales. Les acteurs de la MRC du Fjord-du-Saguenay perçoivent la fusion comme un isolement des milieux ruraux et une coupure importante dans l'unité des efforts de développement. Enfin, la fusion dans la MRC Drummond a consolidé le rôle central de la ville centre et du modèle de développement privilégié.

3.5 Conclusions

À la lumière de ces analyses, que peut-on retenir comme enseignements sur les relations rurales/urbaines dans la dynamique territoriale ?

L'intensité des liens qui unissent les territoires ruraux et les milieux urbains est, entre autres, caractérisée par la localisation des industries, des services et des commerces. La force d'attraction des villes centres s'exprime par les mouvements pendulaires des résidents qui favorisent l'étalement urbain où les périphéries et les municipalités de villégiature semblent avantagées. Toutefois, ces déplacements démontrent également la fragilité des milieux ruraux qui ne parviennent pas entièrement à tirer profit de la venue d'une nouvelle population aisée et qui ajoutent une pression sur l'accessibilité des logements et sur les orientations à prendre pour répondre aux besoins des plus démunis.

Ce qui appert comme élément nouveau vient du fait que le loisir et le tourisme, dans l'espace géographique, ne sont plus le complément du travail. Ils sont devenus, depuis une quarantaine d'années, fondamentaux dans la société occidentale. Le citoyen n'a plus des occupations qu'en fonction du travail et de la production, mais aussi en fonction des loisirs. Celles-ci, bien au contraire, sont fondamentales et enveloppent les occupations reliées au travail et à la production. À ce sujet, Bruno Jean affirme que : « ces (néo-ruraux) s'identifient moins à leur travail qu'à leur lieu de résidence chargé de signes identitaires, de significations positives, leur travail urbain restant dans l'ordre de la nécessité et leur résidence rurale étant, elle, l'expression de leur liberté ». Et il ajoute en parlant de cette catégorie sociale : « il s'agirait bien d'un processus puissant de *recomposition* des campagnes, du rural » (Jean, 1997 : 15). Au-delà de la fonction résidentielle liée à un mode de vie, c'est la recherche d'une nouvelle qualité de vie, d'un mode de vie plus humanisé, plus écologique, d'une sorte de mutation vers la société des loisirs, déjà annoncée pour les années 80.

Les espaces de loisir (non travail) sont donc en voie de contenir ceux de la production (travail). De nos jours, les formes les plus valorisées sont attribuées à des lieux de loisirs, de détente et de ressourcement. Ces derniers assujettissent les lieux de la vie quotidienne au centre (ville) comme en périphérie (campagne). Autre élément important, ces occupations de loisir ne sont plus seulement le fait des touristes et des villégiateurs

qui partent en vacances après avoir travaillé, elles sont le fait des rentiers actuels et virtuels (les travailleurs qui accumulent les épargnes, qui achètent des billets de loterie, qui rêvent de décrocher, etc.). Il en résulte une mobilité démographique sans précédent. Les retraités et leurs imitateurs — jusqu'aux jeunes travailleurs — sont en train de modifier la donne concernant l'occupation spatiale du domaine rural diffusant (Gagnon, 2003, 2005). Ceci est très lourd de conséquences. Les valeurs associées aux loisirs — protection de l'environnement, DD et qualité de vie — deviennent la source et non plus le but des déplacements.

Il ne faudrait donc pas se surprendre que des conflits émergent de plus en plus là où les *néo-ruraux* s'installent et contestent les activités agricoles issues de la mondialisation (méga productions agroalimentaires). La réalité contemporaine veut que la croissance des activités agro-économiques débouche sur des produits de qualité améliorée et certifiée en intégrant toutefois la dimension socio-environnementale dans une perspective de protection et de renouvellement des ressources. Pour être effective, cette croissance doit cependant reposer sur une cohabitation harmonieuse des activités et des occupations du territoire, ce qui implique une responsabilisation accrue des entreprises et la participation des citoyens au processus du développement territorial durable et viable.

Si les TIC s'avèrent une piste intéressante pour contrer la centralisation des lieux de productions, et donc des mouvements pendulaires, les milieux ruraux sont désavantagés quant aux possibilités d'accès à celles-ci. En fait, ce seront la volonté des acteurs locaux et les choix qu'ils feront qui définiront les orientations de développement à cet égard. Dans cette perspective, il est important de tenir compte de la valeur accordée aux paysages et de la concertation des intervenants pour l'implantation de tels équipements (pensons seulement aux éoliennes dans le paysage gaspésien).

Les liens qui unissent les territoires ruraux aux villes centres deviennent alors cruciaux. Les MRC qui reconnaissent l'importance d'une complémentarité de leurs atouts respectifs chercheront davantage de solutions pour contrer les inégalités sociales et spatiales. Les intérêts manifestés par les acteurs dans les stratégies de développement reposent à la fois sur l'actualisation du patrimoine ancien, sa mise en valeur et la promotion de leur identité territoriale ainsi que sur l'emprise que ces acteurs ont sur les

modalités de la gouvernance afin d'atteindre un meilleur équilibre entre les résidents permanents et occasionnels (villégiateurs) et entre les diverses fonctions du territoire.

Or, les résultats des ÉDL soulignent le déplacement des modalités de la gouvernance où la démocratie représentative est affaiblie par la participation décroissante aux élections municipales associée à un manque de renouvellement des élus. L'influence des leaders politiques peut s'en trouver fragilisée s'ils ne trouvent pas appui à un échelon supérieur. La démocratie s'exprimera davantage dans la participation à la sphère sociale à travers les multiples organisations sociales et communautaires des territoires. Malgré que cela améliore la prise en compte des inégalités sociales des territoires, et donc théoriquement, une meilleure couverture des besoins, le manque de reconnaissance des organismes qui prennent le relais sur l'offre de services sociaux demeure problématique. En plus d'avoir une pression pour dispenser des services adéquats répondant à une vaste gamme de besoins, la survie financière des organisations et le renouvellement des ressources humaines bénévoles deviennent des enjeux majeurs. Une fois de plus, le dynamisme des acteurs et l'harmonisation des préoccupations des milieux urbains à celles des milieux ruraux permettront une plus grande maîtrise du développement.

La question du leadership nous invite à réfléchir sur le rôle du secteur entrepreneurial dans le développement local. Si la concertation est un atout entrepreneurial celle-ci doit se construire à partir de principes qui façonnent la nouvelle figure du leader qui intègre dans le privé des finalités autres qu'économiques. Cette tendance est présente dans les MRC, mais elle demeure bien souvent limitée, malgré que soit reconnu le fait que le leadership ne se limite pas qu'au domaine politique et entrepreneurial et qu'il est aussi patrimonial, environnemental, social et communautaire.

Il apparaît que le contexte historique des territoires teinte les perceptions des relations entre les milieux ruraux et les centres urbains, mais qu'ils seront renforcés, ou affaiblis, par la dynamique des acteurs du territoire. Le cas de la MRC Papineau illustre bien ce fait. Les valeurs pionnières du patrimoine de la MRC se sont modelées à une nouvelle façon d'entrevoir le développement du territoire qui, sans être figées dans un passé où l'industrie forestière était moteur du développement, permettent de mettre en valeur les qualités paysagères dans une définition de la qualité de vie. La dynamique des tables sectorielles favorise un plus grand partage et une harmonisation des préoccupations

locales. À l'inverse, la MRC du Fjord-du-Saguenay connaît des difficultés à intégrer de nouvelles valeurs patrimoniales dans des orientations de développement porteuses de changement. Par ailleurs, l'isolement des acteurs ruraux face aux décideurs des centres urbains nuit à l'harmonisation des besoins et potentiels de développement.

Hypothèse no 1 du devis

Si nous avons été en mesure de vérifier que *les liens entre les milieux ruraux et urbains d'une MRC influencent le succès qu'elle connaîtra*, il apparaît que ce soit davantage la nature de ces liens qui favorisera une plus grande solidarité territoriale. *Les territoires ruraux situés à proximité des centres urbains et leurs périphéries bénéficient d'une croissance plus soutenue.* Oui ; toutefois, les inégalités persistent et même peuvent s'accroître dues à l'importance de l'influence d'une population aisée et plus âgée, notamment concernant l'accès au logement et au « beau » paysage. La dynamique territoriale s'exprimera par l'implication des acteurs dans des sphères sociale et communautaire et l'influence, qu'ils auront sur les orientations de développement, dépendra des relations qui unissent les milieux ruraux et urbains.

3.6 Recommandations

En fonction des résultats et de la discussion précédente, des recommandations sont formulées selon trois axes.

1) Concernant les pactes ruraux nous recommandons :

- de reconduire les pactes ruraux qui ont redonné confiance au monde rural, permis de créer ou consolider des projets de développement et facilité les relations entre les ruraux et les urbains afin de :
 - a) mobiliser la population locale et les néo-ruraux pour la réalisation de projets communs permettant la mise en valeur et la conservation du patrimoine rural, que ce soit en consommant des produits locaux, en contribuant au maintien d'une campagne vivante ou en valorisant des paysages traditionnels ;
 - b) promouvoir la multifonctionnalité de la ruralité (espace de production, espace de consommation, espace de détente, espace écologique, etc.) à l'aide de projets rassembleurs ;
 - c) encadrer le développement de la villégiature en appliquant dans les schémas d'aménagement un principe de précaution (particulièrement autour des lacs) qui consiste à ne pas ouvrir un secteur à l'urbanisation si les conséquences sociales et environnementales sont mal connues ;
 - d) encourager les initiatives de « réseautage » territorial rural/urbain (ex : promotion commune, co-organisation d'événements), en misant sur des organisations décloisonnées et en travaillant sur des thématiques spécifiques et attrayantes du territoire.

- que les organisations de développement des territoires (CLA, SADC, **Solidarité rurale**) assurent une représentativité importante des territoires ruraux au sein de leur structure administrative afin de favoriser une harmonisation des stratégies complémentaires de développement entre les communautés rurales et urbaines. Dans cette optique, il serait souhaitable :
 1. d'établir un mécanisme régional de planification, à l'exemple des « *schémas de cohérence territoriale* » en France (SCOT), qui permettent une solidarité rurale/urbaine par une planification commune du développement résidentiel;
 2. de développer des mécanismes de juste compensation financière pour les territoires défavorisés par les critères actuels de répartition financière, et ce afin d'avoir une meilleure équité et un équilibre entre les zones rurales et

urbaines, selon un objectif de création de richesse sur l'ensemble du territoire régional ;

2) **Concernant le rôle des associations dans la gouvernance locale**, considéré comme étant un facteur fondamental tant pour la cohésion sociale que pour les services rendus à la communauté :

- de renforcer les mécanismes de concertation à l'intérieur de la démarche de planification régionale en associant à la fois la population, les représentants du monde associatif et socio-économique et les élus. Ceux-ci se devront de mieux s'informer sur les réalités des autres municipalités avec lesquelles ils sont amenés à travailler ou avec lesquelles ils partagent des ressources (ex. rivière) ;
- que les gestionnaires des programmes gouvernementaux ajustent leurs critères d'évaluation en matière de financement afin de tenir compte de la distinction entre les organismes communautaires et les organisations bénévoles et que leur financement soit adapté aux services offerts et aux besoins identifiés.

3) **Concernant la valeur du patrimoine**, les MRC considèrent que le patrimoine est un facteur de développement culturel et économique. Elles sont aussi sensibles à sa protection et à sa valorisation. Mais la reconnaissance du patrimoine n'est pas toujours considérée d'égale importance sur les territoires des MRC. Parfois, c'est le paysage qui est valorisé favorisant ainsi la ruralité, alors que dans d'autres cas, c'est l'architecture urbaine. Étant donné que tous les territoires possèdent des valorisations patrimoniales différenciées et particulières :

- que les MRC adoptent une politique de reconnaissance et de promotion du patrimoine, tant urbain que rural, afin de bonifier la dimension identitaire des populations.

CONCLUSION

L'étude empirique réalisée à partir de l'analyse de la dynamique territoriale de quatre MRC comportait un certain nombre de défis, compte tenu de ses approches multidisciplinaire et holistique, mariant des facteurs globaux (ententes commerciales) et locaux (qualité de vie), le complexe et le singulier, associant le social, l'environnemental et l'économique, positionnant le rural dans son rapport avec l'urbain, utilisant une panoplie d'outils, allant des données statistiques aux projections en passant par les diagnostics territoriaux et les groupes de discussion. C'est justement dans cette combinatoire, dirions-nous unique et ambitieuse, que réside son intérêt et son apport dans une perspective d'innovation et d'adaptation des politiques publiques aux réalités des communautés rurales. Autrement dit, associer les perceptions des acteurs aux données dites plus objectives (statistiques), tout en recherchant une cohérence, un sens, non délimités à l'avance par une théorie, mais induites rigoureusement par la recherche terrain et les données, et ce sur dix-huit mois, nous est apparu comme un exercice périlleux mais tout de même fructueux, dont nous résumons ci-dessous les grandes lignes.

Au départ, nous avons l'intuition – en comparant des territoires différenciés, dits à *fort développement* et à *fort potentiel*, selon la désignation de l'indice de développement, c'est-à-dire principalement à partir de la croissance économique – que nous obtiendrions des indications sur les facteurs influençant la dynamique territoriale, notamment celle des communautés rurales. En bout de piste, nous aurons réalisé, à travers un examen systématique, que les dynamiques territoriales animant les MRC sont toutes distinctes : elles ont leur propre territorialité. Les particularités des territoires, de même que la pluralité de leurs fonctions, se sont imposées à nous, selon une triple entrée, à savoir sociale, environnementale et économique, ne permettent plus, tant dans l'analyse que dans l'action, d'avoir recours à un modèle unique et non différencié ou à une clef maîtresse pour toutes les MRC québécoises et tous les milieux ruraux.

La recherche portait sur les contraintes et les conditions de succès qui expliquent pourquoi des MRC tirent ou non profit des facteurs exogènes et endogènes affectant leur développement. Pour ce, nous avons retenu sept questions et neuf hypothèses de recherche (voir annexe 7) dont nous reprenons brièvement les principaux résultats qui en découlent.

En premier lieu, il est possible d'affirmer que l'entrée en vigueur des accords de libre-échange (canado-américain puis nord-américain) a été associée à une modification significative de la dynamique territoriale des MRC. Deuxièmement, il appert que le succès économique d'une MRC dépend fortement de l'intensité des liens qu'elle réussit à tisser aux niveaux national et international dans les secteurs industriels présents sur son territoire : une MRC réussit si ses industriels réussissent à rester compétitifs et « branchés » au niveau international. Le succès économique des MRC dépend essentiellement de deux facteurs : d'abord, de leur capacité à diversifier leurs secteurs d'activité et à privilégier les secteurs particulièrement dynamiques, mais aussi de leur aptitude à s'adapter aux politiques gouvernementales qui semblent mal adaptées aux réalités des milieux ruraux.

Par la suite, la viabilité des territoires a été envisagée en termes de capital social et environnemental, l'aptitude à attirer et à retenir non seulement des entreprises, mais une diversité de résidents – villégiateurs, touristes, banlieusards, retraités, jeunes familles, jeunes, etc.) – peut faire la différence dans la vitalité de la dynamique territoriale d'une MRC. Cette viabilité, envisagée sous l'angle des mesures de protection de l'environnement et des politiques d'aménagement et de DD appropriées, apparaît comme un facilitateur dans un processus d'attractivité et/ou rétention des populations locales. De même, la qualité perçue de l'environnement social et biophysique, tant à l'interne qu'à l'externe, affecte la dynamique et le développement du territoire. Ce sont en fait les rapports aux ressources et à la nature qui influencent cette qualité.

Du point de vue du capital social, les caractéristiques démographiques des territoires marquent de façon importante la dynamique territoriale des MRC à l'étude. Les milieux ruraux doivent composer, avec plus ou moins de difficultés, avec ces caractéristiques, dont l'exode des jeunes pour les études et le travail, le vieillissement généralisé de la population et l'arrivée des baby-boomers en quête d'un nouveau mode de vie. Le mode de vie en milieu rural est alors appréhendé pour ses aménités, l'espace vu comme une richesse et valorisé pour ses qualités naturelles, son paysage, sa tranquillité, sa représentation « naturelle », voire idéalisée. Cette nouvelle donne modifie la composition socio-économique des communautés rurales, surtout en région périphérique, et risque de reproduire les inégalités urbaines dans le rural. En fait, ce brassage dans les mouvements de population et les fonctions du rural (de l'exploitation

des ressources, de l'agriculture, à la mise en scène de la campagne paysage), tant marchandes que non marchandes, posent la question de la cohésion sociale des territoires, notamment ruraux. Quelles seront donc les conséquences de cette différenciation à l'intérieur même d'une localité, ou entre les territoires ruraux, ou encore entre la ville centre et ses satellites ruraux ?

Au-delà de la recherche de la croissance économique à tout prix, paradigme niveleur et dominant, occultant les autres alternatives, la valorisation du capital social et du capital environnemental, encore sous-estimée, permettrait une réappropriation du territoire et une meilleure réponse aux besoins de la population, notamment pour les groupes plus défavorisés : les MRC, qui reconnaissent et intègrent ces composantes et font ainsi place à d'autres valeurs, semblent parvenir à insuffler un dynamisme positif sur leur territoire.

Enfin, nous n'avons pas pu vérifier l'hypothèse selon laquelle la dynamique territoriale révèle un contexte historique, géographique et culturel, dont la prise en compte est en quelque sorte un préalable au développement. Cette hypothèse découle d'une littérature scientifique, mais sa documentation aurait nécessité une recherche qualitative plus approfondie, centrée davantage sur les trajectoires sociospatiales des ruraux. Toutefois, nous demeurons persuadés qu'une reconnaissance de ces contextes et leur actualisation sont essentielles au DDV des MRC. Car, inéluctablement, la dynamique territoriale est affaire de stratégies d'acteurs, d'expression du leadership, d'expression citoyenne, de mise en débat (comment résoudre les enjeux et les inégalités ?) et d'harmonisation, voire de stratégies axées sur la complémentarité entre le rural et l'urbain, entre les territoires. Cela nous amène à un autre facteur associé de succès d'une MRC : l'intensité et la nature des liens (conflictuels, complémentaires, équitables) que les MRC réussissent à tisser avec les centres urbains. Les territoires ruraux, situés à proximité d'un pôle urbain d'importance, semblent bénéficier des avantages liés à l'emploi et à la localisation de ménages et d'entreprises. Mais s'agit-il alors de DDV ? Dans ce cas de figure, le rural deviendrait-il simplement une extension de la ville, perdant ainsi ses caractéristiques intrinsèques et distinctives ?

En résumé, cette recherche nous a appris :

1. que la transformation des communautés rurales (caractéristiques de leur mode de vie et de leur mode de travail ainsi que des valeurs qui s'y rattachent) entre dans une phase d'accélération ;
2. que les capitaux social et environnemental agissent dans la dynamique territoriale des communautés rurales et qu'ils sont centraux à leur dynamisation;
3. que cette prise de conscience et cette prise en compte de ces capitaux est en relation avec l'implication et la mobilisation des membres de la communauté territoriale autour d'objectifs et d'une vision commune ;
4. qu'il y a une nouvelle donne, une nouvelle demande sociale, notamment portée par la présence accrue des baby-boomers et les activités de non travail favorisant les communautés rurales ;
5. que les fusions municipales ont hypothéqué certains territoires (Fjord-du-Saguenay et Papineau) du moins dans leur devenir actuel ;
6. qu'il y a nécessité de penser les interventions sur les territoires de manière singulière et adaptative car il existe un malaise quant au peu d'adaptabilité des programmes gouvernementaux ;
7. qu'il y a nécessité de penser la dynamique territoriale en milieu rural en fonction des relations avec les centres urbains car les délimitations, les frontières sont brouillées : il y a de moins en moins de dichotomie entre le rural et l'urbain, mais plutôt une co-pénétration de ses catégories ;
8. que le dynamisme des MRC à *fort développement* n'est pas vraiment dû à une structure industrielle favorable et qu'il est, avant tout, dû à leur performance locale ;
9. que le contrôle de l'économie par des entreprises locales et par les acteurs locaux joue un rôle déterminant, surtout quand les conjonctures globales sont moins favorables (MRC du Fjord-du-Saguenay, mais aussi Drummond pour des raisons complémentaires).

À la lumière de ces observations, des pistes de réflexion sont soulevées.

- La première, sans être totalement nouvelle, a le mérite de mettre au premier plan la singularité des dynamiques territoriales. En effet, afin de valoriser le capital social et le capital environnemental propres à chaque territoire méroquin, et, conséquemment, de favoriser l'émergence de solutions adaptées aux réalités des milieux, comment est-il possible de faciliter une meilleure adaptabilité des programmes gouvernementaux existants et à venir ?
- Nous avons remarqué que ce qui influence le dynamisme des territoires relève de la performance locale mais ne s'y limite pas. En fait, les liens entre le rural et l'urbain, la valorisation des paysages, la qualité de vie (cadre, conditions, mode) et de l'environnement et surtout la présence de leaders multiples démontrant une démocratie participative vigoureuse, sont essentiels au renforcement de la dynamique territoriale des MRC. À cet effet, comment peut-on intégrer des indicateurs sociaux et environnementaux dans l'évaluation de la performance des MRC afin qu'ils soient non seulement éléments de mesure mais aussi des outils de développement pour les communautés ?
- Une nouvelle perspective, soit celle de la protection de la sociodiversité des territoires du Québec, à l'image de la biodiversité menacée, permet de poser un regard renouvelé sur les interventions et politiques publiques. En accord avec les premières pistes de réflexions, il apparaît qu'en considérant les différences sociales et culturelles, voire paysagères et environnementales des territoires, non pas comme des problématiques à solutionner mais comme des forces potentielles, nous encourageons l'implication et la mobilisation des individus dans le devenir de leur territoire. Il faut alors se questionner sur la façon de valoriser la sociodiversité, représentée par les divers modes de vie ruraux et caractéristiques culturelles (forestier, agricole, insulaire, etc.), dans le même sens que la biodiversité, tout en visant une amélioration des conditions de vie des populations actuelles. Comment amoindrir les inégalités, dans l'accès aux ressources et aux services, tout en maintenant et préservant la spécificité des territoires ruraux, vue comme un réservoir unique de compétences, de potentiel, de savoir-faire, témoignage d'une culture, d'un patrimoine, de la complexité ?

- Enfin, la question des liens entre les milieux ruraux et urbains qui se transforment, parfois au détriment des milieux ruraux, est au cœur des dynamiques territoriales. Dans le contexte d'une appropriation des territoires valorisés pour leur qualité de vie et la qualité de leur environnement (paysages), par une population à la retraite et souvent fortunée, comment favoriser un établissement humain équilibré et complémentaire? Comment répondre aux besoins des uns sans compromettre ceux des autres? Comment intégrer l'équité, la justice sociale et environnementale dans la prise de décision ?

Voilà autant de questions qui demeurent et qui mériteraient un approfondissement, un raffinement, selon une dynamique d'échanges en continu avec les gestionnaires de programmes, les décideurs et les leaders des territoires, afin de mieux adapter les politiques publiques territoriales aux nouvelles données et besoins des communautés locales afin d'éviter les effets non souhaités et maximiser les effets recherchés de toute intervention ou changement planifié, qu'il soit de sources privée ou publique.

RECOMMANDATIONS

Suite aux résultats de cette recherche sur la dynamique territoriale de 4 MRC et la contribution du privé à cette dynamique, nous formulons quinze recommandations.

- 1- les défis et les opportunités, présentés par la performance économique de la région d'Ottawa et par le déplacement des centres de gravité de la population et de la production vers cette région, soient examinés attentivement ;
- 2- une étude plus poussée des régions qui s'en tirent bien malgré leur éloignement géographique progressif des centres de gravité de la population et de la production, soit entreprise ;
- 3- un meilleur soutien gouvernemental soit apporté à la diversification de la structure industrielle des régions éloignées des centres. Or, si la structure industrielle traditionnelle des territoires, notamment des milieux ruraux, doit être supportée, particulièrement au niveau de la deuxième et troisième transformation, les autres secteurs d'activités liés, par exemples, au retour à la campagne des nouveaux retraités ou au travail à distance ou encore à la mise en valeur des paysages, doivent être encouragés à titre de diversification de la structure économique ;
- 4- les politiques gouvernementales peuvent jouer un rôle important pour soutenir les économies locales ; toutefois, il semble qu'elles ne soient pas assez adaptées, tant dans leur forme que dans leur contenu, aux réalités et singularités des communautés rurales, elles-mêmes diversifiées et ne constituant pas un seul bloc. À cet effet, nous recommandons une plus grande souplesse et adaptabilité des programmes gouvernementaux aux réalités locales prenant en compte la valeur multifonctionnelle et la géométrie variable des territoires ;
- 5- les MRC tiennent à jour une base de données, de préférence géoréférencées, sur les grandes variables (sociale, environnementale, paysagère, économique) du développement territorial durable viable, minimalement à partir des données secondaires (Statistique Canada par exemple) à l'aide de logiciels conviviaux et ce pour des fins de planification territoriale intégrée ;
- 6- le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) appuie et encourage (en mettant des ressources à la disposition des MRC), de concert avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), l'arrimage entre la planification environnementale et la planification territoriale ;
- 7- les MRC, au-delà d'un discours standardisé, adoptent des outils, des politiques/stratégies de développement territorial durable viable, à l'intérieur de leur schéma d'aménagement (ou d'un plan directeur environnemental), selon des objectifs bien identifiés, opérationnels et clairs, propres à chaque MRC ;
- 8- les gestionnaires et les élus tant des municipalités que des MRC puissent obtenir une formation adéquate et un soutien (ressources humaines, financement) afin de profiter des opportunités (ex. Kyoto), des programmes existants (ex. GESEM) ou des politiques à venir (Loi 118) en matière de DD ;
- 9- le MAMR et ses partenaires territoriaux, dans l'élaboration des politiques et

programmes, portent une attention particulière aux principes d'équité et de cohésion sociale en fonction des groupes sociaux plus démunis, qu'il s'agisse d'usages fonciers, de logement, de vie sociale et culturelle, de loisirs, de famille, d'intégration et de soutien aux personnes âgées et des jeunes, et que des indicateurs de suivi soient identifiés à cet effet ;

10- le MAMR et les autres ministères concernés intègrent des indicateurs de capital social et de capital environnemental, à l'échelle territoriale, afin que ces capitaux soient partie intégrante de l'évaluation du développement des communautés rurales ;

11- de reconduire les pactes ruraux qui ont redonné confiance au monde rural, permis de créer ou consolider des projets de développement et faciliter les relations entre les ruraux et les urbains afin de:

a) mobiliser la population locale et les néo-ruraux pour la réalisation de projets communs permettant la mise en valeur et la conservation du patrimoine rural, que ce soit en consommant des produits locaux, en contribuant au maintien d'une campagne vivante ou en valorisant des paysages traditionnels ;

b) promouvoir la multifonctionnalité de la ruralité (espace de production, espace de consommation, espace de détente, espace écologique, etc.) à l'aide de projets rassembleurs ;

c) encadrer le développement de la villégiature en appliquant dans les schémas d'aménagement un principe de précaution (particulièrement autour des lacs) qui consiste à ne pas ouvrir un secteur à l'urbanisation si les conséquences sociales et environnementales ne sont pas systématiquement évaluées et reconnues;

d) encourager les initiatives de « réseautage » territorial rural/urbain (ex : promotion commune, co-organisation d'événements), en misant sur des organisations décloisonnées et en travaillant sur des thématiques spécifiques et attrayantes du territoire.

12- les organisations de développement des territoires (CLD, SADC) assurent une représentativité importante des territoires ruraux, au sein de leur organisation, afin de favoriser une harmonisation des stratégies complémentaires de développement entre les communautés rurales et urbaines. Dans cette optique, il serait souhaitable :

a) d'établir un mécanisme régional de planification, à l'exemple des « *schémas de cohérence territoriale* » en France (SCOT), qui permettent une solidarité rurale/urbaine par une planification commune du développement résidentiel ;

b) de développer des mécanismes de juste compensation financière pour les territoires défavorisés par les critères actuels de répartition financière et ce afin d'avoir une meilleure équité et équilibre entre les zones rurales et urbaines, selon un objectif de création de richesse sur l'ensemble du territoire régional.

13- de renforcer, par une sorte de conditionnalité, les mécanismes de concertation à l'intérieur de la démarche de planification régionale en associant à la fois la population, les représentants du monde associatif et socio-économique et les élus.

Ceux-ci se devront de mieux s'informer sur les réalités des autres municipalités avec lesquelles ils sont amenés à travailler ou avec lesquelles ils partagent des ressources (ex. rivière) ;

14- les gestionnaires des programmes gouvernementaux ajustent leur critères d'évaluation en matière de financement, afin de tenir compte de la distinction entre les organismes communautaires et les organisations bénévoles et que ce financement soit adapté aux services offerts et aux besoins identifiés ;

15- que les MRC adoptent une politique de reconnaissance et de promotion du patrimoine, tant urbain que rural, afin de bonifier la dimension identitaire des populations.

BIBLIOGRAPHIE

- Aydalot, Philippe, *Économie régionale et urbaine*, Paris, Économica, 1985, 487 p.
- Breton, Philippe et Serge Proulx, 2002, *L'explosion de la communication, à l'aube du XXIe siècle*, Montréal, Boréal, 2002, 382 p.
- Breton, Philippe, *L'Utopie de la communication*, Paris, La Découverte, 1995, 151 p.
- Carrier, Mario, Côté, Serge, (dir.), *Gouvernance et territoires ruraux, Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, Sainte-Foy, Presse de l'Université du Québec, 2000, 343 p.
- Charbonneau, Johanne, Associations en réseaux et capital social collectif : bilan d'expériences et d'analyses, texte présenté dans le cadre du projet « social capital in action : thematic policy studies » projet de recherche sur les politiques, Montréal, INRS – Urbanisation, culture et société, 2005, 40 p.
- Côté, Gilles et Christiane Gagnon, « Gouvernance environnementale et participation citoyenne : pratique ou utopie ? Le cas du mégaprojet industrielle Alcan (Alma) », dans *NPS*, vol. 18, no 1, 2005, p. 57-72
- Côté, Serge. « Appropriation des technologies de l'information et développement régional: le cas du Bas-Saint-Laurent » dans Danielle Lafontaine et Nicole Thivierge, dir. *Les régions fragiles face à la mondialisation: stratégies communautaires, technologiques et culturelles d'innovation et de valorisation*. Rimouski, UQAR-GRIDEQ et Chicoutimi UQAC-GRIR, 1999, p.139-148.
- Divay, Gérard et Jacques Léveillé, *La réforme municipale et l'État québécois (1960-1979)*, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 1981, 198 p.
- Fortin, Marie-Josée et Christiane Gagnon, « An Assessment of Social Impacts of National Parks on Communities in Quebec (Canada) », *Environmental Conservation*, Vol. 26, no 3, 1999, p. 200-211.
- Gagnon, Christiane, « Développement durable et viable : enjeux sociaux et scientifiques », dans Danielle Lafontaine et Bruno Jean, *Territoires et fonctions. Des politiques aux théories : les modèle de développement régional et de gouvernance en débats*, tome 1, GRIDEQ/CRDT, 2005, p. 199-215.
- Gagnon, Christiane, *La recomposition des territoires. Développement local viable*, Paris, L'Harmattan, 1994, 271p.

- Gagnon, Serge, *L'échiquier touristique québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2003, 359 p.
- Jean, Bruno, *Territoires d'avenir : pour une sociologie de la ruralité*. Presses de l'Université du Québec, Québec, 1997, 318p.
- Klein, Juan-Luis et Lévesque, Benoît (dir.), *Contre l'exclusion : repenser l'économie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995, 319 p.
- Le Bot, Jean-Michel, *Du développement durable au bien public*, Paris, L'Harmattan, 2002, 297 p.
- Lévesque, Benoît et Lucie Mager, « Vers un nouveau contrat social ? Éléments de problématiques pour l'étude du régional et du local », dans Christiane Gagnon, Juan-Luis Klein, *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi, GRIR, 1992, p. 19-68.
- Lévesque, Benoît, « Le modèle québécois et le développement régional et local : vers le néolibéralisme et la fin du modèle québécois ? », dans Danielle Lafontaine et Bruno Jean, *Territoires et fonctions. Des politiques aux théories : les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*, tome 1, GRIDEQ/CRDT, 2005, p. 15-43.
- Lévesque, Maurice et White, Deena, « Le concept de capital social et ses usages », *Lien social et politiques*, no 41, printemps 1999, p. 23-33.
- Méda, Dominique, *Qu'est-ce que la richesse*, Paris, Aubier, 1999, 423 p.
- Taguieff, Pierre-André, *Résister au bougisme. Démocratie forte contre mondialisation techno-marchande*, Paris, Mille et une nuits, 2001, 202 p.
- Tellier, Luc-Normand, *Redécouvrir l'histoire mondiale. Sa dynamique économique, ses villes et sa géographie*, Montréal, Liber, 2005, 582 p.
- Vachon, Bernard (dir.), *Le Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Boréal, 1991, 311p.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Approches de recherche mises à contribution

Annexe 2 : La grande région du Saint-Laurent et les MRC de Drummond, du Fjord-du-Saguenay, de Memphrémagog et de Papineau. Une étude prospective topodynamique à l'horizon 2030.

Annexe 3 : État des lieux

- MRC du Fjord-du-Saguenay
- MRC de Papineau
- MRC de Drummond
- MRC de Memphrémagog

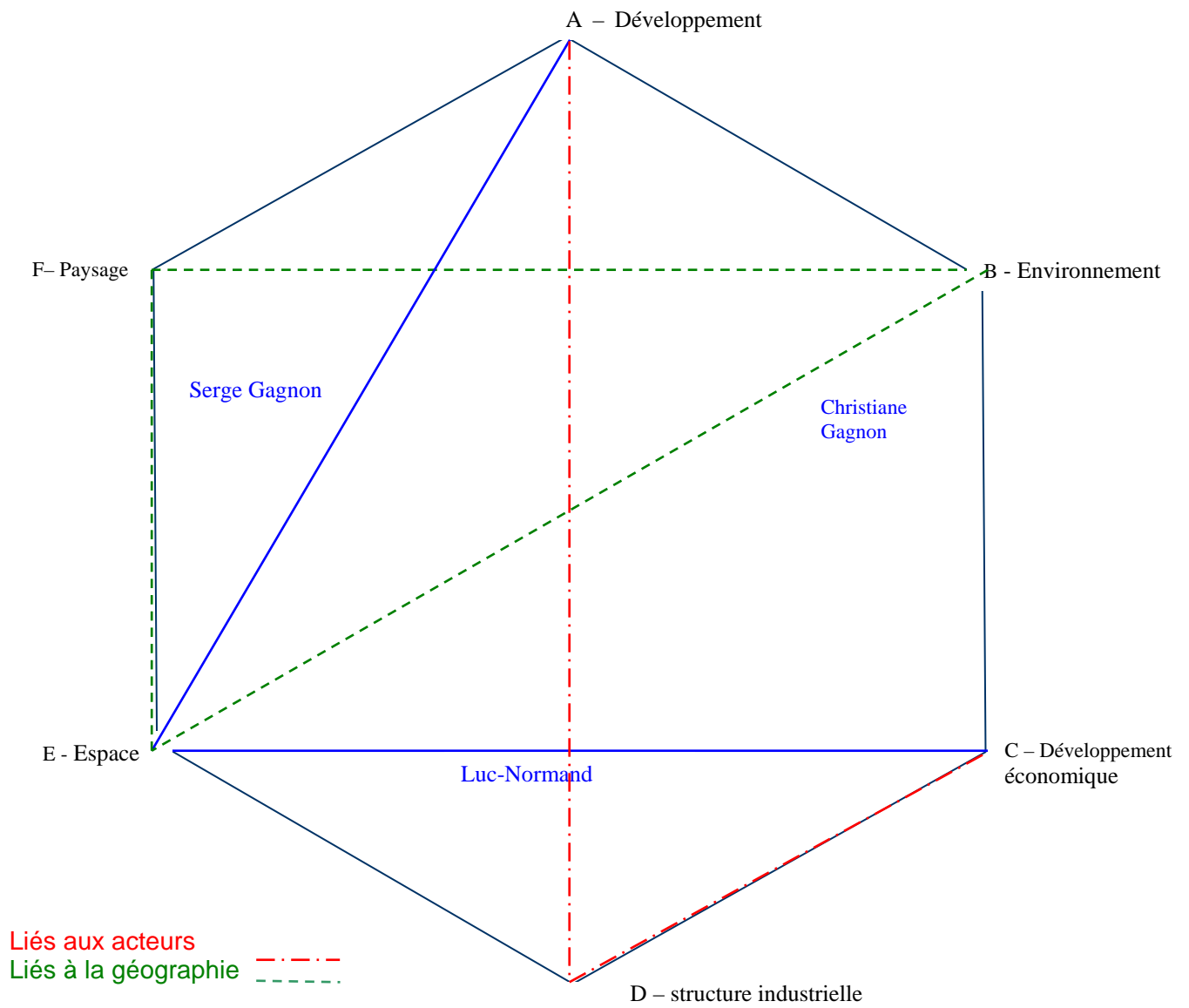
Annexe 4 : Cadre conceptuel ayant servi à la réalisation des états des lieux

Annexe 5 : Méthodologie des entrevues collectives

Annexe 6 : « Territoires et communautés rurales : une complémentarité de méthodes pour l'étude du développement territorial viable de MRC québécoises », article sur le projet, soumis pour publication

Annexe 7 : Questions et hypothèses

Figure 1 : Approches de recherche mises à contribution



Les MRC choisies pour fins de comparaison sont la MRC de Drummond et celle de Memphrémagog qui sont désignées dans le cadre de ce projet de recherche comme des MRC à *fort développement*, et les MRC de Papineau et du Fjord-du-Saguenay à *fort potentiel*¹⁴. Le comportement des quatre MRC dans le contexte du passage au libre-échange canado-américain en 1988, puis à celui de l'ALÉNA en 1994, a fait l'objet d'une attention particulière. Cet évènement commercial et international se voulait d'abord, dans cette recherche, un marqueur temporel afin de mesurer les modifications survenues avant et après 1991, année de recensement statistique.

La figure 1, représentant un hexagone ABCDEF, illustre la complémentarité des approches de recherche¹⁵. Le sommet A de l'hexagone réfère au développement social ; le sommet B, à l'environnement ; le sommet C, au développement économique ; le sommet D, à la structure industrielle régionale ; le sommet E, à l'espace géographique et le sommet F, au paysage.

- 1- L'approche du développement territorial durable, adoptée par Christiane Gagnon, correspond au triangle ABC. Elle met l'accent sur les liens qui existent entre le développement social, l'environnement et le développement économique, mais surtout sur leur interdépendance et intégration, dans un contexte d'interactions entre le local et le global.

¹⁴ La Direction du développement rural a établi un indice de développement afin d'offrir un appui plus important aux territoires les plus défavorisés socio-économiquement. Les termes à *faible potentiel* et *fort développement* s'inspirent de ces évaluations. Bien que cette terminologie porte à confusion, et que les catégories ne sont pas exhaustives (*fort développement* peut aussi recouvrir *fort potentiel*), elle a tout de même l'avantage ne pas instaurer une hiérarchie comparative, à notre avis ostracisante, entre des forts et des faibles, entre des territoires gagnants et perdants.

¹⁵ Remarquons que les sommets A (développement social), C (développement économique) et D (structure industrielle) renvoient au jeu des acteurs, tandis que les sommets B (environnement), E (espace géographique) et F (paysage) sont directement liés à la géographie. Les trois chercheurs touchent à la fois au jeu des acteurs et à l'espace. Les sommets A, C et D, liés au jeu des acteurs, intéressent à la fois Christiane Gagnon (sommets A et C), Luc-Normand Tellier (sommets C et D) et Serge Gagnon (sommet A). Les sommets B, E et F, liés à la dimension spatiale, interviennent dans les approches de Christiane Gagnon (sommet B), Luc-Normand Tellier (sommet E) et Serge Gagnon (sommets E et F).

- 2- L'approche de l'économie spatiale et de la topodynamique, développée par Luc-Normand Tellier, est basée sur la caractérisation des interactions entre le développement économique, la structure industrielle et l'espace géographique (triangle CDE).
- 3- L'approche de la géographie structurale, privilégiée par Serge Gagnon, est illustrée par le triangle EFA. Elle étudie les rapports entre l'espace, le paysage et le développement social.

Ces approches de recherche, dont la combinatoire est originale et pertinente à l'objet d'étude, ont conduit à l'utilisation de quatre méthodes d'analyse :

- 1- diagnostic territorial ou état des lieux (ÉDL) de chacune des quatre MRC selon un cadre de référence de DDV ;
- 2- entrevues collectives auprès de représentants stratégiques des quatre MRC ;
- 3- projections topodynamiques de population et de production à l'horizon 2030 pour la grande région du Saint-Laurent dont font partie les quatre MRC ;
- 4- analyse « shift and share » de l'emploi des quatre MRC visant à cerner l'impact de la structure industrielle et celui de la performance locale dans l'évolution de l'emploi de chaque MRC.

Nous ne reprendrons pas le détail de ces méthodes qui sont expliquées dans les annexes 1, 2, 3. Nous avons choisi une échelle temporelle élargie remontant à 15 ans et, pour les projections, à 30 ans.

ANALYSE TOPODYNAMIQUE

À partir de l'analyse de l'évolution topodynamique des populations et des productions des multiples subdivisions de la grande région du Saint-Laurent, il nous est permis de situer l'évolution des MRC de Drummond, du Fjord-du-Saguenay, de Memphrémagog et de Papineau dans le contexte de celle de leur grande région d'appartenance du Saint-Laurent.

La date de 1991 y revêt une importance particulière, d'une part, parce ce qu'elle correspond à la date de l'avant-dernier recensement, donc du début de la dernière période de dix ans pour laquelle nous disposons de statistiques fiables et, d'autre part, parce qu'elle coïncide avec les débuts de la négociation de l'ALÉNA (conclu en août 1992, signé en décembre 1992, entré en vigueur en janvier 1994 et précédé, en février 1988, par l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis).

La grande région du Saint-Laurent étudiée ici comprend 1 171 subdivisions de recensement réparties entre 13 régions, à savoir :

- 1- la Gaspésie ;
- 2- le Bas Saint-Laurent ;
- 3- la région Chaudière-Appalaches ;
- 4- le Saguenay-Lac-Saint-Jean ;
- 5- la région de Québec ;
- 6- la région Mauricie-Bois-Francs ;
- 7- l'Estrie ;
- 8- la région de Lanaudière ;
- 9- la région des Laurentides ;
- 10- la Montérégie ;
- 11- l'île de Montréal et Laval ;
- 12- l'Outaouais ;
- 13- la région d'Ottawa.

Les mouvements « topodynamiques » demeurent une des bases les plus fiables de la prospective de long terme. L'analyse s'appuie sur l'étude de ces mouvements pour entrevoir l'avenir démographique et économique des composantes de la grande région du Saint-Laurent au cours des vingt-cinq prochaines années.

L'approche topodynamique mise au point par le chercheur Luc-Normand Tellier en 1995 présente de nombreux avantages originaux :

- elle peut s'appliquer autant à l'étude de l'évolution spatiale des productions que des populations (et, contrairement aux modèles démographiques ou économiques traditionnels) ;
- elle peut s'appliquer autant aux niveaux intra-urbain, interurbain, régional, national, continental qu'intercontinental et mondial ;
- elle génère des projections qui demeurent cohérentes et vraisemblables même à très long terme (à 50 ou 60 ans), ce qui n'est nullement le cas des projections démographiques traditionnelles ;
- elle ne fonde aucune projection sur l'évolution observée d'un élément pris isolément, l'approche topodynamique étant basée sur une caractérisation du système de localisation pris dans son ensemble (il s'agit de reproduire l'évolution du système tout entier et non pas celle d'éléments particuliers du système).

Le présent rapport présente, à l'horizon 2030 :

- 1- des projections 1981-1991, 1981-2001 et 1991-2001 de l'évolution prévisible des populations de la grande région du Saint-Laurent en détaillant particulièrement tout ce qui a trait aux MRC de Drummond, du Fjord-du-Saguenay, de Memphrémagog et de Papineau ;
- 2- des projections 1981-1991, 1981-2001 et 1991-2001 de l'évolution prévisible des productions de la grande région du Saint-Laurent en détaillant tout ce qui a trait aux quatre MRC visées;
- 3- des projections 1981-1991, 1981-2001 et 1991-2001 de l'évolution prévisible des produits par habitant de la grande région du Saint-Laurent, en détaillant tout ce qui a trait aux quatre même MRC.

LES DONNÉES

Les données démographiques utilisées dans cette étude proviennent des recensements canadiens de 1981, de 1991 et de 2001. Les données de production de chacune des 1 171 subdivisions de recensement de la grande région du Saint-Laurent ont été plus difficiles à estimer. Elles l'ont été en répartissant entre les subdivisions de recensement du Québec le produit intérieur brut (PIB) du Québec de 1981, de 1991 et de 2001 (tel

qu'estimé par le Bureau de la statistique du Québec) au prorata des revenus d'emploi totaux de chaque subdivision (revenus d'emploi estimés lors des trois recensements considérés). Pour ce qui est de la région d'Ottawa qui se trouve en Ontario, nous avons dû estimer sa production en supposant que le ratio PIB / revenu d'emploi total était le même au Québec et en Ontario (ce qui n'est pas excessif).

Nous ne reprendrons pas ici la description des étapes de l'analyse topodynamique ni celle des indices caractéristiques des schémas de localisation, nous référons plutôt le lecteur au rapport du chercheur Tellier joint en annexe. En fait, dans ce qui suit, nous présentons les principales conclusions et remarques faites à partir des tableaux de l'étude.

DÉPLACEMENT CONSTANT VERS L'OUEST

En ce qui a trait au déplacement démographique, nous retenons un premier constat à savoir qu'il nous est permis d'affirmer que, dans la grande région du Saint-Laurent, le niveau général de concentration des populations et des productions subit des évolutions lentes qui ne laissent pas entrevoir de modifications radicales. Le centre de gravité de cette région devrait continuer à se déplacer vers l'ouest au même rythme que par le passé. Ainsi, la grande région de Montréal demeure encore le centre de gravité des populations et de production mais qui tend à se déplacer vers l'ouest ou vers la région d'Ottawa.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES POPULATIONS

Les projections topodynamiques (comme tout autre type de projections) sont le reflet de la période d'observation qui leur sert de base. Il convient toujours de les interpréter en gardant ce fait à l'esprit et en se demandant quelles sont la part du structurel et celle du conjoncturel dans les évolutions observées qui influencent les prévisions à long terme. Par exemple, il faut se demander dans quelle mesure les projections obtenues sont structurellement influencées par les crises économiques, les vagues inflationnistes, les événements politiques ou les décisions locales, provinciales, nationales ou internationales (comme celles qui ont donné naissance à l'ALÉNA).

De même, certaines tendances structurelles doivent aussi être interprétées avec circonspection. Ainsi, des localisations peuvent être indûment favorisées ou défavorisées à cause de certaines caractéristiques systémiques du modèle. Ainsi, le fait d'isoler la grande région du Saint-Laurent et de simuler son évolution en ignorant les évolutions qui l'environnent porte à conséquence. Il faut alors mettre les choses en perspective et faire preuve de jugement.

Les résultats ne prennent tout leur sens qu'à un niveau global et à celui des grandes tendances. Prendre trop à la lettre une projection ponctuelle sur vingt-cinq ans est dangereux. Les résultats par régions sont plus fiables que les résultats par subdivisions de recensement. De même, les projections sur dix ans sont plus fiables que celles sur vingt-cinq ans. Cependant, il faudra remarquer que, même sur une période de vingt-cinq ans, les projections que nous avons produites demeurent cohérentes et vraisemblables compte tenu des périodes observées sur lesquelles elles s'appuient.

Face à chaque série de projections, il faut se demander, premièrement, si elle est cohérente avec les tendances observées, deuxièmement, si elle n'est pas exagérément tributaire d'éléments plus conjoncturels que structurels et, troisièmement, si les tendances structurelles qu'elle reflète ne sont pas susceptibles de se modifier au cours de la période couverte par les projections. En somme, les projections fournissent un canevas de base à partir duquel on doit s'interroger méthodiquement sur l'avenir.

Évolution démographique et taux de croissance

En ce qui a trait aux territoires mercéens qui nous intéressent, leurs performances relatives quant à l'évolution démographique et à leur taux de croissance font ressortir :

1. la **détérioration évidente de l'évolution démographique de la MRC Fjord-du-Saguenay** ; tant une étude des taux de croissance, avant et après 1991, qu'un examen des projections témoignent de cela ;
2. la **grande stabilité de l'évolution démographique de la MRC de Papineau** dont la croissance démographique demeure la même avant et après 1991 ;
3. **l'amélioration de la performance démographique de la MRC de Drummond** au cours des dernières années, la période 1991-2001 étant plus dynamique que la période 1981-1991 ; la **même remarque** vaut, à un moindre degré, **pour la MRC de Memphrémagog**.

Les taux de croissance annuels moyens des populations des principales unités territoriales de chacune des quatre MRC confirment que les villes centres (ou de plus grandes importance) croissent davantage.

1. Drummondville, dans la MRC de Drummond, ainsi que Papineauville et Montebello, dans la MRC de Papineau, manifestent un dynamisme démographique beaucoup plus grand au cours de la période post-1991 qu'au cours de la période précédente. La même chose s'observe dans la partie de la MRC de Memphrémagog située hors de Magog (ville et comté).
2. L'inverse s'observe dans la partie de la MRC de Papineau située hors de Papineauville et de Montebello ainsi que dans l'ensemble de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Déterminer si l'introduction de l'ALÉNA explique en bonne partie ces évolutions contrastées reste à prouver. Cependant, la chose ne doit pas être exclue, au contraire, l'année 1991 semblant avoir été un point tournant.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES PRODUCTIONS

Évolution du PIB dans la grande région de Montréal

Cela nous amène à examiner l'évolution de la répartition du PIB de la grande région du Saint-Laurent entre ses différentes zones et à formuler les remarques suivantes :

- 1- le déclin tendanciel de la part du centre de l'agglomération de Montréal, cette part passant de 34,6 % en 1981 à environ 19 % en 2030.
- 2- Pendant la même période, la région d'Ottawa gagne les quelque 16 points que Montréal perd, sa part passant de 10,1 % en 1981 à environ 26 % en 2030 (on notera la grande différence qui existe, pour Ottawa, entre la projection 1981-1991 et les projections 1981-2001 et 1991-2001 ; l'année 1991 semble marquer un tournant radical en faveur de la croissance d'Ottawa).
- 3- Cela dit, dans la grande région de Montréal, la part de la région de Lanaudière passerait de 3,5 % en 1981 à environ 7 % en 2030 tandis que celle des Laurentides passerait de 4,2 % à environ 6,5 % pendant la même période. Les parts de la Montérégie et de l'Estrie se maintiendraient (encore que l'on observe un affaiblissement de la Montérégie dans les projections basées sur une période plus récente).

- 4- Hors de la grande région de Montréal, montent les parts des régions de Chaudière-Appalaches (passant de 3,9 % à environ 6 %) et de l'Outaouais (passant de 3,5 % à environ 4,5 % ; encore que l'on observe un affaiblissement de la performance relative de l'Outaouais dans les projections basées sur une période plus récente).
- 5- Par contre, les parts de Québec, du Saguenay – Lac-Saint-Jean, du Bas – Saint-Laurent et de la Gaspésie baisseraient. La part de l'ensemble de ces quatre régions, qui était de 16,4 % en 1981, tomberait autour de 9,6 % en 2030.

On aura remarqué que les évolutions démographiques identifiées vont de paire avec le déplacement vers le sud-ouest du centre de gravité des productions.

Évolution des taux de croissance annuels moyens de la production

Pour confirmer ou infirmer cette impression, nous nous sommes penchés sur les taux de croissance annuels moyens de la production de chaque région. Rappelons que les estimations de production sont basées sur une répartition du PIB total de la grande région du Saint-Laurent entre les 1 171 subdivisions qui la composent au prorata des revenus d'emploi totaux de chacune de ces subdivisions.

Première remarque : les taux de croissance associés à la projection 1981-1991 tranchent avec les taux qui correspondent aux projections 1981-2002 et 1991-2001. Cela illustre le fait que la date de 1991 marque vraiment une certaine rupture de tendance.

Après 1991, le mouvement vers le sud-ouest est relancé et devient particulièrement marqué. Sur les sept régions ayant les plus forts taux de croissance suivant la projection 1991-2001, cinq sont nettement au sud-ouest de la grande région du Saint-Laurent (soit Ottawa, Lanaudière, Laurentides, Estrie et Outaouais), alors que les quatre régions ayant les plus faibles taux de croissance suivant la même projection sont toutes situées au nord-est (Bas – Saint-Laurent, Québec, Saguenay – Lac-Saint-Jean et Gaspésie).

En ce qui a trait aux productions estimées et projetées ainsi que les taux de croissance annuels moyens de la production de chacune des quatre MRC de l'étude, il est clair que les périodes 1981-1991 et 1991-2001 font apparaître des contrastes frappants entre, d'une part, les MRC de Drummond et de Memphrémagog, qui font preuve d'une vigueur

renouvelée après 1991, et les MRC de Papineau et du Fjord-du-Saguenay, qui connaissent un certain plafonnement (dans le cas de Papineau) ou même un déclin (dans le cas du Fjord-du-Saguenay). La mise en parallèle des projections 1981-1991 et 1991-2001 est éloquentes à cet égard.

Un examen des taux de croissance annuels moyens confirme la différence d'évolution entre les deux groupes de MRC. Les deux premières voient leurs taux de croissance plus que doubler après 1991, tandis que les deux dernières les voient stagner (dans le cas de Papineau) ou régresser (dans le cas du Fjord-du-Saguenay). Encore une fois, l'année 1991 apparaît comme une année-charnière.

Cependant, malgré leurs similitudes, les cas de Papineau et du Fjord-du-Saguenay diffèrent profondément. La MRC du Fjord-du-Saguenay connaît une évolution qui s'inscrit parfaitement dans la relance du mouvement du centre de gravité des productions vers le sud-ouest au lendemain de 1991, ce qui n'est nullement le cas de la MRC de Papineau qui fait partie de la grande région d'influence d'Ottawa. Il est probable que la cause de la faible performance de Papineau s'explique non pas par la faiblesse du dynamisme d'Ottawa, mais, au contraire, par sa vigueur.

En effet, le développement de la région d'Ottawa est susceptible d'exercer un effet d'aspirateur sur sa périphérie lointaine où se trouve Papineau, alors qu'elle profite à sa périphérie immédiate par le biais de l'étalement urbain. On observe ce même phénomène dans la région de Montréal où la première couronne (où on retrouve Terrebonne, Blainville, Repentigny ou Brossard) profite de l'étalement urbain alors que la couronne la plus lointaine (où se trouvent Lachute, Saint-Jean-sur-Richelieu ou Sorel) peut en faire les frais.

Selon les résultats des productions et des taux de croissance annuels moyens de la production des zones constitutives des quatre MRC étudiées de 1981 à 2001 on remarque :

1. une nette remontée de la zone de Drummondville à l'intérieur de la MRC de Drummond à partir de 1991, alors que les taux de croissance de la production de Saint-Cyrille-de-Wendover et de Saint-Nicéphore connaissent une baisse relative et que le reste de la MRC garde la même vitesse de croisière avec un taux de croissance d'environ 3,6 % par année ;

2. une nette remontée, à partir de 1991, à l'intérieur de la MRC de Memphrémagog, de la ville de Magog, de la zone de Pottou et du reste de la MRC à l'exclusion du comté de Magog dont le rythme de croissance baisse un peu ;
3. dans la MRC de Papineau, une remontée, à partir de 1991, de Papineauville, alors que Montebello connaît un taux de croissance négatif, que Saint-André-Avelin voit sa croissance diminuer légèrement et que le reste de la MRC voit la sienne baisser significativement ;
4. dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, une baisse, à partir de 1991, des taux de croissance, à la fois, des zones de Chicoutimi, de Jonquière, de La Baie et du reste de la MRC.

ÉVOLUTION DES PRODUITS PAR HABITANT

Terminons notre analyse en jetant un coup d'œil sur l'évolution observée des produits par habitant entre 1981 et 2001 ainsi que sur les résultats de nos projections en termes de produit par habitant. L'examen des données permet de faire les observations suivantes :

- 1- alors que le produit par habitant de la région d'Ottawa a progressé à vive allure entre 1981 et 1991, sa progression s'est nettement ralentie depuis 1991 (N.B. : cette constatation n'est pas contradictoire par rapport aux remarques que nous avons faites précédemment concernant la montée de la région d'Ottawa en ce qui concerne la croissance de la part qu'elle représente dans la grande région du Saint-Laurent en termes de population et de production globale, y compris après 1991) ;
- 2- en termes de hausse du produit par habitant, la performance de la région Chaudière-Appalaches s'est grandement améliorée depuis 1991, son taux de croissance annuel moyen ayant été le plus élevé de toutes les régions de la grande région du Saint-Laurent entre 1991 et 2001 ;
- 3- la performance de Montréal, de Lanaudière, de l'Estrie, des Laurentides et de la Mauricie-Bois-Francs s'est aussi améliorée depuis 1991 en ce qui concerne la hausse du produit par habitant ;
- 4- la région du Bas-Saint-Laurent a vu son taux de croissance du produit par habitant baisser après 1991, alors que le Saguenay – Lac-Saint-Jean, la région de Québec et la Gaspésie voyaient le leur augmenter légèrement ;

- 5- on aura remarqué qu'entre 1981 et 1991, les taux de croissance annuels moyens du produit par habitant de Montréal et de Québec étaient négatifs ; heureusement, ils sont redevenus positifs après 1991.

Les données sur les produits par habitant et les taux de croissance annuels moyens du produit par habitant des quatre MRC à l'étude font ressortir les faits suivants :

1. dans les quatre MRC, le produit par habitant a progressé depuis 1981 et il devrait continuer à le faire ;
2. le taux de croissance annuel moyen du produit par habitant a augmenté significativement depuis 1991 dans la MRC de Drummond et, encore plus, dans la MRC de Memphrémagog, tandis qu'il a peu bougé dans les MRC de Papineau et du Fjord-du-Saguenay ;
3. l'avance très nette qu'avait la MRC du Fjord-du-Saguenay sur les trois autres MRC du point de vue du produit par habitant s'est même accentuée par rapport à la MRC de Papineau, elle s'est à peu près maintenue par rapport à la MRC de Drummond et elle s'est considérablement réduite par rapport à la MRC de Memphrémagog ; suivant nos projections, le produit par habitant de la MRC du Fjord-du-Saguenay pourrait cesser d'être supérieur et pourrait même devenir nettement inférieur à ceux des MRC de Drummond et de Memphrémagog si les tendances les plus récentes se maintiennent.

ANALYSE « SHIFT AND SHARE » DE L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES QUATRE MRC

Après avoir étudié l'évolution passée et projetée des populations, des productions et des produits par habitant, il est intéressant de se pencher sur l'évolution de l'emploi dans les quatre MRC à l'étude afin de déceler la partie des croissances et décroissances observées de l'emploi qui est attribuable à la composition industrielle des économies locales considérées et celle qui tient à la sur-performance ou à la sous-performance de chaque MRC dans chacun des secteurs industriels.

Grosso modo, l'analyse « shift and share » permet d'observer l'écart entre les taux de croissance nationale de l'emploi total du Canada entre 1981 et 1991 et entre 1991 et

2001 ; les taux de croissance structurelle, soit le taux de croissance de l'emploi qu'aurait eu chaque MRC, entre 1981 et 1991 et entre 1991 et 2001, si toutes ses industries avaient connu la même croissance que leurs équivalents au niveau national ; et enfin les taux de croissance observés de l'emploi des quatre MRC entre 1981 et 1991 et entre 1991 et 2001.

Les écarts entre les taux de croissance structurels et les taux de croissance nationaux s'expliquent par le fait que la structure industrielle d'une MRC diffère de la structure industrielle de l'ensemble du Canada. Quand cet écart est positif, cela indique qu'on retrouve dans la MRC considérée une plus grande importance des secteurs industriels en forte croissance que ce n'est le cas au niveau national. Un écart négatif signifie que la structure industrielle de la MRC la désavantage.

Les écarts entre les taux de croissance observés et les taux de croissance structurels s'expliquent par la performance relative des entreprises des secteurs industriels représentés dans la MRC par rapport à la performance des entreprises des mêmes secteurs au niveau national. Un écart positif indique qu'en moyenne, les entreprises locales ont eu une meilleure performance que leurs équivalents des mêmes secteurs au niveau national.

Les données observées font ressortir les faits suivants :

1. bien que la **MRC de Drummond** soit **désavantagée par sa structure industrielle**, elle réussit à **compenser** ce désavantage **par une performance locale remarquable** ; cela était, cependant, plus vrai entre 1981 et 1991 (alors que la performance locale de cette MRC était exceptionnelle) qu'entre 1991 et 2001 ;
2. bien que, comme la MRC de Drummond, la **MRC de Memphrémagog** soit **désavantagée par une structure industrielle défavorable**, elle réussit, elle aussi, à **compenser** ce désavantage **par une performance locale excellente** ; tout comme dans le cas de la MRC de Drummond, cette performance était bien meilleure entre 1981 et 1991 (alors qu'elle était encore meilleure que celle de la MRC de Drummond) qu'entre 1991 et 2001 ;

3. la **MRC de Papineau est passée d'une structure industrielle légèrement favorable** (observée entre 1981 et 1991) **à une structure industrielle très défavorable** ; sa performance locale est négative, cependant, elle semble s'être améliorée dans un contexte où la structure industrielle de la MRC s'affaiblissait (en somme, si les secteurs à forte croissance sont de moins en moins présents dans la MRC, les entreprises locales performant, en moyenne, mieux que leurs équivalents nationaux) ;
4. comme la MRC de Papineau, celle du **Fjord-du-Saguenay a vu sa structure industrielle passer du statut « légèrement favorable » à « légèrement défavorable »** ; cependant, alors que la performance locale des entreprises de la MRC de Papineau s'améliorait entre 1981-1991 et 1991-2001, la performance locale des entreprises de la MRC du Fjord-du-Saguenay est passée de positive à négative au cours de la même période.

La performance locale tout à fait exceptionnelle de la MRC de Drummond entre 1981 et 1991 a été, avant tout, le fait des secteurs suivants :

- 1- la fabrication ;
- 2- les services socioculturels, commerciaux et personnels ;
- 3- le commerce.

La faiblesse structurelle de l'emploi de cette MRC au cours de la même période tenait à l'importance du secteur de la fabrication. Entre 1991 et 2001, la même faiblesse structurelle était liée à l'importance du secteur des services aux entreprises et à celle du commerce de détail. Par contre, la performance locale des entreprises de la MRC est restée positive grâce, surtout, aux entreprises des secteurs suivants :

- 1- la fabrication ;
- 2- l'industrie des communications.

En ce qui a trait à la MRC de Memphrémagog, on note que la remarquable performance locale de la MRC entre 1981 et 1991 venait surtout des secteurs suivants :

- 1- les services socioculturels, commerciaux et personnels ;
- 2- la fabrication.

Entre 1991 et 2001, cette performance locale s'est amenuisée. Cependant, elle est demeurée positive grâce aux entreprises des secteurs suivants :

- 1- la fabrication ;
- 2- le commerce de détail.

Pour ce qui est de la MRC de Papineau, cette dernière est passée d'une structure industrielle légèrement favorable à une structure industrielle très défavorable par suite de l'augmentation de l'importance relative dans l'emploi total de la MRC des secteurs suivants :

- 1- la construction ;
- 2- la fabrication ;
- 3- le commerce de détail ;

et par suite de la réduction de l'importance relative du secteur du commerce de gros. Entre 1981 et 1991, la mauvaise performance locale de la MRC était surtout liée aux secteurs suivants :

- 1- les services socioculturels, commerciaux et personnels ;
- 2- l'administration publique ;
- 3- le commerce.

Entre 1991 et 2001, la faiblesse de la performance locale a diminué, mais elle persistait et elle était surtout attribuable à la baisse de l'emploi dans les secteurs suivants :

- 1- le commerce de gros ;
- 2- les mines.

Enfin, dans le cas de la MRC du Fjord-du-Saguenay, la détérioration de la structure industrielle n'est pas liée à une modification de l'importance relative des différents secteurs dans la composition de l'emploi local (le poids relatif des différents secteurs impliqués étant tout à fait stable). Elle tient tout simplement au manque de dynamisme, en termes de croissance de l'emploi, des secteurs présents dans la MRC. Par contre, l'affaiblissement de la performance locale des entreprises de la MRC, en termes de création d'emplois, semble être, avant tout, le fait des secteurs suivants :

- 1- la fabrication ;
- 2- le commerce de détail.

Il faut noter qu'entre 1991 et 2001, la variation de l'emploi due à la performance locale a été négative dans onze des seize secteurs de l'économie de la MRC du Fjord-du-

Saguenay (dans le cas de la MRC de Papineau, le nombre correspondant n'est que de six sur seize). Ce fait est particulièrement inquiétant.

CONCLUSION

Le tableau que nous venons de tracer de l'évolution démographique et économique de la grande région du Saint-Laurent est tout en nuances. Globalement, si, avant 1991, les zones en croissance et les zones en stagnation étaient distribuées sans trop de régularité à travers la grande région, un schéma spatial beaucoup plus net semble émerger depuis 1991. Ce schéma favorise nettement les régions du sud-ouest par rapport aux régions du nord-est.

En ce qui a trait à l'étude des quatre MRC, l'analyse topodynamique permet de convenir des grandes tendances suivantes :

1. l'année 1991 marque définitivement un point tournant dans l'évolution du développement des MRC à l'étude, tant du point de vue démographique que des taux de croissance et de production ;
2. Les tendances observées dans l'évolution des MRC à *fort développement* ainsi que les MRC à *fort potentiel* confirment le mouvement du centre de gravité des productions vers le sud-ouest ;
3. Les agglomérations urbaines et leurs périphéries semblent bénéficier des avantages de ces développements.

L'analyse « shif and share » corrobore ces premiers constats en démontrant que les structures industrielles des MRC à *fort développement* maintiennent une bonne performance, alors que les MRC à *fort potentiel* connaissent des transformations plus problématiques.

Cette nouvelle tendance résulte-t-elle de la mise en place de l'ALÉNA ou peut-elle s'expliquer par d'autres facteurs ? Encore difficile à ce stade de statuer sur cette question puisque différents aspects, abordés dans les ÉDL et lors des entrevues collectives, pourraient apporter encore plus de précisions à ces premières observations.

BIBLIOGRAPHIE

- Bourne, L.S. et J.W. Simmons, 1979, "Canadian Settlement Trends: An Examination of the Spatial Pattern of Growth, 1971-1976", Université de Toronto, Centre for Urban and Community Studies, *Major Report No. 15*.
- Bunting, Trudi et Pierre Filion, 1991, *Canadian Cities in Transition*, Toronto, Oxford University Press, 560 p.
- Simmons, J.W. et L.S. Bourne, 1984, "Recent Trends and Patterns in Canadian Settlement, 1976-81", Université de Toronto, Centre for Urban and Community Studies, *Major Report No. 23*.
- Simmons, J.W. et L.S. Bourne, 1989, "Urban Growth Trends in Canada, 1981-86: A New Geography of Change", Université de Toronto, Centre for Urban and Community Studies, *Major Report No. 25*.
- Simmons, Jim, 1991, "The Urban System", in Bunting, Trudi et Pierre Filion, 1991, *Canadian Cities in Transition*, Toronto, Oxford University Press, p. 100-124.
- Tellier, Luc-Normand et Boris Polanski, 1989, "The Weber Problem: Frequency of Different Solution Types and Extension to Repulsive Forces and Dynamic Processes", *Journal of Regional Science*, vol. 29, no. 3, p. 387-405.
- Tellier, Luc-Normand et Martin Pinsonnault, 1999, « Analyse des champs gravitaires: application au cas de l'agglomération montréalaise », communication présentée à l'ACFAS, 11 mai 1999.
- Tellier, Luc-Normand, 1989a, « Étude prospective de l'urbanisation au Cameroun », rapport soumis à l'ACDI, février, 180 p.
- Tellier, Luc-Normand, 1989b, « L'approche topodynamique: une nouvelle voie pour l'étude du développement », *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, XII : 2, été, p. 223-246.

- Tellier, Luc-Normand, 1989c, « Nouvel outil de recherche: l'approche topodynamique », *Réseau*, vol. 21, n° 2, octobre, p. 12-17.
- Tellier, Luc-Normand, 1992a, "From the Weber Problem to a "Topodynamic" Approach to Locational Systems", *Environment and Planning A*, vol. 24, p. 793-806.
- Tellier, Luc-Normand, 1992b, "Introduction to Topodynamic Analysis: A New Approach to Forecasting the Spatial Distribution of Population and Activities", INRS-Urbanisation, Culture et Société, Collection *Villes et développement*, 45 p.
- Tellier, Luc-Normand, 1992c, *Où va le système urbain marocain? Une analyse prospective topodynamique*, INRS-Urbanisation, Culture et Société, Collection *Villes et développement*, 69 p.
- Tellier, Luc-Normand, 1993, *Où va le système urbain nord-américain ? Une analyse prospective topodynamique*, Département d'études urbaines et touristiques, UQAM, Études, matériaux et documents 1, 200 p.
- Tellier, Luc-Normand, 1995, "Projecting the evolution of the North American urban system and laying the foundations of a topodynamic theory of space polarization", *Environment and Planning A*, Vol. 27, p. 1109-1131.
- Tellier, Luc-Normand, 1996, « Le Québec et ses régions à l'intérieur de la dynamique spatiale de l'économie mondiale », in Proulx, Marc-Urbain (dir.), *Le Phénomène régional au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec. p. 9-28.
- Tellier, Luc-Normand, 1997a, "A Challenge for Regional Science: Revealing and Explaining the Global Spatial Logic of Economic Development", *Papers in Regional Science*, vol. 76, n° 4, p. 371-384.
- Tellier, Luc-Normand, 1997b, « Prospective topodynamique du système urbain nord-américain », in Lacroix, Jean-Michel, *Villes et politiques urbaines au Canada et aux États-Unis*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 31-47.

Tellier, Luc-Normand, 2001, « Développement, inertie, déterminisme, volontarisme et fatalisme : le défi québécois face à l'évolution spatio-économique mondiale », *Organisations et territoires*, vol. 10, n° 3, automne 2001, p. 79-87.

Tellier, Luc-Normand, 2002, *Étude prospective topodynamique du positionnement de la grande région de Montréal dans le monde aux horizons 2012, 2027 et 2060*. Département d'études urbaines et touristiques, UQAM, Études, matériaux et documents 18, 120 p.

Tobler, Waldo, 1976, " Spatial Interaction Patterns ", *Journal of Environmental Systems*, vol. 6, n° 3, p. 269-299.

Tobler, Waldo, 1981, "A Model of Geographical Movement", *Geographical Analysis*, vol. 13, n° 1, p. 1-20.

État des lieux (déjà remis et à venir sur cd-rom)

Cadre conceptuel ayant servi à la réalisation des états des lieux des MRC

Principes et objectifs de développement durable	Sous- enjeux	Questions	Variables à mesurer	Indicateurs identifiés
ENJEU 1 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES				
Promouvoir une politique démographique appropriée (cf. principe n°8 de DD)	Pallier la baisse démographique	Quelle est l'évolution de la population de 1986 à 2001 ?	Population	(1) Population totale
			Évolution démographique	(2) Variation de la population
			Structure démographique	(3) Distribution de la population selon les groupes d'âge (0-14 ; 15-29 ; 30-64 ; 65+)
ENJEU 2 : ÉCONOMIE				
Promouvoir le développement économique des communautés (cf. principe n°12 de DD)	Secteur d'activités économiques dynamiques	Quelle est la dynamique des entreprises ?	Structure de l'emploi	(8) Arrivée/départ d'entreprises
				(9) Évolution des emplois selon les grands secteurs d'activité (primaire, secondaire et tertiaire)
				(11) Emplois temps plein/partiel
Éliminer la pauvreté et réduire les différences de niveaux de vie (cf. principe n°5 de DD)	Création d'emplois et réduction des inégalités	Quelle est la situation actuelle en matière d'emploi ?	Chômage	(12) Taux de chômage
				(13) Taux d'emploi (rapport emploi/population)
		Quel est le niveau de revenu des familles ?	Revenu familial	(14) Revenu moyen des familles
				(15) Revenu personnel
	Transferts gouvernementaux	(16) Revenu de transferts gouvernementaux		

Principes et objectifs de développement durable	Sous- enjeux	Questions	Variables à mesurer	Indicateurs identifiés
ENJEU 3 : VALORISATION DU PATRIMOINE				
Reconnaître les connaissances que les acteurs locaux ont de leur milieu (cf. principe n°22 de DD)	Valorisation pionnière (<i>in visu</i> – par le regard)	Comment les acteurs locaux valorisent-ils leur territoire ?	État de la valorisation pionnière	(17) Cartes postales
				(19) Représentations picturales (toiles de peintres)
				(20) Toponymie
				(21) Guides touristiques locaux (évolution de l'image du territoire)
Reconnaître l'identité, la culture et les intérêts des communautés (cf. principe n°22 de DD)	Perception du territoire (<i>in situ</i> – sur le terrain)	Quelle perception les communautés ont de leur territoire ?	Profil de la perception actuelle	(22) Éléments naturels et culturels valorisés par la population locale
				(23) Valeur accordée au territoire des schémas d'aménagement
				(24) Données sur le patrimoine (mises en valeur et classement)
				(25) Existence d'institutions vouées à la valorisation du patrimoine local

Principes et objectifs de développement durable	Sous- enjeux	Questions	Variables à mesurer	Indicateurs identifiés
ENJEU 4 : RELATION RURALE- URBAINE				
Gérer l'occupation du territoire (cf. principe n°4 et 11 de DD)	Mobilité des populations : contenir l'étalement urbain	Comment se présente la situation des travailleurs en ce qui concerne leur lieu de travail par rapport à leur lieu de résidence ?	Mouvements pendulaires	(27) Lieux de travail
		Le territoire bénéficie-t-il d'infrastructures adéquates de communication ?	Présence de technologies	(29) Couverture haute vitesse et cellulaire
	Activités oisives : Assurer un aménagement durable	Quels sont les sites et les types d'activités de villégiature et de tourisme ?	Villégiature et tourisme	(30) Sites et pratiques récréotouristiques (sites d'observation, kiosques, aires de pique-niques) (31) Baux de villégiature (nombre et évolution) (32) Type d'établissements hôteliers (nombre)
Assurer aux citoyens, les services urbains dont ils ont besoin (cf. principe n°3 de DD)	Présence de population urbaine : répondre à la demande de services	Constate-t-on une affluence particulière vers certains services dans les centres urbains ?	Services	(34) Demande à la CPTAQ (évolution et type) (35) Type de commerces (évolution) (36) Utilisation des services de santé

Principes et objectifs de développement durable	Sous- enjeux	Questions	Variables à mesurer	Indicateurs identifiés
ENJEU 5 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT				
Intégrer l'environnement dans le processus de développement (cf. principes n°2, n°4 de DD)	Adoption et mise en œuvre de politique et stratégie de protection de l'environnement	Existe-t-il des politiques et règlements actuellement en vigueur ?	Réglementations environnementales	(37) Existence de politique micro régionale de protection de l'environnement
		Quels sont les secteurs couverts par ces politiques et règlements ?		(38) Secteurs de la politique (eau, forêt, faune, etc.)
		Existe-t-il une stratégie de développement durable ?	Pratique verte (collecte sélective, gestion des matières résiduelles, lieux d'enfouissement)	(39) Évolution et état de la collecte sélective
		Existe-t-il des initiatives de pratiques vertes ?		(40) Gestion des matières résiduelles (évolution du tonnage)
Protéger la ressource eau (cf. principe n°23 de DD)	Un usage approprié de l'eau	La ressource eau est-elle adéquatement utilisée ? Est-elle adéquatement gérée ?	Usage de l'eau	(41) Localisation des lieux d'enfouissement (43) Spéculation foncière (coût et disponibilité des terrains)
Assurer aux communautés, une bonne qualité de l'air	Réduction la pollution atmosphérique	Quel est l'état actuel de la qualité de l'air ?	Pollution atmosphérique	(44) Consommation d'eau (en gallons) (45) Nombre d'avis de bouillir (46) Particules fines et ozone

(cf. principe n° 23 de DD)				
----------------------------	--	--	--	--

Principes et objectifs de développement durable	Sous- enjeu	Questions	Variables à mesurer	Indicateurs identifiés
ENJEU 6 : QUALITÉ DE VIE				
Assurer aux communautés une qualité de vie (cf. principe n°3 de DD)	Création de plus d'espaces récréatifs	Existe-t-il des espaces récréatifs et des parcs ? Sont-ils à proximité des lieux de résidence ?	Parcs et espaces verts	(47) Nombre de parcs
				(48) Proximité des parcs par rapport aux secteurs résidentiels
	Des infrastructures variées de culture et loisirs	Quelles sont les infrastructures de culture et de loisirs mises à la disposition de la communauté ?	Infrastructures culturelles et de loisir	(49) Nombre d'infrastructures culturelles et de loisir
				(50) Nombre de km de piste cyclable
	Développement humain	Quelle est la situation du suicide dans la communauté ?	Suicide	(54) Taux de suicide (par MRC)
		Quelle est l'évolution de la criminalité dans la communauté ?	Criminalité	(55) Variation du nombre de délits
	Facilité d'accès à la propriété	Quel est l'état de la situation du logement ? Quels sont les problèmes d'accès à un logement ou à une propriété ?	Propriété et logement	(56) Nombre de logements possédés
				(57) Nombre de résidences secondaires
				(58) Nombre de logements loués
				(59) Loyer brut moyen
(60) Valeur moyenne des logements				
			(7) Valeur foncière	

				(61) Situation des logements locatifs par rapport aux centres commerciaux et industriels
				(62) Taux d'inoccupation des loyers (villes de 10 000 habitants et plus)

Principes et objectifs de développement durable	Enjeux /thématiques	Questions	Variables à mesurer	Indicateurs identifiés
ENJEU 7 : ÉQUITÉ ET COHÉSION SOCIALE				
Intégrer les femmes dans le processus de développement (cf. principe n°20 de DD)	Place des femmes	Quel est l'effectif de la population féminine ?	Population féminine	(63) Taux de féminité (% des femmes par rapport à l'ensemble de la population)
		Quel est l'effectif des ménages monoparentaux ?	Ménages	(64) Répartition selon la situation familiale (monoparentalité, autres)
		Quelle est la participation des femmes à la vie politique locale ?	Participation des femmes à la vie politique locale	(65) Pourcentage de femmes élues au conseil municipal
		Quel est le niveau de scolarité chez les femmes ?	Niveau de scolarité chez les femmes	(66) Niveaux de scolarité (primaire, secondaire, postsecondaire) selon le sexe
		Quelle est la situation des femmes sur le marché du travail ?	Emploi chez les femmes	(67) Rapport emploi-population selon le sexe (68) Taux de chômage chez les femmes
Intégrer les jeunes dans le processus de développement (cf. principe n°21 de DD)	Place des jeunes	Quelle est la situation des jeunes sur le marché du travail ?	Emplois chez les jeunes	(69) Taux de chômage chez les jeunes
				(70) Taux d'activité des jeunes
Assurer aux aînés, un environnement épanouissant (cf. principe n°1 et 3 de DD)	Place des aînés	Quels types de services sont offerts aux aînés ?	Service aux aînés	(71) Types de services aux aînés (loisirs, maintien à domicile, etc.)

Assurer aux plus démunis un minimum de services vitaux (cf. principe n°1 et 3 de DD)	Place aux plus démunis	Quels types de services sont offerts aux plus démunis ?	Service aux plus démunis	(72) Types de services aux plus démunis
---	------------------------	---	--------------------------	---

Principes et objectifs de développement durable	Enjeux / thématiques	Questions	Variables à mesurer	Indicateurs identifiés
ENJEU 8 : GOUVERNANCE ET PARTICIPATION CITOYENNE				
Favoriser la création et le dynamisme des associations et groupes communautaires (cf. principe n°10 de DD)	Vie associative dynamique	Existe-t-il des associations et groupes environnementaux dans la communauté ? Quels types d'activités sont mis en œuvre par ces associations et groupes environnementaux ?	Présence de comités et d'associations	(74) Nombre de comités et associations (75) Types de comité et association (sociopolitique, jeune, soutien à la création d'emploi et à la formation, coordination, etc.)
Favoriser la participation des citoyens, à la vie de leur communauté (cf. principe n°10 de DD)	Participation à la vie municipale	Les citoyens participent-ils à la gestion et à la résolution des problèmes de la communauté ?	Participation élection	(76) Taux de participation aux élections municipales

MÉTHODOLOGIE DES ENTREVUES COLLECTIVES

Pour compléter l'étude des facteurs influençant la dynamique territoriale des MRC avec l'objectif de comprendre les contraintes et les conditions de succès du développement des communautés rurales, les entrevues collectives viennent compléter l'approche méthodologique de l'analyse socio-environnementale. Cette méthode d'analyse s'inscrit dans un courant de recherche appliquée qui porte à la fois sur l'évaluation des incidences sociales et environnementales du changement planifié et à la fois sur la planification territoriale du DDV. La pertinence de la méthode socio-environnementale s'appuie sur la mise en lien des conditions « objectives »¹⁶ de vie d'un milieu donné, de l'état de l'environnement à l'échelle d'un territoire et des représentations d'acteurs par rapport à ce même territoire.

Les conditions « objectives » des milieux de vie ont été analysées en fonction d'enjeux territoriaux, mesurés selon un certain nombre de variables et d'indicateurs. La compilation des résultats a permis de faire un portrait longitudinal du capital environnemental, culturel, patrimonial, économique des MRC cibles, soit l'état des lieux (ÉDL), qui se rapproche du diagnostic territorial, mais qui s'en distingue en ce sens qu'il est moins centré sur l'analyse stratégique provenant du domaine des sciences administratives.

Or la démarche méthodologique socio-environnementale pose la question des compétences d'un territoire, vues comme un construit social, afin d'éclairer des avenues possibles de planification et d'action. Intervient alors les questions sur la satisfaction des besoins fondamentaux, l'acceptabilité sociale des changements proposés et la gestion des crises sociospatiales, dont celle de la place du rural face à l'urbanisation croissante et à la mondialisation.

¹⁶ C'est-à-dire plus sur la base des données statistiques et documentaires, soit des données de deuxième main.

C'est grâce aux entrevues collectives que nous avons été en mesure de valider, voire de bonifier, par des données qualitatives, les résultats des ÉDL. Ces derniers étaient présentés aux acteurs du milieu et ont servi d'outil de discussion lors des rencontres en vue de :

- 1) recueillir les perceptions ;
- 2) valider les résultats obtenus ;
- 3) permettre leur réappropriation.

La composition des groupes de discussion, l'organisation des rencontres et la distribution des documents préparatoires aux rencontres ont été assurés par des représentants des MRC, souvent le directeur général (DG) ou un agent de développement, avec qui nous étions en contact. Les consignes soumises demandaient aux représentants des MRC de solliciter entre huit et quinze intervenants des milieux ruraux et urbains, des représentants de divers organismes couvrant l'ensemble des problématiques territoriales à savoir politique, économique, environnement, sociale et communautaire.

Cette technique d'enquête a l'avantage de mettre en relation les acteurs du milieu de divers horizons et de favoriser la prise en compte des perceptions et réalités de chacun d'eux. Ils peuvent aussi s'approprier les résultats présentés et, par les échanges qui s'ensuivent, partager leurs réflexions et développer de nouvelles façons d'entrevoir les dynamiques territoriales. Notons toutefois que la composition des groupes, différents d'une MRC à l'autre, rend les résultats peu homogènes et peut-être même incomplets lorsque que certains secteurs du développement ne sont pas représentés. Les nuances apportées aux ÉDL par les acteurs impliqués de leur MRC garantissaient toutefois des données qualitatives pertinentes pour notre étude. D'ailleurs, une nouvelle version (finale) de l'ÉDL a été produite au cours des mois suivants et envoyée, format écrit et électronique, soit au préfet, soit au DG.

Pour préparer les intervenants à la rencontre, nous transmettions au DG l'ÉDL ainsi qu'un questionnaire d'accompagnement que celui-ci retransmettait aux participants choisis (ce qui, dans un cas, n'a été fait par le DG qu'une journée avant la rencontre). Le questionnaire, ramassé le jour des rencontres, servait à compléter les données et recevoir les recommandations des acteurs.

Le déroulement des rencontres se faisait en trois étapes. La première consistait à faire une révision des grands constats des états des lieux par enjeu. Un échange sur les résultats suivait la présentation de chacun des enjeux. En deuxième lieu et pour clore cette revue des ÉDL, trois questions générales étaient soumises à discussion, à savoir :

- 1- En quoi la qualité des liens entre le rural et l'urbain influence la dynamique d'un territoire ?
- 2- Eu égard au développement économique de votre MRC, quel a été l'apport des récentes politiques gouvernementales québécoises ?
- 3- Comment une approche axée sur les principes de DDV peut-elle favoriser le développement de votre territoire ?

Lors de la troisième étape de la rencontre, nous présentions les résultats des projections topodynamiques et de l'analyse « shift and share », avec le chercheur responsable de cette étude, également en vue de recevoir les commentaires et appréciations des acteurs. Soulignons que cette troisième partie de rencontre n'a été réalisée que dans trois MRC. Le temps qui a été alloué par la MRC de Memphrémagog ne nous a pas permis de partager ces projections et analyses avec les participants.

Les échanges étaient animés par une intervenante de l'équipe de recherche, accompagnée d'au moins un chercheur universitaire attiré. Cette présence nous était importante dans la mesure où les enjeux portant sur les facteurs qui influencent la dynamique territoriale concernent non seulement les décideurs des MRC mais aussi la communauté universitaire. L'approche favorisait aussi une démarche qui portait sur le dialogue entre les décideurs locaux et les chercheurs. Dans ce sens, les modalités des rencontres se situaient dans le cadre d'une démarche de type recherche-action.

Les rencontres ont été enregistrées et retranscrites. Toutefois, dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, des problèmes techniques nous ont obligé à compléter le verbatim à partir des notes prises durant la rencontre. Un compte rendu à partir de prise de notes a également été réalisé pour chacune des rencontres dans les MRC.

Le tableau suivant présente les caractéristiques des rencontres par MRC : nombre de participant, date et durée et nombre de questionnaires compilés.

MRC	Date	Durée	N ^{bre} de participants	N ^{bre} de questionnaires
-----	------	-------	----------------------------------	------------------------------------

				es compilés
Fjord-du-Saguenay	18 novembre 2005	3 h 30	11 (6 hommes, 5 femmes)	5
Drummond	25 novembre 2005	3 h 30	11 (9 hommes, 2 femmes)	6
Memphrémagog	2 décembre 2005	1 h 45	6 (3 hommes, 3 femmes)	3
Papineau	9 décembre 2005	3 h 15	10 (7 hommes, 3 femmes)	5

Ainsi, entre le 18 novembre et le 9 décembre 2005, 38 personnes de quatre MRC différentes ont été rencontrées.

Comme nous l'avons souligné, l'application de cette méthodologie, malgré son intérêt, a connu quelques difficultés puisque l'équipe de recherche était dépendante du bon vouloir et de l'intérêt du DG face à cette recherche. En outre, la composition des groupes n'était pas forcément représentative des divers enjeux représentés dans les ÉDL.

Territoires et communautés rurales : une complémentarité de méthodes pour l'étude du développement territorial viable de MRC québécoises

Christiane Gagnon
Université du Québec à Chicoutimi, Département des sciences humaines, 555
boul. de l'Université, Chicoutimi (Québec), Canada, G7H 2B1
418 545-5011, poste 5392

Serge Gagnon
Université du Québec en Outaouais, Module des sciences sociales, Case postale
1250, succursale Hull, Gatineau (Québec), Canada, J8X 3X7
819 595-3900, poste 2263

Luc-Normand Tellier
Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines et touristiques,
Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal (Québec), Canada, H3C 3P8
514 987-3000, poste 8554

Koassi D'Almeida
Université du Québec à Montréal, Institut des sciences de l'environnement, Case
postale 8888, succursale centre-ville, Montréal (Québec) Canada, H3C 3P8
514 987-4717

Marie-José Fortin
Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention
régionales (GRIR), 555 boul. de l'Université, Chicoutimi (Québec), Canada, G7H
2B1
418 545-5011, poste 5534

Résumé

Les territoires ruraux connaissent de profonds changements, accélérés par la technologie, la mobilité des biens et des services, le néolibéralisme, etc. Ce contexte de transformation de la ruralité impose de revoir les instruments d'observation et d'analyse traditionnels. Le présent article s'inscrit dans une telle perspective. Il présente, en trois temps, la démarche méthodologique multidisciplinaire adoptée dans une recherche, qui a pour objectif de mieux saisir les facteurs agissant sur la dynamique de développement de territoires mercéens, notamment les relations villes/campagnes. Dans un premier temps, la problématique sur la ruralité contemporaine est exposée, ensuite, les paradigmes du développement territorial et celui du développement durable et viable (DDV),

enfin, les trois méthodes d'analyse retenues soit topodynamique, géostructurale et socio-environnementale. En conclusion, les auteurs arguent sur la pertinence d'adopter une telle approche territoriale du développement durable et viable qui combine trois perspectives d'analyse.

Une ruralité en redéfinition

On assiste à une intégration grandissante des économies à l'échelle mondiale. Des accords commerciaux, comme celui de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)¹⁷, sont signés en vue de faciliter l'élargissement des débouchés et de supprimer les droits de douane entre les États faisant ainsi disparaître, théoriquement, de nombreuses entraves à la libre circulation des ressources et des biens. De telles stratégies économiques, appuyées par des politiques, ont des répercussions au niveau des territoires. Si des impacts positifs peuvent être associés à la mondialisation économique, particulièrement pour les entreprises multinationales, il reste que de nombreux impacts négatifs s'ensuivent, notamment dans les sphères du social, de l'environnement et de la culture. Ceux-ci se manifestent concrètement dans des territoires. Ainsi, bien avant son entrée en vigueur, Higgins, Martin et Raynauld (1970) avaient souligné que l'ALENA était susceptible d'accentuer le déclin des régions canadiennes faibles.

Conjugués à la modernisation de la production, ces divers changements provoqués par la globalisation des économies et des capitaux ont entraîné une véritable recomposition territoriale depuis les années 80. Or, dans cette vaste et profonde mutation, les territoires les plus vulnérables pour faire face à ces changements sont souvent des régions « périphériques » (Côté, Proulx et Klein, 1992) et des communautés rurales (Carrier et Côté, 2000). Il y a donc lieu de comprendre les transformations des territoires ruraux, sur une période longitudinale, en utilisant notamment les initiatives de libre-échange et d'unions

¹⁷Citons aussi la zone de libre échange entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le Mercosur entre le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay ainsi que l'accord commercial entre la Communauté européenne et le Mercosur.

douanières comme marqueurs temporels. Ces transformations rappellent, dans leurs dimensions matérielles et politiques, l'*interdépendance* entre les territoires, depuis l'échelle mondiale jusqu'à la localité, et particulièrement entre la ville et la campagne.

De tels changements, parfois dramatiques, invitent aussi à réfléchir sur les pratiques de gouvernance et le pouvoir des acteurs sociaux. Laganier et ses collaborateurs soulignent ainsi le phénomène de « disjonction entre l'origine spatiale du phénomène et le lieu de manifestation de ses effets » (Laganier et al., 2002, 6) et les difficultés de régulation qui en résultent. Plusieurs acteurs territoriaux éprouvent en effet des problèmes sérieux à maîtriser le changement, ce qui inhibe le développement de leur territoire d'appartenance. D'autres, au contraire, arrivent à le transformer en facteur de succès. Comme le mentionnaient Benko et Lipietz (1992), des territoires perdent alors que d'autres gagnent, c'est-à-dire font preuve de résilience en démontrant des capacités de s'adapter au changement. Comment expliquer ces dynamiques territoriales différenciées ? Comment aussi, eu égard à ce contexte de changement, penser les stratégies de développement ?

Un des facteurs explicatifs concerne l'appréhension du monde y incluant la conception même du développement. Celle privilégiée par le paradigme du DDV aborde le développement comme étant un processus multidimensionnel, temporalisé et solidaire qui vise à répondre « aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leur propres besoins » (CMED, 1988 : 51). Dans une perspective d'équité sociale et de solidarité, le qualificatif « viable » permet de mettre l'accent sur l'humain, la qualité de vie, de même que la justice sociale et environnementale (Gagnon, 2002). En relation avec la compréhension de la dynamique des territoires dits ruraux, cela signifie que les caractéristiques sociospatiales et la vision du projet de territoire privilégiée par les acteurs pourraient agir comme des facteurs endogènes de réussite, dont le poids pourrait être tout aussi important que celui de facteurs exogènes, tels la mondialisation et son corollaire, les traités commerciaux comme celui de l'ALÉNA.

Bien que le DDV demeure un paradigme en construction (Brodagh, 2001 ; Waaub, 1991), il permet d'associer, dans une même démarche transversale, les sphères de l'environnement, du social et de l'économique et, maintenant, du territoire et de sa gouvernance. À ce titre, il interpelle l'interdisciplinarité, l'intersectorialité ainsi que des approches d'analyse multiples et combinatoires. De même, le paradigme territorial du développement (en construction) valorise l'approche intersectorielle, de façon heuristique et méthodologique (Lafontaine, 2005).

Le présent article s'inscrit dans l'exploration de ces deux paradigmes, à travers une recherche empirique en cours qui vise à mieux saisir les facteurs agissant sur la dynamique de développement de territoires mercéens, notamment les relations villes/campagnes. L'objectif principal n'est pas de présenter les résultats, mais plutôt, de mettre en perspective la pertinence de la conjugaison de trois méthodes d'analyse, soit spatiale, géostructurale et socio-environnementale, pour une meilleure compréhension des contraintes et des facteurs de succès des territoires ruraux dans leur dynamique avec la ville et les déterminants exogènes et endogènes. Le présent article se décline en trois grandes parties. Premièrement, nous exposerons la problématique générale de la ruralité contemporaine, notamment québécoise. Deuxièmement, les paradigmes du développement territorial et celui du développement durable et viable sont présentés. Enfin, troisièmement, les trois méthodes retenues et la démarche de recherche adoptée sont décrites. En conclusion, nous reviendrons sur la pertinence d'adopter une approche qui combine trois perspectives.

1. La ruralité contemporaine : de multiples visages

Les territoires ruraux changent... et sur le terrain, et dans nos têtes. L'accélération du changement, entraîné par la technologie, la mobilité des biens et des services, le consumérisme, le néolibéralisme, etc. impose une nouvelle lecture. C'est ainsi que certains auteurs (Jean, 2005 ; Perrier-Cornet, 2004) invitent à voir la ruralité comme étant socialement construite. Cette appréhension du rural implique par ailleurs l'adoption d'instruments d'observation et d'analyse revisités. Mais qu'est-ce que la « ruralité » ?

La définition traditionnelle du rural est en opposition avec la ville, du moins sous l'angle de la faible densité de population¹⁸. Cette définition, strictement quantitative, est évidemment insuffisante pour décrire les dynamiques territoriales observées. En plus d'être statique, elle ne rend pas compte de la diversité des trajectoires des milieux ruraux qui ne forment pas qu'un seul et même bloc reconnaissable au premier coup d'œil. Le rural est polyforme. Par exemple, sur le plan démographique, les mouvements de migration ne se dirigent pas à sens unique vers les quartiers centraux des grandes métropoles. Plutôt, de fortes croissances de population sont notées aux limites des pôles urbains et, plus récemment, vers des zones rurales plus éloignées. Après la « périurbanisation », le phénomène de « rurbanisation » sous-tend une sorte de renforcement et de « diffusion » de l'étalement urbain et cela, au détriment d'une « densification du périurbain » (Perrier-Cornet, 2004 : 81) considérée comme ayant de moindres coûts sociaux et environnementaux. Le rural s'inscrit dans un continuum avec l'urbain, tout en ayant des attributs propres mais pas forcément communs à tous les espaces ruraux (Fortin, 2005).

De même, cette définition traditionnelle ne rend pas compte de la variété des usages existants selon les territoires et qui sous-tend des interactions et des cohabitations particulières. C'est pourquoi des analystes dégagent de nouvelles typologies structurées sur les « vocations » dominantes du territoire pour décrire cette ruralité « multifonctionnelle », (Jean 2005). Perrier-Cornet retient trois profils, basés sur la fonction principale qui explique les dynamiques territoriales à l'œuvre, pour décrire le rural en France, soit : « la campagne ressource (centrée sur les activités agricoles), la campagne cadre de vie (espace résidentiel et de loisirs) et la campagne nature (écosystème à préserver) » (2004 : 77). Pour leur part, Paquette

¹⁸ Par exemple, une « région rurale de recensement », selon Statistique Canada, « englobe les personnes vivant à l'extérieur des centres de 1 000 habitants ou plus OU à l'extérieur des zones dont la densité équivaut à 400 personnes ou plus par kilomètre carré » (tiré de Du Plessis et *al.*, cité dans Bureau de la Santé rurale, 2002). De même, Québec (2001), dans sa récente politique sur la ruralité, considère comme « rural » tout territoire se situant « à l'extérieur des 31 grandes agglomérations urbaines du Québec », ce qui concerne 1 000 localités et plus de 1,6 million de personnes.

et Domon (1999) distinguent sept profils, à partir de l'étude des paysages agraires de la région de l'Estrie (Québec), qu'ils nomment : prédominance agricole, agricoles en transition, agricoles marginalisées, petits centres industriels en mutation, villégiature traditionnelle et villégiature haut-de-gamme. En somme, le rural n'est plus associé uniquement aux activités liées à l'agriculture ou à la forêt, mais aussi à celles associées au tourisme et, surtout, au résidentiel¹⁹ (Gagnon S., 2005).

Trois facteurs de localisation ressortent pour expliquer l'évolution différenciée des territoires ruraux. Un premier concerne la forte demande sociale pour habiter la « campagne », demande affirmée dans diverses enquêtes nationales, autant au Québec qu'en France²⁰. Cette campagne n'est d'ailleurs pas toujours si éloignée de la ville, ce qui conduit au second facteur déterminant des migrations résidentielles, soit la proximité « fonctionnelle »²¹ de centres urbains, plus ou moins importants, qui permet des migrations quotidiennes pour le travail, hebdomadaires

¹⁹ Soulignons que ce constat n'est pas nouveau. Il a été posé de façon récurrente depuis plusieurs décennies, autant par des chercheurs que par des ruraux eux-mêmes, par exemple lors des États généraux sur le monde rural tenus en 1990 (Vachon, 1991). Cependant, il se trouve maintenant plus formalisé, notamment dans les typologies énoncées.

²⁰ En France, une enquête menée par l'INRA, en 2001, concluait qu'« *un gros quart de la population urbaine déclare aujourd'hui avoir l'intention d'aller habiter à la campagne dans les prochaines années* .» (citée dans Perrier-Cornet, 2002 : 81). Au Québec, la demande est encore plus forte, selon les résultats de l'enquête réalisée par Solidarité rurale : « *60 % des citoyens interrogés se disent désireux de vivre en région rurale dans les années à venir ou lors de leur retraite* » (1999). Cette perspective était encore plus séduisante pour les jeunes (25-34 ans) habitant en ville alors que neuf sur dix partageaient cette opinion.

²¹ En effet, cette proximité, n'est pas tant spatiale que fonctionnelle, puisque, comme le révèle les études de suivi faites par les observatoires français sur les autoroutes, c'est le temps requis pour se déplacer entre deux destinations (habitat, travail, service) qui oriente les localisations géographiques des ménages. Comme le résume Andrée Fortin « *Les nouveaux développements dans les municipalités « rurales » se situent le long des axes routiers. Ce qui définit la banlieue, ce qui la permet, c'est la mobilité* » (2005). En ce sens, la qualité des routes devient un élément structurant puisqu'elle permet un rapprochement entre les lieux et une meilleure fluidité dans les déplacements.

pour les services ou même saisonnières pour les loisirs et la villégiature. Enfin, la présence d'aménités environnementales, comme l'accès à la « nature » et la qualité des paysages, représente un troisième facteur de localisation identifié dans des enquêtes récentes (SCHL, 2001 citée dans Fortin, 2005).

L'importance du phénomène de migration résidentielle, à l'œuvre depuis les années 70, a incité la mise au point de nouveaux outils conceptuels. À cet égard, notons l'apport théorique significatif de Desmarais et Ritchot sur la redéfinition des catégories « rurale et urbaine » (2000 : 15-28). À partir du concept de « contrôle politique de la mobilité », ces chercheurs positionnent les migrations en fonction de la régulation de trajectoires géopolitiques. De même, des propositions appliquées ont été formulées. La DATAR (2003), notamment, a remplacé la notion traditionnelle de « bassins d'emplois », axée sur l'activité économique, par celle de « bassins de vie » pour *penser* les régions rurales. Cette notion n'exclut évidemment pas la dimension économique de l'analyse. Elle la met cependant en perspective avec d'autres dimensions du développement, notamment les dimensions sociale et environnementale. Compte tenu de la recomposition économique des territoires ruraux, ce n'est plus uniquement l'exploitation des ressources naturelles (agriculture, forêt, mines, énergie, etc.) qui serait en train de caractériser les dynamiques rurales, mais aussi « l'économie résidentielle ». Celle-ci regroupe toute la gamme de services et d'emplois liés à l'habitat, « services aux particuliers, services éducatifs et de santé, commerce de détails » et qui agissent comme des moteurs de l'économie locale (Perrier-Cornet, 2004 : 84). En France, ces types d'activités économiques « fournissent aujourd'hui environ la moitié des emplois ruraux et assurent la majeure partie des nouveaux emplois dans les campagnes » (*ibid.*). De plus, fait remarquer l'auteur, ces activités économiques « sont beaucoup moins sensibles que les précédentes aux forces classiques d'agglomération (...). Leur localisation dépend d'abord de celle des ménages » (*ibid.*). En définitive, cette notion de « bassin de vie », qui propose de penser le milieu rural comme un cadre de vie et non uniquement comme un lieu de production, ouvre de nouvelles perspectives d'interventions et d'analyse²².

²² À titre d'exemples, voir Aznar (2002) ou encore Bonnieux et al. (2000).

Ce qui est nouveau aujourd'hui tient dans le fait que les espaces de loisirs ne sont plus le complément du travail. Celles-ci, bien au contraire, sont fondamentales dans notre société urbaine occidentale et elles enveloppent les occupations reliées au travail et à la production. De nos jours, les formes les plus valorisées sont attribuées à des lieux de loisirs. Autre élément important, les occupations de loisir ne sont plus seulement le fait des touristes et des villégiateurs qui partent en vacances après avoir travaillé, elles sont aussi le fait des rentiers actuels et virtuels (les travailleurs qui accumulent des REER, qui achètent des billets de loterie, qui rêvent de décrocher, etc.). Il en résulte une mobilité démographique sans précédent. Les retraités et leurs imitateurs (jusqu'aux jeunes travailleurs) sont en train de modifier « la donne » concernant l'occupation spatiale du monde rural. Ceci est très lourd de conséquences. Les « valeurs » associées aux loisirs (protection de l'environnement, DD et qualité de vie) étant investies fortement en milieu rural, elles deviennent mobilisatrices des migrations.

En plus de la recomposition sociospatiale, largement accélérée au cours des vingt dernières années, un autre changement majeur concerne les représentations sociales portées sur la ruralité et, aussi, sur les rapports entre les « ruraux » et les « urbains ». On assiste à un véritable renversement des représentations attribuées à la ruralité. S'appuyant sur les discours dominants concernant la construction historique du Québec, Bruno Jean montre que, en quelques années, on est passé d'une image négative des campagnes, associées à la « difficile survie dans un environnement non maîtrisé, inhospitalier » à « des images survalorisées des campagnes », associées à l'idée d'un « milieu sain, vivifiant, propice au développement personnel et social » (Jean, 2005 : 244). Cette dernière représentation souligne d'ailleurs une dissonance avec les représentations que se font les ruraux de leur propre milieu de vie²³. Les représentations des uns, les

²³ À titre d'exemple, l'archétype de la vieille grange, romantique et pittoresque pour les citadins de passage, correspond davantage pour eux à une « sorte de « mise en image » de leur milieu de vie et qu'ils considèrent comme la campagne d'un passé révolu ou encore, celle des autres » (Fortin et Gagnon, 2002 : 343).

urbains, et celles des autres, les ruraux, face à un même objet, la « campagne », seraient donc encore bien éloignées.

La multiplication de controverses sociales au sujet de projets de développement et d'aménagement du territoire semble confirmer cette thèse, alors que des citoyens se mobilisent, depuis les grandes villes, en faveur de la protection d'espaces ruraux que ce soit pour repenser l'exploitation industrielle de la forêt boréale ou encore pour sauver les rivières « sauvages » du Québec. Cependant, ce premier niveau de lecture, opposant les ruraux aux urbains, ne résiste pas longtemps à une observation plus fine. En effet, d'une part, les mobilisations sont aussi portées par des citoyens ruraux et qui ne sont pas uniquement des néoruraux – pensons seulement aux leaders de *Solidarité rurale*. D'autre part, le rural n'est pas homogène. En d'autres mots, les Québécois habitant en milieu rural, soit plus d'un million et demi de personnes (Québec, 2001), ne partagent pas tous les mêmes valeurs, n'adhèrent pas tous aux mêmes représentations de la nature et de leur « campagne ». Même à l'échelle de communautés de quelques centaines d'habitants, les études empiriques montrent des différences (Delisle, 2005 ; Fortin et Gagnon, 2002).

Cette brève revue sur la transformation de la ruralité – basée sur les mouvements migratoires et les mobilités, sur la diversité des vocations d'usages du territoire et des dynamiques de cohabitation qui en découlent, ainsi que sur la mixité des valeurs et des représentations sociales en présence – montre que la « ruralité » est polysémique, et a plusieurs visages sur le terrain. Les frontières usuelles, entre ce qui est rural et ce qui ne l'est pas, se brouillent (Fortin, 2005). Ils incitent surtout les acteurs territoriaux et les gestionnaires, de même que les scientifiques, à repenser la façon d'étudier cette ruralité contemporaine en travaillant notamment sur les interactions, voire les interdépendances entre les territoires, entre les dimensions du développement. Au cœur de celle-ci, le projet de territoire semble un lieu fédérateur dynamisant. À ce titre, l'approche territoriale du développement informe notamment sur les liens entre le territoire construit et les conditions de vie.

2. Le développement territorial ou l'étude des interactions sur les dimensions du développement

Comme champ d'études et de connaissances, le développement régional fut longtemps associé à la science régionale (*regional science*). Depuis quelques décennies toutefois, de nouvelles perspectives émergent, notamment celle dite territoriale, particulièrement affirmée en France et au Québec. Les travaux associés au « développement territorial » se situent comme étant en porte-à-faux par rapport à ceux plus anciens, associés au paradigme classique, considérés comme trop axés sur les dimensions économiques du développement et comme négligeant les dimensions spatiales des phénomènes observés. Surtout, le développement y est conçu comme étant fondamentalement « situé », c'est-à-dire que les auteurs adoptent une référence commune au territoire (Lafontaine, 2005, p. 365).

Or, l'étude du territoire se décline sous de multiples registres, objectif, subjectif et politique. Comme le résume le géographe Di Méo, « le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité » (1998 : 38). Dans ses réalités matérielles et symboliques, le territoire est un lieu d'enjeux économiques, socio-politiques et environnementaux. En ce sens, l'approche territoriale du développement sous-tend l'intégration de nouvelles composantes dans l'étude des dynamiques de développement. En plus de l'économie, les analyses considèrent des « facteurs historiques, géographiques, culturels, sociaux » (Lacour cité dans Lafontaine, 2005, p. 359). C'est dans cette perspective que des auteurs parlent du développement territorial comme d'un changement paradigmatique qui désignerait « une nouvelle pensée contemporaine « systémique », « intégrée » ou « interdisciplinaire » » (Lafontaine, 2005, p. 354).

Par ailleurs, même à l'intérieur de cette famille du développement territorial, il existe différents courants de pensée. Lafontaine (2005) en distingue quatre, soit : 1) le développement hiérarchisé, polarisé, entraîné, situé, 2) le développement territorial, endogène, par les milieux, 3) le développement humain, social et

4) l'écodéveloppement, développement durable. Ce serait l'établissement de liens entre ces « courants fondamentaux » et « rivaux » et, même plus, « leur réarticulation au sein d'un nouvel ensemble, un nouveau cadre relatif aux réalités sociales et humaines territorialisée », qui fonderait l'intérêt de ce nouveau paradigme, estime Lafontaine (2005, 367-368).

La pertinence d'une démarche plus intégrée et pluridisciplinaire est également partagée par plusieurs auteurs (Desmarais et Ritchot, 2000 ; Jean, 2005 ; Laganier et *al.*, 2002). Ils soulignent l'importance d'étudier les diverses interactions :

- entre les dimensions du développement : économique, sociale, politique, culturelle,
- entre les échelles territoriales (du local au mondial),
- entre des dimensions « objectives » (espace matériel, usages) et « subjectives » (significations, représentations), et enfin
- entre le « rural » et l'« urbain ».

Or, une telle volonté d'intégrer les multiples dimensions du développement rejoint aussi l'approche de développement durable et viable. La différence est dans les nuances et la dominance. Alors que le développement dit durable et viable a longtemps été associé à la prise en compte de la variable environnement, il est aujourd'hui de plus en plus associé à la solidarité, au développement humain et à la redistribution de la richesse entre le Nord et le Sud.

2.1 Le développement durable et viable comme cadre interprétatif et normatif du changement souhaité: trois grandes conceptions

La définition de la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement* (CMED, 1988), certainement la plus citée²⁴, met de l'avant la concordance entre environnement et croissance économique, entre pérennité des ressources

²⁴ Que nous avons citée à notre tour, en introduction de l'article.

naturelles et du développement. Elle évoque la possibilité de répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Elle souligne l'importance d'accorder une grande priorité aux plus démunis en inscrivant à l'avant plan la nécessité d'une vision à long terme, ainsi que l'impératif d'accorder plus d'importance à la justice, à l'équité et aux droits des pauvres et des générations futures. Cette définition insiste sur l'importance de cerner les interrelations entre l'économie, l'environnement, la société et la culture. Cette définition sous-tend donc des principes « objectifs » liés à l'intégration des temporalités et des interdépendances, ainsi qu'une dimension normative, associée à des valeurs d'équité et de justice sociale (Laganier et *al.*, 2002).

La réappropriation de cette définition de DD a par ailleurs suscité de nombreuses interprétations, parfois traduites dans des terminologies distinctes²⁵. De façon générale, trois grandes conceptions émergent des courants de pensée autour du développement durable. La première, une conception réductionniste, est soutenue par une vision traditionnelle de développement. L'environnement n'y est vu que comme une variante supplémentaire qu'il faudrait prendre en compte dans les processus de développement. Dans l'idée d'une relation harmonieuse entre économie et environnement, les modes de production et de consommation ne sont pas réellement remis en question.

La deuxième conception, plus large et tripolaire, insiste sur la dimension sociale (Ballet, 2004). Cette conception large est soutenue, d'une part, par une vision planificatrice. Le développement durable est considéré comme un processus décisionnel multipartite. Une importance est donc accordée aux pratiques de gouvernance et à la participation démocratique. Cette conception est soutenue, d'autre part, par une vision humaniste du développement durable. Les tenants de cette approche mettent l'accent sur l'idée de justice environnementale, dans le sens où la qualité de vie et la satisfaction des besoins humains (physiologiques et

²⁵ Par exemples : « *développement humain* », « *développement local viable* », « *développement soutenable* », « *développement socialement durable* ».

identitaires) sont tributaires de la qualité de l'environnement (disponibilité de l'eau potable, qualité de l'air, du logement, accès la nature, etc.). Enfin, cette conception affirme une dimension normative certaine, en faisant référence à des valeurs comme la solidarité qui se traduisent dans des « principes » pour guider l'analyse, comme l'équité sociale, inter et intragénérationnelle.

Enfin, une troisième conception intègre le territoire et utilise le vocable de « développement durable du territoire » (Loinger, 2001; Brodagh et a., 2004, Comélieu et *al.*, n.d. ; Theys, 2001). Cette vision correspond en fait à la prise de conscience, faite à Rio en 1992, sur l'importance de l'application du développement durable, à l'échelle des collectivités territoriales et par les communautés locales.

Quelles que soient les nuances apportées ou les qualificatifs et classifications adoptées, les liens entre territoire, dégradation de l'environnement, pauvreté, justice sociale et pouvoir des acteurs sont incontournables. Si ces prémisses sont généralement admises, le défi demeure de transposer cette conception dans un cadre d'analyse intégré, avec des méthodes de recherche disciplinaires différentes, des visions à la fois déterministe et constructiviste et ce, à travers une même recherche.

3. La recherche sur la dynamique territoriale des MRC : lieu de résonance de trois méthodes d'analyse

Cette troisième partie fait état, dans un premier temps, de l'objectif de la recherche et des questions qui l'animent. Dans un deuxième temps nous reviendrons sur les trois méthodes d'analyse utilisées.

L'objectif principal de la recherche²⁶ vise à mieux comprendre les dynamiques de développement territorial et la contribution du secteur privé à ces dynamiques de la ruralité contemporaine, et ce, sous un angle comparatif. D'une part, la mise en évidence de la contribution du secteur privé permettra d'évaluer le poids de la localisation en rapport avec les activités économiques. En ce sens, l'ALÉNA, entré en vigueur en 1991, apparaît comme un marqueur temporel et spatial pertinent pour étudier les trajectoires des dynamiques territoriales observées. En outre, l'effet comparatif sera saisi à travers une mise en parallèle entre les MRC, qualifiées par le MDDER, à *fort développement* ou à *faible développement*.

Les Municipalités régionales de comté (MRC) ont été retenues comme unité d'observation. Ce choix semblait pertinent notamment parce que ces institutions, créées en 1979, étaient présentées comme une réponse gouvernementale aux difficultés vécues sur certains territoires québécois. L'originalité de ces nouvelles structures « décentralisées » résidait dans le fait qu'elles associaient des communautés rurales et un pôle urbain, ce dernier, selon la théorie des pôles de croissance, devant renforcer les premières. Trente ans plus tard, le Gouvernement du Québec donne un nouveau coup de barre dans sa réforme territoriale. Il énonce, quasi coup sur coup, une politique de la ruralité et une réforme municipale urbaine. Le territoire québécois est à nouveau découpé. Cette fois, l'échelon local est dans la mire. Selon un justificatif d'économie d'échelle, le nombre de municipalités urbaines doit être réduit. Malgré nombre d'oppositions dans le milieu municipal et chez les citoyens attachés à leur territoire, c'est la fusion forcée. La Loi 170 prévoit la création de deux « mégacommunautés » métropolitaines, soit celle de Montréal, regroupant 143 municipalités, et celle de Québec avec 47 municipalités et, finalement, cinq « mégavilles » intégrant 72 municipalités. Ces mégastuctures seront appuyées par un nouvel organisme, soit la *Conférence*

²⁶ Actuellement en cours, cette recherche porte sur le thème de *Dynamiques de développement territorial des MRC au Québec et contribution du secteur privé. Études de cas comparatives*. Elle fut initiée par des chercheurs du CRDT (Axe 1 « Recomposition socio-territoriale et développement durable ») en réponse à un appel d'offre lancé par le FQRSC et ses partenaires, le MDEER et *Solidarité rurale*, au printemps 2004.

régionale des élus (CRÉ), assujetti à la Loi 34. Cette nouvelle structure, qui veut donner plus de pouvoir aux maires, remplace désormais les *Conseils régionaux de concertation et de développement* (CRCD). Cette Loi sur les fusions municipales vient évidemment modifier les rapports de force entre l'urbain et le rural, et, conséquemment, le poids politique, voire la vocation de plusieurs MRC.

Ce contexte fait ressortir l'importance de mieux comprendre les tendances qui se dessinent pour l'ensemble du bassin du Saint-Laurent, à la fois dans les 20 dernières années et dans les 30 prochaines. À cette fin, la projection topodynamique sera utile. De plus, l'étude examine plus à fond la dynamique territoriale de quatre MRC dans une perspective de DDV, soit Memphrémagog, Drummond, Papineau et Fjord-du-Saguenay. Ces MRC ont été choisies pour les raisons suivantes.

- Elles offrent la possibilité de faire des comparaisons à l'échelle du territoire québécois.
- Elles ont des trajectoires différentes, les MRC de Memphrémagog et de Drummond étant considérées comme à *fort développement* alors que celles de Papineau et du Fjord-du-Saguenay sont considérées comme à *fort potentiel*, mais à *faible développement*.
- Elles ont des positions géographiques et stratégiques différentes par rapport aux « facilités » d'échanges économiques avec les États-Unis, la MRC de Memphrémagog étant située le plus près des frontières.
- Elles subissent l'influence d'agglomérations récemment fusionnées (Gatineau, Saguenay, Drummondville, Sherbrooke).
- Elles offrent une « palette » pour l'étude des rapports rural/urbain de par la présence d'un pôle urbain de taille différente.
- Les mêmes secteurs d'activités influents se retrouvent dans ces MRC, soit la forêt, l'agriculture, le tourisme et la villégiature.
- Elles sont reconnues comme des destinations récréo-touristiques à cause de leurs paysages naturels.

- Enfin, elles font partie des quatre-vingt-treize MRC visées par la politique nationale de la ruralité (Québec, 2001).

3.1 Questionnements autour de la dynamique du développement territorial des MRC

Comment peut-on expliquer les différences entre les MRC à *fort développement* et celles à *faible développement*? Quels sont les déterminants et les facteurs influençant la dynamique territoriale des MRC? Ces deux grandes préoccupations, certes « classiques » mais toujours pertinentes, ont été déclinées en dix questions spécifiques qui regroupent les diverses dimensions du développement et qui recourent les trois méthodes d'analyse privilégiées.

1. Au-delà des facteurs classiques d'attractivité, quelles sont les conditions d'une mise en valeur durable des territoires en regard des caractéristiques singulières des établissements humains?
2. Peut-on observer des liens entre le niveau de développement (fort/faible) des MRC et les caractéristiques de leur environnement social et biophysique?
3. Quelles sont les stratégies mises en œuvre par les acteurs territoriaux pour mieux maîtriser les changements, à la fois exogènes et endogènes? Quels sont les enseignements à tirer?
4. Quel a été l'impact de l'ALÉNA sur les MRC à fort/faible développement et sur les activités économiques liées à l'exploitation des ressources naturelles telles l'agriculture et la forêt?
5. Quels sont les relations et les flux d'activités qui unissent les pôles urbains et leurs territoires ruraux d'appartenance?
6. Quelle est l'évolution de la structure industrielle des territoires? Y a-t-il tendance à la marginalisation ou à l'intégration des MRC dans la zone de leur agglomération d'appartenance?
7. Quels sont les facteurs expliquant le fait que certains territoires ont tiré profit de la mutation et d'autres non?

8. Une étude prospective topodynamique, que nous venons de réaliser, montrait que le revenu relatif par habitant des régions des Grands Lacs et du Saint-Laurent, des Maritimes, des Prairies et du Centre-Est pourrait avoir tendance à diminuer d'ici 2060, comparé aux autres régions couvertes par l'ALÉNA (Tellier, 2002). Est-ce le cas pour les MRC considérées du Québec ?

Afin de répondre à ces questions, trois méthodes d'analyse ont été retenues : l'analyse topodynamique, l'analyse géostructurale et l'analyse socio-environnementale.

3.2 Des méthodes d'analyse croisées : topodynamie, géographie structurale et socio- environnement

3.2.1 Comparer la performance économique des territoires : l'analyse topodynamique et l'analyse *shift and share*

L'analyse topodynamique découle directement de la théorie économique spatiale et, plus particulièrement, de la théorie de la localisation (Tellier, 1989 et 1992). Elle consiste à trouver les valeurs des paramètres caractéristiques d'un processus complexe de localisation qui permettent de reproduire, sur ordinateur, l'évolution observée d'une distribution spatiale de population ou de production. Une fois ces valeurs établies, il devient possible de simuler sur ordinateur l'évolution prévisible de la distribution spatiale observée au cours des années qui viennent. L'approche topodynamique permet de produire des projections de population et de production sur des périodes de temps relativement longues et ce, avec un haut niveau de cohérence.

Dans le cadre de l'étude, l'approche topodynamique est appliquée à l'ensemble du territoire du bassin du Saint-Laurent comprenant le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay – Lac-Saint-Jean, les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, la Mauricie et les Bois-Francs, l'Estrie, la région de Montréal et des Laurentides et, enfin, la région d'Ottawa-Gatineau. Ce territoire couvre 1 171 subdivisions de recensement. Six séries de projections sont produites à l'horizon 2030 :

1. une projection de population basée sur l'évolution observée entre 1981 et 1991 (soit avant l'ALÉNA) ;
2. une projection de population basée sur l'évolution observée entre 1991 et 2001 (soit après l'ALÉNA) ;
3. une projection de population basée sur l'évolution observée entre 1981 et 2001 (comprenant la période pré-ALÉNA et la période post-ALÉNA) ;
4. une projection de production basée sur l'évolution observée entre 1981 et 1991 (soit avant l'ALÉNA) ;
5. une projection de production basée sur l'évolution observée entre 1991 et 2001 (soit après l'ALÉNA) ;
6. une projection de production basée sur l'évolution observée entre 1981 et 2001 (comprenant la période pré-ALÉNA et la période post-ALÉNA).

Chacune des projections couvre l'ensemble des 1 171 subdivisions de recensement. La production de chaque subdivision est estimée en répartissant le produit intérieur brut (PIB) du Québec entre les subdivisions québécoises *au prorata* des revenus d'emploi totaux des subdivisions.

La comparaison des projections obtenues à l'horizon 2030 permettra de situer la performance des quatre MRC étudiées par rapport à celle de la région du bassin du Saint-Laurent, en cernant quelque peu l'impact relatif qu'a pu avoir l'introduction de l'ALÉNA sur chacune d'elles. Ces projections ont aussi pour objet de susciter des réactions, des commentaires et des discussions chez les divers responsables des MRC étudiées lors d'une série d'entrevues collectives.

Il convient de souligner que les projections topodynamiques obtenues pourront être analysées à la lumière des études topodynamiques réalisées antérieurement et qui concernent l'ensemble de l'Amérique du Nord (Tellier 1993, 1995 et 1997), le bas bassin du Saint-Laurent (Tellier, 1998 et 1999), la grande région de Montréal (Tellier, 2002) et le monde entier (Tellier, 2002). Cet exercice est essentiel à la compréhension des dynamiques actuelles de développement territorial dans le vaste contexte de la mondialisation.

La méthode *shift and share* permettra de compléter cette analyse en distinguant, dans la performance économique de chaque MRC, ce qui est attribuable:

1. à la croissance générale de l'économie ;
2. à la composition industrielle de chaque MRC étudiée ;
3. aux conditions régionales propres à chaque MRC.

La mise en parallèle des projections topodynamiques et des résultats du *shift and share* permettra de mieux cerner les points forts et les points faibles des quatre MRC étudiées plus finement, à l'aide des analyses géostructurale et socio-environnementale.

3.2.2 Saisir le fondement de la valorisation des territoires : l'analyse géostructurale

Nombre d'auteurs, de chercheurs et de commentateurs ont abordé le phénomène des dynamiques spatiales. Sous plusieurs aspects, ils définissent ce phénomène en fonction de rapports particuliers mais surtout économiques, entre les acteurs et les milieux. Serait-il possible de qualifier autrement ce qui détermine les dynamiques spatiales, lesquelles prennent aujourd'hui une place de premier plan dans la compréhension du développement et des potentialités d'une région ? Quel est le rôle de la spatialité et comment arrive-t-on à décrypter la dynamique interne d'un territoire ? Qu'est-ce qui est au fondement de la valorisation des territoires et qui a permis à des régions, comme celles de Charlevoix ou des Cantons de l'Est, d'atteindre une réelle notoriété à cet égard ?

Ce qui est présenté ici constitue une nouvelle objectivité géographique concernant la valeur accordée à un territoire (Gagnon S., 2003). Jumelé aux deux autres méthodes, nous proposons une analyse géostructurale pour tenter d'expliquer les déterminants profonds qui influencent la dynamique interne d'un milieu. La géographie structurale (Ritchot, 1991; Desmarais et Ritchot, 2000) nous permet de rendre compte de la genèse, du développement, de la transformation et de l'évolution d'un territoire, moyennant le recours à trois théories que Gaëtan Desmarais a unifiées dans sa *Morphogenèse de Paris* (1995). Ces trois théories s'inscrivent dans le champ général du structuralisme scientifique. L'une d'entre

elles, la *théorie de la forme urbaine* élaborée à partir de 1975 par Gilles Ritchot, a donné lieu à un certain nombre de prémisses (Ritchot, 1985), que Gaëtan Desmarais a ramenées à ces deux propositions : i) les phénomènes d'établissements humains relèvent d'une « structure morphologique abstraite » qui contraint la spatialisation des formes architecturales ; ii) les sens « anthropologique et politique » constituent la dynamique interne de la morphogénèse des établissements humains.

En plus d'avoir explicité les prémisses de la théorie de la forme urbaine, Gaëtan Desmarais les a recyclées en un parcours d'engendrement par niveaux : le « parcours morphogénétique de l'établissement humain » (Desmarais, 1992 et 1995 ; Desmarais et Ritchot, 2000). Ce parcours traverse des niveaux rapportés, dans le cas de la géographie structurale, à trois couches de spatialité. Le tableau 1 définit ces couches selon un double point de vue, thématique et dynamique.

Le parcours morphogénétique selon Desmarais reconstitue un processus « émergentiel » d'engendrement, allant de la couche profonde de l'investissement de signification vers la couche de surface des manifestations sensibles des établissements humains. La méthodologie permet de comprendre « *comment des faits d'essence non spatiale, relevant de différents ordres structurels (anthropologique, géopolitique et économique) acquièrent une certaine localisation dans l'espace géographique* » (Desmarais, 1995 : p. 34). Les prémisses de la théorie de la forme urbaine (Ritchot, 1985), complété par l'argument du parcours morphogénétique de l'établissement humain (Desmarais, 1995) en ce qui a trait au niveau de spatialité « anthropologique », appuieront l'analyse de la valorisation des territoires à l'étude.

Dans cette perspective, il s'agit de préciser les deux enjeux suivants. D'abord 1) le rôle déterminant de la valorisation pionnière des territoires dans la structuration d'un espace. Il s'agit de montrer que des motivations anthropologiques et socio-culturelles ont contribué à la mise en valeur de certains paysages, ainsi qu'à leurs valorisations et leur stabilité jusqu'à aujourd'hui. Pour ce faire, nous analysons les représentations anciennes (cartes postales, œuvres romanesques et toiles de peintres), la toponymie et l'évolution de l'image du territoire véhiculée à partir des

guides touristiques. Ensuite 2) le profil de la perception actuelle des territoires est mis en relation avec le premier enjeu pour valider l'apport des déterminants anthropologiques. Il s'agit de montrer que la valorisation pionnière est à l'origine des perceptions actuelles du territoire. Pour ce faire, les demandes de protection, la valeur accordée aux territoires dans les schémas d'aménagement et les données sur le patrimoine sont analysées.

Le décryptage de cette dynamique interne, liée à l'investissement de signification anthropologique dans un espace, *informe* des aires ou des domaines qui permettent d'établir une différenciation qualitative des territoires. Ainsi, certains lieux sont valorisés, d'autres moins ou pas du tout. Ce processus détermine donc une catégorisation *hétérogène* de l'espace géographique considéré. Une fois le caractère des territoires bien dégagé, nous comprendrons comment s'effectue l'engendrement des potentialités territoriales. En fait, on pourra répondre à la question suivante : comment aller de la diversité des faits et des événements à un objet de connaissance qui, d'une part, prend en charge la description de cette diversité et, d'autre part, permet de remonter à la modélisation d'un territoire ?

Cette lecture géographique structurale permettra de jeter un nouvel éclairage sur la question des processus complexes à l'origine de l'organisation territoriale qui mobilise tant les acteurs régionaux. Elle permettra de documenter de quelle façon les lieux ont été investis de valeurs *anthropologiques*, leur conférant une charge émotive profonde dans le cadre de la construction de leur identité. Une cartographie de la valorisation des territoires permettra en outre de considérer sous un autre angle des enjeux du développement et des potentialités, en faisant ressortir les concordances et les contradictions entre les occupations de surface existantes ou projetées et une structure de positions d'emblée « hétérogènes », une structure qui contraint diversement les occupations et leur rendement économique. Ces résultats seront enrichis par ceux découlant de la troisième méthode retenue dans la recherche, l'analyse socio-environnementale.

3.2.3 Documenter les enjeux du développement durable et viable: l'analyse socio-environnementale intégrée

La documentation des enjeux du DDV, à l'échelle d'un territoire donné, est une des étapes de la planification territoriale de ce nouveau mode de développement. Pour déterminer quelles sont les priorités qu'une communauté rurale veut se donner pour atteindre des objectifs de DDV, celle-ci a besoin d'un document synthèse, vulgarisé et accessible, à savoir un état des lieux qui offre une sorte de diagnostic du territoire de vie et d'appartenance. Ce type de démarche et d'outil fait partie de l'analyse socio-environnementale intégrée.

Cette dernière vise plus particulièrement à établir des liens transversaux, entre le social (au sens large) et l'environnement, et des boucles rétroactives et cumulatives entre l'environnement, comme construit social, et les impacts des activités humaines sur la qualité de l'environnement. L'environnement est un construit social au sens où la façon dont l'environnement est conçu (extérieur à l'humain ou partie intégrante de la biosphère, avec des ressources finies ou infinies, par exemples), et la valeur qui lui est accordée (économique, symbolique, esthétique, spirituel, etc.) influent sur les modes de conservation, de consommation, de services et de production.

Cette méthode d'analyse s'inscrit dans un courant de recherches appliquées qui porte à la fois sur l'évaluation des incidences sociales et environnementales du changement planifié et à la fois sur la planification territoriale du DDV. La pertinence de la méthode socio-environnementale s'appuie sur la mise en lien des conditions « objectives »²⁷ de vie d'un milieu donné, de l'état de l'environnement à l'échelle d'un territoire et des représentations d'acteurs par rapport à ce même territoire. Elle campe et ancre des concepts et outils, tels la gestion intégrée des ressources et des sites naturels²⁸ et le contrôle des risques socio-

²⁷ C'est-à-dire plus sur la base des données statistiques et documentaires.

²⁸ Voir le site www.oecd.org

environnementaux²⁹. Cette méthode est aussi utilisée dans des pratiques, tant d'aménagement, de développement local et d'économie sociale que des secteurs de santé publique³⁰, de transport soutenable et de logement³¹. *Villes et villages en santé*, *Villes durables* et les *Agendas 21 locaux*, de même que les organismes de coopération internationale utilisent largement ce cadre d'analyse. Pas surprenant qu'elle soit devenue un champ de formation universitaire³² en adéquation avec l'éducation environnementale³³ Ainsi des outils se développent pour mieux évaluer

²⁹ www.unites.uqam.ca

³⁰ La dialectique « sauvage/cultivé », ou « nature /culture » au service d'un développement durable «avec la nature» et non plus contre, constitue le fil directeur de l'organisme d'appui Acer campestre. (www.acer-campestre.fr). À cet effet voir Gendron et Gagnon (2004), suite aux travaux du Groupe de travail du Chantier d'activités partenariales (CAP) en développement durable de l'Alliance réseau Universités-Communautés.

³⁰ L'analyse socio-environnementale est très présente dans les sciences de la santé. Elle y est vue comme une occasion de décloisonnement, d'interdisciplinarité, notamment par le croisement avec la sociologie. Elle alors est qualifiée de *nouvelle approche conceptuelle* qui permet d'introduire et d'interroger des notions comme la gouvernance, la mondialisation, le capital social, la qualité de vie et des soins ou de mettre en œuvre des stratégies particulières comme l'antitabagisme (www.bdsp.tm.fr). Québec, et son Institut national de la santé publique (2002), se sont dotés d'une étude fort intéressante, dont le titre évoque cette imbrication entre santé et développement : *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*. Les capitaux humain, écologique, économique, social et culturel sont traités de façon intégrée, selon les échelles locale, régionale et nationale, de façon à dégager les conditions pouvant guider l'action en matière de santé publique, partie intégrante du développement social.

³¹ www.paris-lavillette.archi.fr/

³² Voir la maîtrise en expertise socio-environnementale de l'Université de Pau et des Pays de l'Adoux (www.univ-pau.fr).

³³ Le contexte socio-environnemental fait référence aux réalités et problématiques sociales (d'ordre politique, économique, culturel, etc.) et environnementales (relatives au milieu de vie, avec ses composantes écologiques, à la fois biophysiques et humaines) comme trame de fond sur laquelle se tisse (*con-textere*: «tisser ensemble») la recherche contemporaine en éducation. Le trait d'union entre

et mesurer les avancées ou les reculs quant à la satisfaction des besoins fondamentaux, quant à l'acceptabilité sociale des changements proposés et la gestion des crises sociospatiales, dont celle du rural face à l'urbanisation croissante et à la mondialisation.

L'analyse socio-environnementale, quel que soit son secteur d'application, adopte une vision multidimensionnelle du développement, une transversalité dans l'analyse des problématiques, une mobilisation des compétences et, de façon incontournable, une mobilisation des savoirs des populations concernées, voire affectées et de nouveaux outils d'évaluation et de mesure. L'ÉDL est un de ces outils utilisés pour la planification stratégique mais aussi pour la mise en place des Agenda 21 locaux.

Eu égard à la problématique énoncée et aux questions posées précédemment (voir point 3.1), nous avons retenu cet outil afin de documenter, pour chaque MRC retenue dans le cadre de la recherche, les enjeux transversaux de DDV, tels l'équité et la cohésion sociale, la démographie, l'emploi local, la gouvernance, la mise en valeur de l'environnement, etc. De fait, il s'agit de faire un portrait longitudinal du capital environnemental, culturel, patrimonial et économique d'une collectivité à partir d'un certain nombre d'enjeux, de variables et d'indicateurs. La démarche méthodologique pose aussi la question des forces et des faiblesses du territoire en vue d'éclairer des avenues possibles de planification et d'action. Dans la présente étude de cas, l'ÉDL de chaque MRC sera soumis à une table de discussion qui réunira des acteurs représentatifs des enjeux territoriaux traités. Et ce dans un triple but : 1) recueillir des perceptions, 2) valider les résultats obtenus et 3) permettre leur réappropriation. Dans une étape ultérieure, et de façon plus théorique, les données statistiques, les données socio-environnementales objectives et les données à caractère plus économique, seront confrontées, afin de vérifier la signifiante de la corrélation entre l'état de l'environnement biophysique (qualité de l'air, de l'eau potable, présence d'espaces verts, présence

« social » et « environnemental » met en évidence les liens étroits entre ces deux sphères d'interactions humaines, traversées par les mêmes systèmes de valeurs.

d'infrastructures culturelles, de santé, etc.) et les conditions socio-économiques. Ce lien est illustré, à l'échelle planétaire, par la répartition inégale et inacceptable de la richesse qui entraîne une dégradation du capital écologique, mais plus difficile à saisir à l'échelle microrégionale.

Pour un développement territorial durable des communautés rurales du Québec

Il est indubitable que la vitalité des communautés rurales constitue un enjeu régional, national et même planétaire. Cet enjeu pose des questions politiques qui dépassent largement le contenu du présent article : quel équilibre entre le rural et l'urbain ? Quelle redistribution de la richesse ? Quelle protection pour ces territoires ? Quelle politique d'occupation du territoire ? Plusieurs dizaines d'espaces québécois ruraux n'échappent pas à la menace de fermeture, telle une épée de Damoclès. D'autres encore se retrouvent sous respirateur artificiel. Pour les maintenir en vie et, plus, pour les renforcer, une multitude d'acteurs relèvent des défis, à de multiples niveaux et à travers plusieurs actions. *Solidarité rurale*, les *Centres locaux de développement (CLD)* et les *Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)*, pour ne nommer que ceux-là, font partie de ce mouvement appuyant les initiatives de repositionnement territorial et, parfois même, de sauvetage de collectivités fragilisées. Ils travaillent aussi à sensibiliser les gouvernements, les gestionnaires privés et publics, voire les populations rurales elles-mêmes. Maîtriser les changements et les risques, esquisser l'avenir, autant de formules concises orientant les défis à relever ! Ils participent d'enjeux, à la fois locaux et internationaux, tels ceux de la perte de *biodiversité* (espaces végétales et animales) ou de *sociodiversité* (villages, coutumes, cultures, communautés autochtones, etc). Dans un contexte de croissance démographique mondiale, les campagnes se vident et les villes se remplissent : d'ici vingt ans, six humains sur dix vivront dans les villes (Sacquet, 2002). Comme il n'y a qu'une planète à se partager, l'interdépendance nous condamne à comprendre aussi bien ce qui se passe ailleurs que plus près de nous.

À ce titre, les scientifiques participent, par la diffusion de leurs connaissances et résultats de recherches, à cette redéfinition du rural, soit en amont

(conceptualisation de nouvelles réalités, prospective, projection), soit en aval (systématisation/formalisation des nouveaux phénomènes et pratiques en cours). Dans ce sens, la recherche présentée³⁴ participe de cette mouvance. Elle vise modestement, en amont, à voir venir, à éclairer une compréhension, significative, parlante et accessible, de nouveaux rapports souhaités et souhaitables entre le rural et l'urbain. En aval, la recherche tente de dégager les facteurs endogènes (leadership, qualité des infrastructures de communication, etc.) et les facteurs exogènes (ALÉNA, aides financières, etc.) qui agissent sur la dynamique territoriale et qui appuient, ou non, la quête du territoire vécu.

Les méthodes d'analyse et les outils choisis devraient faciliter l'exposition de quelques-uns des multiples visages de la ruralité contemporaine québécoise et des perspectives qui s'offrent. La nouvelle approche territoriale du DDV semble offrir un cadre interprétatif et heuristique prometteur. Pourquoi ? Parce qu'il met de l'avant le projet de territoire, construit et partagé par l'ensemble de la communauté, en solidarité avec les autres territoires, en particulier là où les individus n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins de base. C'est toute une nouvelle culture du développement qui est en cause, partagée par un nombre grandissant d'ONG, de consommateurs et de producteurs responsables. Elle est sous-tendue par une vision holiste, intégrée et multidimensionnelle du développement où le bien-être humain est au cœur du processus collectif et individuel, situé et ancré dans un territoire apprenant, lieu d'une véritable Cité éducative.

³⁴ Il s'agit d'une action concertée sur les communautés rurales lancée par le FQRSC et qui a commencé en janvier 2005 et ce pour une période de 18 mois.

Bibliographie

AZNAR, Olivier

2002 « Une caractérisation des services environnementaux à dimension paysagère produits dans les espaces ruraux », *Revue Développement durable et territoires*, Dossier no 1, n.p. (www.ddt.org).

BUREAU DE LA SANTÉ RURALE, SANTÉ CANADA

2002 *Définition de rural. Résumé*, n.p. (http://www.phac-aspc.gc.ca/rh-sr/pdf/resume_analytique.pdf, consulté le 7 septembre 2005).

BALLET, Jérôme, DUBOIS, Jean-Luc et MAHIEU, François-Régis

2004 « À la recherche du développement socialement durable : concept fondamentaux et principes de base », *Revue Développement Durable et Territoires*, Dossier 3 (www.revue-ddt.org, consulté le 26 août 2005).

BENKO, Georges et Alain LIPIETZ (édit.)

1992 *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF.

BONNIEUX, F. et P. RAINELLI

2000 « Aménités agricoles et tourisme rural », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°5 : 803-820.

BRODAGH, Christian

2001 « Gouvernance et évaluation dans le cadre du développement durable », séminaire *Gouvernance territoriale et outils d'aide à la négociation*, Saint-Étienne.

BRODAGH, Christian, BREUIL, Florent, GONDRAN, Natacha et François OSSAMA

2004 *Dictionnaire du développement durable*, Sainte-Foy, Éditions Multimondes, Saint-Denis-La Plaine (Seine-Saint-Denis), AFNOR.

CARRIER, Mario, et Serge CÔTÉ (dir.)

2000 *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments de responsabilité du développement*, Sainte-Foy, PUQ.

CÔTÉ, Serge, PROULX, Marc-Urbain et KLEIN, Juan-Luis (dir.)

1995 *Et les régions qui perdent*, Rimouski, GRIDEQ.

COMÉLIAU, Laurent, HOLEC, Nathalie et Jean-Pierre PIÉCHAUD.

N.d. *L'approche territoriale du développement durable. Repères pour l'Agenda 21 local*, s.l., Association 4 D, (http://www.association4d.org/IMG/pdf/agenda_21_local.pdf, consulté le 7 septembre 2005).

CMED (Commission mondiale sur l'environnement et le développement)

1988 *Notre avenir à tous*, Montréal, Les Éditions du Fleuve.

DATAR (Délégation aménagement du territoire et à l'action régionale)

2003 *Quelle France rurale pour 2020? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Paris, DATAR.

DESMARAIS, Gaëtan

1992 « Des prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain », *Cahiers de géographie du Québec*, 36, 98 : 251-273.

DESMARAIS, Gaëtan

1995 *La morphogénèse de Paris, des origines à la Révolution*, Paris et Québec, L'Harmattan et CÉLAT.

DESMARAIS, Gaëtan et Gilles RITCHOT

2000 *La Géographie structurale*, Paris, L'Harmattan.

DI MÉO, Guy

1998 *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan Université.

FORTIN, Andrée

2005 « Rural / urbain. Allers-retours » dans : ROBITAILLE, A. (dir), *L'Outaouais au carrefour des modèles de développement*. S.I., Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT). (à paraître)

FORTIN, Marie-José et Christiane GAGNON

2001 « Paysages identitaires et ruralité de proximité : Regards croisés à Petit-Saguenay (Québec) », *Le Géographe Canadien*, Vol. 46, 4 : 337-346.

GAGNON, Christiane

2002 *Modèle de suivi des incidences sociales, évaluation environnementale et développement régional durable*, Rapport de recherche, Chicoutimi, GRIR éditeur /UQAC (www.uqac.ca/msiaa).

GAGNON, Serge

2003 *L'Échiquier touristique québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

2005 « Les conflits d'utilisation du territoire dans les milieux ruraux : un problème fondamental de différenciation régionale lié à l'occupation « oisive » du territoire » dans : Danielle LAFONTANE, Bruno JEAN (dir.), *Territoires et fonctions. Tome 2 Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*, Rimouski, Éditions du GRIDEQ et du CRDT, 205-216.

GENDRON, Corinne, avec la collaboration de Christiane GAGNON

2004 *Développement durable et économie sociale : convergences et articulations*, Montréal, Cahiers de l'ARUC-ÉS, no R-17-2004.

JEAN, Bruno

2003 «La construction sociale de la ruralité» dans: POULLAOUEC-GONIDEC, Philippe, PAQUETTE, Sylvain, Gérald DOMON (dirs), *Les*

- temps du paysage*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 105-124.
- 2005 «La composition des rapports entre la ruralité et l'urbanité au Québec : vers de nouvelles stratégies pour un développement territorial solidaire» dans : Danielle LAFONTAINE, Bruno JEAN (dirs), *Territoires et fonctions. Tome 1 Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*, Rimouski, Éditions du GRIDEQ et du CRDT, 241-256.
- LAFONTAINE, Danielle
- 2005 «Postface. Le développement régional et territorial : un nouveau paradigme? Jalons pour un projet de recherche internationale comparative» dans : Danielle LAFONTAINE, Bruno JEAN (dirs) *Territoires et fonctions. Tome 1 Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*, Rimouski, Éditions du GRIDEQ et du CRDT, 345-406.
- LAGANIER, Richard, VILLABA, Bruno et Bertrand ZUINDEAU
- 2002 «Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire», *Revue Développement durable et territoires*, Dossier no 1 (http://www.revue-ddt.org/dossier001/D001_A01.htm, consulté le 27 août 2005).
- LOINGER, Guy
- 2001 «La prospective régionale et locale : enjeux et débats», *Pouvoirs Locaux. Les Cahiers de la décentralisation*, N°50, III : 45-54.
- HIGGINS, B. F, MARTIN et A. RAYNAULD
- 1970 *Les orientations de développement économique régional dans la province de Québec*. Ministère de l'Expansion économique régionale.
- INSPQ (Institut national de santé publique du Québec)
- 2002 *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, s.l., nstitut national de santé publique du Québec, (http://www.inspq.gc.ca/pdf/publications/082_SanteCommunautes.pdf) (consulté le 8 septembre 2005).
- MARTINEAU-DELISLE, Catherine
- 2005 «Valeurs sociales et gestion forestière durable. La diversité des visions de la forêt des résidents d'une communauté forestière» dans : Louis GUAY, Pierre HAMEL, Dominique MASSON et Jean-Guy VAILLANCOURT (dirs), *Mouvements sociaux et changements institutionnels. L'action collective à l'ère de la mondialisation*, Sainte-Foy, PUQ, 247-270.
- PAQUETTE, Sylvain et Gérald DOMON
- 1999 «Agricultural Trajectories (1961-1991), Resulting Agricultural Profiles and Current Sociodemographic Profiles of Rural Communities in Southern

Quebec (Canada): A typological Outline», *Journal of Rural Studies*, Vol. 15, 3: 279-295.

PERRIER-CORNET, PHILIPPE

2004 «L'avenir des espaces ruraux français», *Futuribles*, 299 : 77-95.

QUÉBEC

2001 *Politique nationale de la ruralité. Des communautés rurales innovantes pour une occupation dynamique du territoire québécois*, s.l., Gouvernement du Québec.

RITCHOT, Gilles

1975 *Essais de géomorphologie structurale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

1985 *Forme urbaine et pratique sociale*, Montréal, Editions Ciaco.

1991 *Études de géographie structurale*, Québec, Cahier du CRAD, Université Laval.

1999 *Québec, forme d'établissement : étude de géographie régionale structurale*, Paris, L'Harmattan.

RITCHOT, Gilles et C. FELTZ (eds)

1985 *Forme urbaine et pratique sociale*, Louvain-la-Neuve / Montréal, CIACO / Le Préambule.

SACQUET, Anne-Marie

2002 *Atlas mondial du développement durable*, Paris, Autrement.

TELLIER, Luc-Normand

1989 «L'approche topodynamique: une nouvelle voie pour l'étude du développement», *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, XII, 2 : 223-246.

1992 «From the Weber Problem to a "Topodynamic" Approach to Locational Systems», *Environment and Planning A*, vol. 24 : 793-806.

1993 *Où va le système urbain nord-américain? Une analyse prospective topodynamique*, Département d'études urbaines et touristiques, UQAM, Études, matériaux et documents 1.

1995 «Projecting the evolution of the North American urban system and laying the foundations of a topodynamic theory of space polarization», *Environment and Planning A*, Vol. 27 : 1109-1131.

1997 *Les défis et les options de la relance de Montréal*, Sainte-Foy, PUQ.

1998 «Dynamique économique spatiale et effets de système: le cas du bas bassin du Saint-Laurent» dans : Serge CÔTÉ, Marc-Urbain Proulx (dirs), *Espaces en mutations*, Rimouski, GRIDEQ-GRIR, 3-20.

1999 «Analyse topodynamique de l'évolution spatiale des populations et des productions dans le bas bassin du Saint-Laurent» dans : LAFONTAINE, Danielle, Nicole THIVIERGE, *Les régions fragiles face à la mondialisation*, Rimouski, GRIDEQ-GRIR, 65-82.

2002 *Étude prospective topodynamique du positionnement de la grande région de Montréal dans le monde aux horizons 2012, 2027 et 2060*, Montréal,

Département d'études urbaines et touristiques, UQAM, Études, matériaux et documents 18.

THEYS, Jacques

2001 «À la recherche du développement durable : un détour par les indicateurs» dans : JOLLIVET, Marcel (dir.) *Le développement durable, de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche*, Paris, Elsevier, 269-279.

VACHON, Bernard (dir)

1991 *Le Québec rural dans tous ses états*, Boréal.

WAAUB, Jean-Philippe

1991 «Croissance économique et développement durable: vers un nouveau paradigme du développement» dans : J.-A. PRADÉS, Jean-Guy VAILLANCOURT et Robert TESSIER (dirs), *Environnement et développement. Questions éthiques et problèmes socio-politiques*, Montréal, Éditions Fidès, 47-72.

Tableau 1

Parcours morphogénétique de l'établissement humain

	Niveau de spatialité	Thématique	Dynamique interne
3^e niveau	couche de surface	économique	d'occupation spatiale
2^e niveau	couche intermédiaire	géopolitique	d'appropriation territoriale
1^e niveau	couche profonde	anthropologique	d'investissement de signification

Source : Desmarais, 1995.

Questions de recherche

1. Comment peut-on expliquer les différences entre les MRC à fort développement et celles à faible développement ?
2. Au-delà des facteurs classiques d'attractivité, quelles sont les conditions d'une mise en valeur durable des territoires en regard des caractéristiques singulières des établissements humains ?
3. Peut-on observer des liens entre le niveau de développement (fort/faible) des MRC et les caractéristiques de leur environnement social et biophysique ?
4. Quelles sont les stratégies mises en œuvre par les acteurs territoriaux pour mieux maîtriser les changements, à la fois exogènes et endogènes ? Quels sont les enseignements à en tirer ?
5. Quel a été l'impact de l'ALÉNA sur les MRC à fort/faible développement et sur les activités économiques liées à l'exploitation des ressources naturelles, telles l'agriculture et la forêt ?
6. Quels sont les relations et les flux d'activités qui unissent les pôles urbains et les territoires ruraux d'appartenance ?
7. Quels sont les facteurs expliquant le fait que certains territoires ont tiré profit de la mutation et d'autres non ?

Hypothèses de recherche

1. Le succès des MRC dépend fortement de l'intensité des liens qu'elles réussissent à tisser avec les centres urbains dont elles dépendent pour les services. Les territoires ruraux, à proximité d'un pôle urbain d'importance, devraient bénéficier d'une forte croissance (objet 5).
2. Le succès des MRC dépend fortement de l'intensité des liens que les MRC réussissent à tisser au niveau national et international avec les activités économiques présentes sur le territoire ; une MRC réussit si ses secteurs économiques réussissent à rester compétitifs au niveau international, ce qui exige qu'ils soient « branchés » directement sur l'international (objet 5).
3. Le succès des MRC dépend fortement de leur aptitude à tirer profit des politiques gouvernementales (objet 5).
4. Le succès des MRC dépend fortement de leur aptitude à attirer et à retenir non seulement des entreprises, mais aussi des habitants (résidents, villégiateurs, touristes, banlieusards, retraités, jeunes familles, jeunes, etc.), cela exigeant, entre autres, des mesures de protection de l'environnement et des politiques d'aménagement, d'urbanisme et de développement local viable (objet 5).
5. Le succès des MRC dépend fortement de leur capacité à diversifier leurs secteurs d'activité et à privilégier les secteurs particulièrement dynamiques (objet 5).
6. La dynamique territoriale relève d'un ordre historique, géographique et culturel préalable aux niveaux de développement (objet 3).
7. Les MRC à faible développement sont celles où la maîtrise du territoire et des ressources est faible (objet 3).
8. La qualité de l'environnement dans la MRC affecte le niveau de développement (objet 3).
9. L'ALÉNA a été un facteur exogène modifiant significativement la dynamique territoriale des MRC (objet 3 et 5).